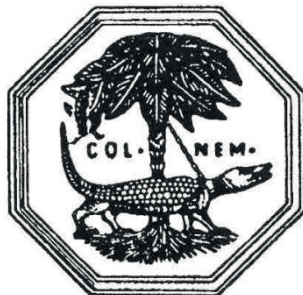


BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

ANNÉE 2017



ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
NÎMES
2018

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2017

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Didier LAUGA, Préfet du Gard

Président : Gabriel AUDISIO

Vice-président : Bernard SIMON

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Jean-Louis MEUNIER

Archiviste : Gabriel AUDISIO

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire
au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIERES

6 janvier - Robert CHALAVET, membre non résidant : <i>Le petit train des Cévennes à la mer</i>	13
22 janvier - Pierre CHALVIDAN, Correspondant : <i>L'apothéose du ver à soie, parabole pour temps de crise</i>	23
3 février - Simone MAZAURIC, membre résidant : <i>Claude Guiraud, un savant physicien nîmois (mort en 1657)</i>	33
10 mars - Séance administrative	39
24 mars - Pierre Mutin, membre résidant : <i>Les réalités de l'Islam</i>	45
Vendredi 7 avril - Frère JEAN, Correspondant : <i>Quand le jardin devient un livre</i>	51
Compte-rendu de lecture - <i>Chroniques de Haute Provence, 2015, n° 374, Gabriel Audisio</i>	55
21 avril - Christian SALENSON, membre résidant : <i>L'enseignement du fait religieux</i>	57
Compte-rendu de lecture - La Revue historique du Centre-Ouest par Jacques Meine.....	62

5 mai - Réception de la promotion 2017 des Correspondants	65
19 mai - Anny HERRMANN, membre non résidant : <i>Les consuls de Gallargues-le-Montueux en conflit avec leur prieur (1542-1560)</i>	91
9 juin - Réception de Anne HÉNAULT. Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne, succédant en qualité de membre non résidant à André GOURON, Professeur émérite, membre de l'Institut de France, décédé	101
23 juin - Évelyne BRANDTS, Correspondant : <i>Herbert Steinschneider (1921-1990), alias Pierre Séguy, pasteur de Lasalle pendant la guerre</i>	123
22 septembre - Réception Didier TRAVIER, Conservateur d'État en chef, succédant en qualité de membre résidant à Bernard MOUNIER, démissionnaire	129
13 octobre - Michel FOURNIER, Correspondant : <i>Les petits carnets de Louis ROUMIEUX</i>	155
Compte rendu de lecture - Argence : Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire par Bernard Février	162
Vendredi 27 octobre - Pierre-Yves KIRSCHLEGER, membre non résidant - <i>Vers une nouvelle révolution religieuse ? Le religieux à l'heure d'internet</i>	169

10 novembre - Séance administrative.....	175
24 novembre - Réception de Francine CABANE. Professeur agrégée de géographie honoraire, succédant en qualité de membre résidant au Docteur Pascal GOUGET devenu membre honoraire.....	181
8 décembre - Michel BELIN, membre résidant : <i>Apollinaire et Parsus : une rencontre impossible</i>	207
Compte-rendu de lecture - Étude d'un volume des Actes de l'Académie de Bordeaux par Daniel J. Valade	212
22 décembre - Didier TRAVIER, membre résidant : <i>Les protestantismes et l'image</i>	217
Compte-rendu de lecture - <i>Atti e Memorie dell'Accademia di Verona</i> (2012) par Brigitte Maurin-Farelle	222

FAITS ACADÉMIQUES

Disparition de Marcelle VIALA, membre honoraire	13
Disparition de Catherine LIGER, épouse de notre regretté confrère Christian LIGER	14
Passation des pouvoirs entre le président sortant Mgr Bernard FOUGERES et le nouveau président Gabriel AUDISIO.....	20
Notre confrère Daniel J. VALADE nous convie à l'inauguration du festival de la Biographie	23
Hommage à Marcelle Viala membre honoraire.....	30
Disparition de Georges SAPÈDE, membre honoraire.....	33
Notre confrère François-Bernard MICHEL nous a invités au colloque intitulé : « <i>L'École des muses. Marcel Proust et les arts</i> », organisé par l'Académie des Beaux-Arts.....	46
L'Académie est invitée au PARNASSE à la soirée de présentation de la candidature de Nîmes pour son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	46

L'Académie de Nîmes, organise avec le soutien de la Ville une séance publique salle de conférences de Carré d'Art, sur le thème : « Pour une inscription de Nîmes sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. »46

Élection de la promotion 2017 des Correspondants46

Premier compte rendu de lecture choisi parmi une des quatre-vingt-quatorze publications reçues en échange.....55

À l'occasion de la remise du Prix Valéry LARBAUD, une exposition intitulée « Le peintre et la bibliothécaire : Pierre LAFOUCRIERE et Monique KUNTZ, une amitié féconde », rendra hommage à Monique KUNTZ et à son action au sein de la médiathèque de Vichy58

Accueil de la promotion 2017 des Correspondants66

Le président Gabriel AUDISIO a reçu l'Académie de Marseille accompagnée par leur directeur M. Patrick BOULANGER et le secrétaire perpétuel M. Henri TACHOIRE92

Michèle PALLIER, vient d'être élue présidente de l'association « Sur les pas de saint Louis en baie d'Aigues-Mortes »102

Notre confrère René CHABERT présente l'organisation du colloque inter-académique de Toulouse en 2018 sur le thème « L'esprit de découverte »102

Notre consœur Dominique PRAT succède à Hélène DERONNE, membre résidant à la présidence de l'association *pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard* 102

Réception de Anne HÉNAULT, professeur émérite de l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, succédant en qualité de membre non résidant à M. André GOURON, professeur émérite, membre de l'Institut de France, décédé..... 103

L'Académie est invitée à l'installation des sculptures de Paule PASCAL au Parc de l'Hôtel de ville de Bouillargues..... 124

Francine CABANE, professeur (H) agrégée de géographie est élue au fauteuil de Pascal Gouget, admis à l'honorariat..... 124

Jean-François BLANCHET, ingénieur, directeur général du groupe Bas-Rhône-Languedoc (BRL), est élu au fauteuil de Georges SAPÈDE, décédé 124

Disparition de Marcel MÉRIC, époux de Monique MÉRIC, Correspondant 130

Disparition de Pierre LANVERS, Correspondant..... 130

Ouverture de l'Hôtel de l'Académie à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2017 130

Notre confrère Daniel TRAVIER, membre non résidant, fondateur du Musée des vallées cévenoles, Maison Rouge nous a invités à l'inauguration dudit Musée 131

Notre consœur Michèle PALLIER communique le compte rendu du colloque de la CNA qui s'est tenu à Paris les 6 et 7 octobre 156

Notre confrère Daniel J. VALADE nous invite à l'occasion du 150e anniversaire de « la Coupo » à la réception du Capoulié du Felibrige et de la Coupo 156

Le colloque « *D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale, hier, aujourd'hui et demain* », organisé par la commission Arc méditerranéen, a connu un vif succès 169

Notre confrère Jean-François DELMAS, directeur de la Bibliothèque-Musée « l'Inguimbertaine » nous a invités à l'inauguration de la dite bibliothèque à l'Hôtel-Dieu à Carpentras..... 170

Notre confrère, Carol IANCU, professeur émérite à l'Université Paul Valéry de Montpellier, membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine, a reçu le prix d'histoire 2017 décerné par le Jury de la IVe édition des Prix Constantin Brâncoveanu..... 170

Claude DESCHAMPS, est nommé relieur de l'Académie de Nîmes 182

Notre confrère Bernard CAVALIER, président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes nous invite au Culte de la Cité182

Monsieur le Procureur général près la Cour d'Appel, Michel DESPLAN assiste à la communication de notre confrère Michel Belin 207

Notre confrère François-Bernard MICHEL remercie les membres de l'Académie pour leur investissement ayant permis le succès du colloque : « Quelle médecine pour demain ? »207

Élection de Bernard SIMON, président et Simone MAZAURIC, vice-président pour l'année 2018.....208

Disparition de Pierre MONTEILS, Correspondant209

Jean-Michel FAIDIT, Mathématicien et Correspondant de l'Académie vient de se voir décerner le Prix Manley-Bendall209

Séance du 6 janvier 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Mgr Bernard Fougères.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazaauric, Pallier, Plouvier. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chalavet, Chabert, Fougères, Hugues, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Lassalle, Prat, Poujoulat. MM. Cavalier, Fabre, Fontaine, Gardelle, Iancu, Matouk, Travier.

Correspondants présents : Mmes Béné, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Auriol, Chalvidan, Canonge, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Février, Fournier, Galligani, Launay, Ott, Pey, Pontvieux, Ventura.

Correspondants excusés: Mme Brandts. MM. Larnac, Riemenschneider.

Le président Mgr Bernard Fougères ouvre la séance en annonçant la disparition de notre consœur membre honoraire, Marcelle Viala, décédée le 2 janvier à l'âge de 97 ans. Ses obsèques doivent se dérouler au crématorium de Nîmes mardi 10 janvier.

Respectant les volontés de Marcelle Viala, aucun éloge ne sera prononcé le jour des obsèques. Le président Mgr Bernard Fougères fait observer une minute de silence.

Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 2 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS

Nous avons appris la disparition de Catherine Liger, épouse de notre regretté confrère Christian Liger. Les obsèques se sont déroulées mercredi 11 janvier au cimetière protestant dans le cadre d'une cérémonie civile.

Nous avons également appris la disparition de M. Georges Pons, magistrat honoraire, qui avait été élu correspondant en 2001. Ses obsèques se sont déroulées en l'église de Remoulins lundi 2 janvier.

Notre confrère correspondant Rainer Riemenschneider nous informe qu'il participera à la présentation du dernier livre de Catherine Paysan : «L'enterrement d'un juif hongrois», en sa présence. Nombre des livres de Catherine Paysan ont pour théâtre les rapports franco-allemands. Nous rappelons ainsi qu'elle a publié en 2012, en commun avec Rainer Riemenschneider et Evelyne Brandts, l'ouvrage «*Déchirures culturelles, expériences allemandes* », édité chez l'Harmattan.

Vendredi 6 janvier à 11 heures, l'Académie a été invitée à l'Audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Nîmes. Nos confrères, M. Charles Puech, président de la chambre honoraire de la cour d'appel de Nîmes, M. Michel Belin, procureur honoraire, M. Jean-Yves Launay, avocat général honoraire près la Cour de cassation, le président Mgr Bernard Fougères et le secrétaire perpétuel ont représenté notre compagnie.

L'Académie a adressé ses vœux à toutes les institutions civiles, militaires, religieuses.

L'Académie a adressé par courrier postal, doublé par courrier électronique l'invitation à la séance solennelle publique qui se déroulera

dimanche 5 février. Comme d'habitude, un déjeuner est organisé au Moulin Gazay puis, à 16 heures, la séance solennelle se tiendra dans l'auditorium de l'Atria, mis à disposition par la ville.

OUVRAGES

Notre confrère correspondant Jean-Luc Pontvieux, président de l'association Maurice Aliger, offre à l'Académie l'ouvrage de plus de mille pages composé de trois volumes « *Congénies en Vaunage* ».

Nous avons reçu également :

- La lettre de l'Académie des Beaux-Arts N°83. Hiver 2016-2017.
- Les Mémoires de l'Académie d'Orléans-Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts. Année 2015.
- Les Mémoires 2012-2013 de l'Académie des Hauts Cantons. Arts, Sciences et Belles Lettres.
- Les Chroniques de Haute Provence. Revue de la société scientifique et littéraire de Haute Provence. N°377 année 2016.
- Le Bulletin de la Diana. Tome LXXV. Année 2016.

Le président prend la parole pour présenter le conférencier, Robert Chalavet, membre non résidant, en ces termes :

Monsieur et cher confrère.

J'ai l'honneur et le plaisir d'introduire votre communication lors de la première séance ordinaire de l'année 2017 et, pour moi, la dernière intervention en qualité de président sortant de notre Académie.

Depuis douze ans, vous fréquentez assidûment l'hôtel de l'Académie, vous investissant avec l'amabilité, la rigueur et l'efficacité qui vous caractérise. Permettez-moi d'évoquer avec ma profonde gratitude votre implication à la commission des finances, votre présence régulière aux séances bimensuelles, et les divers domaines et travaux de notre compagnie auxquels vous apportez votre concours.

Cher confrère, vous êtes un nîmois du quartier de la Croix de fer. Ce quartier entre le Mont Duplan et les Trois Fontaines, lieu du martyr de saint Baudile. Selon Aimé Serre, dans son ouvrage sur les rues de Nîmes, « il s'agit d'une rue qui dégringole du sommet de la colline des moulins jusqu'au col de la Croix de Fer. Elle doit son appellation à une croix forgée dans le fer, et érigée au sommet du col qui fut ainsi désigné : la Croix de Fer ». Descendons en coeur de ville jusqu'au lycée Alphonse Daudet, dont vous conservez l'excellent souvenir de vos années d'études. Ensuite, après avoir étudié le droit à la faculté de Montpellier, vous intégrez le barreau de Nîmes. Avocat, vous exercez le droit durant la période de mise en place de la caisse de retraite pour les artisans et de l'aide sociale, qui deviendra ensuite la DDASS, et dont vous avez été le contrôleur départemental. Cet investissement, dans les questions sociales, vous oriente vers le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la santé publique.

C'est une nouvelle carrière qui s'ouvre, vous conduisant d'abord en Alsace, à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à Montreuil-sous-Bois, et à Nîmes en 1979 où vous êtes nommé directeur du Centre Hospitalier Universitaire.

Vos qualités professionnelles étant remarquées, vous êtes appelé comme conseiller technique auprès de Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Puis chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, ministre de la santé, afin d'organiser la formation permanente du personnel hospitalier.

Vous donnez aussi des cours de droit hospitalier dans les facultés parisiennes. De plus, vous apportez votre concours aux travaux des conseils de prud'hommes, de la communauté européenne, et du conseil d'Etat.

Toutefois ces nombreuses et hautes fonctions ne révèlent pas complètement votre personnalité. « Vous êtes un esthète du vin et un esthète en matière artistique », disait Madame Marès, président, en exercice, en vous recevant comme membre de l'Académie, le 7 novembre 2008.

En effet, la variété de vos communications et l'intérêt qu'elles ont suscité dévoilent d'autres facettes de votre riche personnalité. Il faudrait les citer toutes. Pardonnez-moi de mentionner seulement, ce soir, celles que vous avez données lors des séances solennelles publiques : la première intitulée :

« Le bombardement de Nîmes le 27 mai 1944 ». Et la seconde : « Une famille gardoise autrefois célèbre, aujourd'hui oubliée, Les Peladan ». Et deux autres, lors de séances ordinaires, que j'ai retenues : « Le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen, amorce de réflexion sur la responsabilité ». Et dans un autre registre : « Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses rapports avec la famille Carrière ». Nous savons combien la musique enchante le mélomane, l'instrumentiste et le critique musical que vous êtes.

Veillez me pardonner, cher confrère, d'arrêter là mon propos, car il est temps d'aller, sous votre conduite, à la rencontre du « petit train » de la Camargue. Si pour beaucoup de Nîmois il était le « petit train » des Saintes-Maries-de-la-Mer, votre communication nous le fera découvrir certainement tout autre qu'un « petit train » à vocation touristique. Nous vous écoutons. Bien volontiers.

Notre confrère Robert Chalavet prend la parole pour cette communication intitulée :

Le petit train de la Camargue ou « Des Cévennes à la mer »

C'est au milieu du XIX^e siècle que se développe la révolution industrielle. Elle concerne d'abord le textile puis la métallurgie et fait émerger de nouvelles branches comme la chimie.

Rien d'étonnant alors qu'en 1855, un jeune ingénieur de la Drôme, Henry Merle, installe son usine de fabrication de la soude à Salindres, en plein cœur du bassin minier d'Alès. Là est le charbon, source de l'énergie de l'époque où règne la machine à vapeur et pas très éloigné de la Camargue où se trouve le sel dont il a besoin en grandes quantités. Il s'y rend acquéreur de 8 000 hectares de terrains lagunaires entre l'embouchure du grand Rhône et l'étang du Vaccarès. Son rêve est d'assurer une liaison permanente et rapide entre son site cévenol et la mer. Il meurt en 1877 et son directeur, Alfred Rangod, reprend l'usine sous le nom de Péchiney.

L'objectif de Merle ne sera atteint que partiellement : une ligne de chemin de fer à voie métrique sera créée, en 1892, entre le Salin-de-Giraud et Arles-Trinquetaille qui imposera dans cette gare, de pénibles, lents et coûteux transbordements du sel entre les wagons de la voie étroite et ceux de la compagnie du PLM de Paulin Talabot, voie à écartement de 1,435 m, qui dessert Alès et Salindres.

Ce réseau, exploité par la Compagnie des Chemins de Fer de Camargue (CFC) dont le principal actionnaire est la Société Péchiney, devra, pour obtenir l'appui du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, assurer, outre le transport des marchandises, la desserte des voyageurs non seulement entre Arles-Trinquetaille et Salin-de-Giraud mais aussi entre Arles et Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Ceci facilitera le développement touristique de ce lieu de pèlerinage et ouvrira les plages de la Méditerranée aux Arlésiens.

C'est la gare d'Arles-Trinquetaille qui sera le centre du réseau, point de départ de ces deux lignes et qui abritera les services de gestion et le parc des matériels. Le siège social de la compagnie restera à Paris, rue Richelieu.

Rapidement l'entreprise s'avère trop restreinte pour être rentable. La compagnie s'efforcera alors de rallier le Conseil Général du Gard à l'idée d'étendre le réseau. Le Gard finira par donner son accord pour l'établissement d'une ligne Nîmes-Arles à la condition qu'on y ajoute la desserte de Saint-Gilles. Un accord sera finalement trouvé avec la

création d'un embranchement à partir de Bouillargues vers Saint-Gilles, mis en service en 1902, un an après la mise en service de la ligne principale.

La partie gardoise du réseau sera la première à abandonner dès 1920 la traction à vapeur au profit de la traction électrique. Le département des Bouches-du-Rhône ne se décidera que douze ans plus tard, il adoptera la traction électrique en 1932.

La Seconde Guerre mondiale entraînera, lors du bombardement d'Arles en août 1944, la destruction du pont de Trinquetaille. Il ne sera pas reconstruit rompant ainsi définitivement le lien ferroviaire entre Arles-Trinquetaille et Nîmes par la voie étroite du train de la Camargue et entre Arles et Lunel par la voie du PLM.

Par ailleurs, le développement de la voiture personnelle, telles la 4 CV de Renault ou la 2 CV de Citroën détourne du train une grande partie de la clientèle, surtout gardoise.

Le nombre de voyageurs qui avait dépassé, sur l'ensemble du réseau, les 400 000 en 1932 est tombé à 213 000 en 1956.

A partir de 1948, des activités du réseau gardois sont progressivement supprimées, d'abord le transport des marchandises puis celui des voyageurs. Le 1^{er} janvier 1951 les lignes Nîmes-Arles et Nîmes-Saint-Gilles perdront toute leur activité.

En 1953, ce sera le tour de la ligne Arles-Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Seule la ligne historique du transport du sel entre Salin-de-Giraud et Arles continue de fonctionner activement puisque, en 1956, 150 000 tonnes de sel sont encore transportées.

Mais la création par Pechiney d'un bac entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône donna le coup de grâce. Il permet d'éviter tout transbordement. Le sel est chargé sur l'embarcadère côté Salin dans des wagons trémie dont les roues sont à écartement SNCF, ces wagons sont chargés sur le pont du bac, doté de rails raccordés, sur l'autre rive, au réseau SNCF.

Le petit train de la Camargue a été supprimé le 1^{er} septembre 1958, il n'avait plus sa raison d'être. Il fut par certains côtés très en avance sur son temps, il était porteur de nombreux souvenirs pour ses usagers mais il n'a pas résisté aux exigences de la vie moderne : la liberté des voyageurs assurée par la voiture personnelle et la recherche de rentabilité par la diminution des coûts de transport.

PASSATION DES POUVOIRS

L'ordre du jour prévoit la passation des pouvoirs entre le président sortant Mgr Bernard Fougères et le président Gabriel Audisio.

Le président sortant Mgr Bernard Fougères s'exprime ainsi :

Monsieur le Président.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel.

Chères consœurs, Chers confrères.

Ce n'est pas sans appréhension que j'ai endossé le costume du président de l'Académie, lorsque vous m'avez élu pour l'année 2016, sachant qu'il faudrait assumer les missions ecclésiales déjà confiées par l'évêque et en outre la présidence de notre compagnie. J'ai donc accepté le mandat que vous m'avez donné en me référant à l'esprit de service qui anime ma vie sacerdotale depuis 50 ans. Ne doutant pas que je pouvais compter sur l'aide et le soutien du vice-président, du secrétaire perpétuel et des membres du bureau.

Au terme de mon mandat, je tiens à vous remercier chaleureusement, chers confrères et, si vous le permettez, amis.

Merci, Monsieur le vice-Président de nous avoir aiguillonnés et quelquefois modérés. Merci Monsieur le Secrétaire Perpétuel pour

vosre grande disponibilité et tout le travail de préparation des séances et réunions, des comptes rendus, de l'animation de notre maison, sans oublier la communication, les relations extérieures, le protocole et la nécessaire réactivité face à l'imprévu. Merci également à Bernard Simon, secrétaire adjoint

Je remercie sincèrement notre trésorier Monsieur Charles Puech, et Monsieur Alain Penchinat trésorier adjoint. Vous veillez, chers confrères, sur les finances de notre Académie « en bon père de famille », selon l'expression consacrée, mais adaptée au XXI^e siècle.

Merci également à Jean-Louis Meunier, ancien président et bibliothécaire, pour sa disponibilité et son investissement au sein de notre compagnie.

Enfin je vous remercie chères consœurs, chers confrères, correspondants et amis de notre Académie. Je vous suis reconnaissant des relations cordiales que nous entretenons, ainsi que de vos paroles d'encouragements, et des témoignages de sympathie.

Monsieur le Président, le moment est venu, selon l'usage, de la passation des pouvoirs. J'ai la conviction que vous incarnerez fort bien la fonction présidentielle de l'académie.

Votre expérience d'universitaire, spécialiste d'histoire moderne, votre vaste culture, vos connaissances du fonctionnement de notre compagnie, et votre action au sein d'associations, telles la Fondation Jean-François Séguier ou l'AGAVIP sont des atouts pour la bonne, belle et fructueuse année de présidence que je vous souhaite de tout coeur, en vous remettant, selon la tradition, la clef de notre illustre maison et la clochette qui donne le signal de l'ouverture de nos séances. Ainsi tout est accompli.

Le président Gabriel Audisio remercie avec courtoisie Mgr Bernard Fougères et formule le vœu que l'Académie poursuive ses travaux avec énergie en proposant à toutes les consœurs et à tous les

confrères de participer activement aux différentes activités. Il invite l'assemblée à venir partager le verre de l'amitié et la galette des rois dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 20 janvier 2017

La séance est ouverte à 16 heures

sous la présidence de Gabriel Audisio.

Présents : Mmes Deronne, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier. MM. Audisio, Aventurier, Chabert, Fougères, Hugues, Meine, Meunier, Mutin, Puech, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mme Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Mazauric, Poujoulat, Prat. MM. Belin, Cavalier, Chalavet, Fabre, Fontaine, Gardelle, Iancu, Matouk, Penchinat, Stéphane, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Reboul. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Février, Fournier, Maréchal, Ott, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Brandts, Giacomoni, MM. Auriol.

Après l'ouverture de la séance par le président Gabriel Audisio, Mgr Bernard Fougères lit l'éloge qui aurait dû être prononcé lors des obsèques de notre consœur, membre honoraire, Marcelle Viala mais qui avait souhaité aucune prise de parole lors de la cérémonie. Cet hommage est retranscrit à la fin de ce compte rendu.

Le président donne la parole à notre confrère Daniel Jean Valade qui présente le festival de la Biographie qui va se dérouler les 27, 28 et 29 janvier à l'hôtel Atria.

Cette année, le thème retenu est « Les écritures de l'histoire ». Le salon se déroulera sous la coprésidence d'Emmanuel de Waresquiel qui publie « *Juger la reine* » consacrée à Marie-Antoinette et de Ghislaine Dunant, auteure d'un livre sur Charlotte Delbo. Notre confrère nous invite à l'inauguration qui aura lieu vendredi 27 janvier à 18 heures.

Notre consœur Paule Plouvier, présidente du jury du prix littéraire Marthe Isoire, informe l'assemblée que ledit prix a été attribué à Marie-Hélène Moreau pour son récit intitulé « *Fragments* ». Le prix lui sera décerné lors de la séance solennelle publique dimanche 5 février.

C'est ensuite Jean-Louis Meunier qui annonce l'actualité des Bibliophiles de Nîmes et du Gard avec la conférence de Bernard Malzac intitulée « Des éditions uzétiennes : La Fenestrelle ». Cette conférence a été donnée mercredi 25 février à la salle de conférences de Carré d'Art.

Le président informe finalement l'assemblée que le Bureau du secrétariat a été réorganisé pour favoriser la convivialité. Une machine à café a été installée et l'on pourra lire le Midi Libre et la Gazette.

Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 6 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS

Nous avons appris la disparition à l'âge de 92 ans de René Maubon, Il avait été reçu correspondant en 2004. Cet ancien ébéniste était musicologue, mélomane passionné par Berlioz. Ses obsèques religieuses se sont déroulées mardi 17 janvier 2017, à 11 heures, en l'église de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Le président et le secrétaire perpétuel ont assisté à la séance solennelle de rentrée de l'Académie des Hauts Cantons qui s'est déroulée samedi 14 janvier dans les salons de l'hôtel de ville du Vigan.

Le président, le secrétaire perpétuel et notre confrère Michel Belin, magistrat honoraire ont assisté mercredi 18 janvier à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Grande instance. L'après-midi, le président a participé à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Commerce.

OUVRAGES

La fondation Louis Jou, présidée par notre consœur Jacqueline Leroy a adressé une magnifique carte de vœux imprimée sur papier d'Arches.

Nous avons reçu également :

- Le bulletin de la Société de Borda. Patrimoine des Landes. N°524, Année 2016.
- Le Bulletin de la Société Archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers. N°422. Année 2016
- Les Mémoires 2012-2013 de l'Académie des Hauts Cantons.

Le président prend la parole pour présenter le conférencier, Pierre Henri Chalvidan, en ces termes :

Monsieur,

vous avez rejoint très récemment notre Compagnie, ayant été reçu comme correspondant au mois de mai 2015. Permettez-moi donc d'abord de vous féliciter et vous remercier d'avoir ainsi, à peine élu, proposé une intervention, qui a été acceptée par notre Commission du programme.

Au titre que vous avez choisi, j'ai d'abord eu une réaction d'étonnement comme ce fut sans doute le cas d'autres membres. En effet, après vous avoir entendu lors de la séance de réception, j'avais retenu votre spécialité de juriste. Mais, nous le savons, il est possible

d'avoir plusieurs cordes à son arc et, à plusieurs reprises ici même, il a été démontré que l'on peut acquérir plusieurs compétences. Le ver à soie donc. Ayant, comme vous le savez, la charge des archives de cette maison, j'ai aussitôt consulté l'inventaire en cours d'élaboration et j'y ai trouvé 22 articles, allant de 1783 à 1926 qui, sous des formes différentes - travaux, rapports, concours ou correspondance - et une communication publiée dans les *Mémoires* traitent de cette fameuse chenille du bombyx du mûrier, si importante autrefois pour notre région. La lecture de votre sous-titre, « Esquisse d'un plan B pour une sortie de crise par le haut », me conforta presque dans mon interprétation, car la crise de la sériciculture en Languedoc eut des conséquences dramatiques pour sa population. Mais la lecture du résumé que vous avez fourni m'a évidemment convaincu de mon erreur. Le ver à soi n'est pour vous qu'une métaphore et votre propos, se penchant sur la situation actuelle de notre société, relève plutôt, à mon sens, de la philosophie et de l'éthique. Il me paraît d'ailleurs, sous l'apparente modestie du terme « esquisse », très ambitieux puisqu'il s'agit de « sortie de crise » et, qui plus est, « par le haut ».

C'est avec grand intérêt et attention que nous vous entendrons sur le diagnostic de cette crise, dont tout un chacun s'accorde à en constater l'existence sans toutefois prendre la peine d'en identifier les signes et encore moins à proposer quelque solution.

Monsieur, je vous cède la parole.

Pierre-Henri Chalvidan prend la parole pour cette communication intitulée :

« L'apothéose du ver à soie

Esquisse d'un plan B pour une sortie de crise par le haut. »

Par-delà le caractère bien prétentieux du titre, (on essaiera de se le faire pardonner !), il s'agira, plus simplement, dans cette

contribution de poursuivre la réflexion précédemment amorcée sur la crise de nos sociétés. En repartant de la conviction que cette crise est fondamentalement une crise de la pensée, une incapacité de nos sociétés, comme le dit Marcel Gauchet, à retrouver une intelligibilité globale d'elles-mêmes, seule capable de générer les valeurs nécessaires au développement d'un projet collectif, d'une idée du bien commun qui transcende les intérêts particuliers et catégoriels.

Et pourtant – ce sera le constat initial – nous ne manquons pas d'intellectuels de haut vol pour penser la crise, de « bonnes feuilles » pour alimenter notre ruminant intellectuelle. Elle ne parvient que difficilement, cependant, à prendre de la hauteur : nous nous sentons enfermés dans l'horizontalité d'un monde clos, rongé de peurs, sans avenir et sans espérance. Une horizontalité qui est même explicitement revendiquée comme le principe moteur d'une réinvention de la démocratie. C'est, par exemple, le maître mot d'un mouvement pourtant intitulé Nuits... « debout » !

C'est ici que l'allégorie du ver à soie, cet animal dont « l'éducation » a si fortement marqué la culture cévenole, peut indiquer une issue. Comparaison – c'est le mot qu'elle emploie – empruntée, bien sûr, à Thérèse d'Avila (*Le Château intérieur – Vênes demeures*, II.1).

Voici, en effet, qu'après avoir bravé le froid de l'hiver nécessaire à son éclosion, puis mûri bien au chaud dans les nouets, la graine « entre en émotion » et donne naissance aux vers : les manhans. C'est l'espelida. Lesquels manhans, s'ils échappent à de nombreuses maladies, vont traverser quatre mues, cinq âges tout en se nourrissant de plus en plus avidement de la bonne feuille du mûrier. Un jour cependant, le « galavar », ce goulu, ne s'en satisfait plus, relève la tête, tombe amoureux d'un brin de bruyère blanche et décide d'y faire demeure, redécouvrant les vertus de la verticalité et de l'intériorité. C'est ce que l'on appelle sa « montée ». Il s'installe dans les hauteurs et, partant de l'extérieur vers l'intérieur, il tisse son cocon. Mais pas pour s'y enfermer. Au contraire : pour y connaître une métamorphose. Quinze jours après la « perfection »

du cocon, c'est l'apothéose : surgit le papillon et, comme le chante un poète occitan :

« Se vei bombir dins l'ér d'estiu
Se vei amb sas alas grande de seda
D'aur et d'arcolan »

« Il se voit bondir dans l'air d'été
Il se voit avec ses grandes ailes de soie
D'or et d'arc-en-ciel. »

Telle pourrait être la leçon du ver à soie. Il s'agira dès lors de filer la parabole tout comme nos ancêtres, à l'abri des terrasses à arceaux, filaient la soie... La terrasse étant, on le sait bien, - qu'on songe aux annonces de Fra Angelico – un lieu médian entre le haut et le bas, l'intériorité et l'extériorité, la subjectivité et l'objectivité.

D'abord en essayant d'affiner le diagnostic. Qu'est-ce qui peut permettre de comprendre cette pesanteur de la pensée moderne, cette difficulté à prendre de la hauteur ? On avancera l'hypothèse qu'elle tient essentiellement au fait que la pensée est elle-même tributaire des limites de la modernité. On veut dire d'abord par là, qu'à l'image des vers dans leurs « tauliers », elle ne cesse de tourner en rond dans des lieux conceptuels étriqués (à commencer par la catégorie, concentrationnaire, du social) et puis on veut dire surtout que son mode opératoire dominant devient inopérant. Ce mode, c'est celui de la raison instrumentale et du démocratisme dont on verra pourquoi ils sont impuissants à fournir une intelligibilité globale et mobilisatrice.

Ce dont il s'agirait alors, c'est bien de parvenir à effectuer un bond intellectuel pour échapper aux pesanteurs de la modernité tardive. Et l'on évoquera une autre métaphore, développée par Italo Calvino dans son « Aide-mémoire pour le prochain millénaire », celle du bond de Cavalcanti, qui réactive poétiquement celle du ver à soie.

Comment rebondir donc, prendre de la hauteur, sans perdre de vue les réalités terrestres mais au contraire pour les féconder à nouveaux frais, esquisser les voies et moyens d'une renaissance ? A titre de possible chemin, on présentera quelques perspectives tirées de la Doctrine Sociale de l'Eglise puisque, avec la gouvernance, telle est, disons, notre spécialité. Plus précisément, on s'inspirera des profondes analyses déployées par Benoît XVI, en particulier dans une étude justement intitulée « Valeurs pour un temps de crise ».

Elles tendent à faire valoir que la seule issue pour un dépassement par le haut des actuelles apories réside dans une réinjection de transcendance, une reconnexion de la Foi et de la Raison, une réarticulation du christianisme et de la démocratie dans la mesure où celui-ci est source de valeurs, non pas comme religion révélée, mais comme tradition sur le Bien intelligible par la raison. Mais non plus une raison close : un grand Logos transcendant la pensée des Lumières et ouvrant par là-même de nouveaux lieux conceptuels, de nouveaux espaces de réflexion. On en survolera quelques-uns.

Un plan B donc, B comme Benoît et à double titre : le Benoît contemporain mais aussi et surtout le Benoît fondateur de la tradition monastique occidentale... Il y a, par exemple, tout un courant de la théologie politique américaine qui développe, pour sortir de la crise, ce qu'il dénomme « l'option bénédictine » ... Où l'on rejoint la problématique de la « *vita activa* » et de la « *vita contemplativa* » chère à Hannah Arendt.

Et n'est-il pas vrai que c'est bien, pour une bonne part, dans le cocon des monastères et à partir des trois fils de la Règle – *ora, lege et labora* – que se sont tissés les fondamentaux d'une civilisation européenne qui, certes, comme toutes les autres, est mortelle mais

qui, peut-être, à la différence des autres, a été ensemencée d'un gène spécifique de résurrection.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17h45.

In memoriam le 20 janvier 2017.

Hommage à Marcelle Viala membre honoraire.

Mgr Bernard Fougères

Monsieur le Président,

Monsieur le secrétaire Perpétuel,

Chères consœurs. Chers Confrères.

Notre consœur, Marcelle Viala est décédée paisiblement le 2 janvier 2017 au sein de la maison de retraite « Lumière et paix », au château Silhol, où elle s'était retirée, depuis quelques mois, lorsque ses forces ne lui permirent plus de demeurer chez elle. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 10 janvier.

Marcelle Viala était née à Monaco, ses parents résident dans la principauté, en raison des obligations professionnelles de son père qui était fonctionnaire. Toutefois ses racines familiales étaient cévenoles, sa famille étant originaire de Cognac, village typique des Cévennes gardoises, protestantes. Terre de résistance sur laquelle s'était forgée la foi de nombreux croyants protestants, qui préférèrent l'exil ou la mort pour garder leur foi et leur liberté de conscience. Elle était encore enfant lorsque la famille vint s'établir à Nîmes. C'est à l'école de la place Bellecroix, qu'elle fut d'abord scolarisée, puis au lycée de jeunes filles Feuchères. Elève brillante, outre le baccalauréat elle obtint un prix de philosophie. Son goût pour la littérature et la philosophie l'orienta vers l'université de lettres de Montpellier où elle obtint la licence de lettres classiques.

La deuxième guerre mondiale de 1939-1945 ouvre une sévère période au cours de laquelle se révèle son sens humanitaire. Elle passe le diplôme de puéricultrice au centre hospitalier de Nîmes où elle déploie sans compter, ses compétences et son dévouement, auprès des enfants souffrants de la guerre. Lorsqu'elle reprend les études c'est pour présenter l'agrégation. Elle débute dans la vie professionnelle à la mairie de Nîmes, dans le service d'aide sociale, lors de la création du Bureau des familles, qu'elle inaugure. Mais ce sera une courte parenthèse, car sa carrière professionnelle va véritablement se déployer, dans l'enseignement de la littérature classique et moderne. Au lycée d'Alès, puis à Nîmes : aux lycées Feuchères, Daudet et Montauray. Ses qualités pédagogiques, son charisme de la transmission du savoir, son ouverture d'esprit, son humanité étaient très appréciés, des élèves et des enseignants.

Le 3 avril 1992 Marcelle Viala était reçue à l'Académie de Nîmes, au fauteuil de Jean Brunel, par Madame Christiane Lassalle président en exercice. Elle demeura très attachée à notre compagnie, présentant de nombreuses communications originales et inédites dont voici quelques titres évocateurs : « *Saint Jérôme, directeur de conscience* », « *Bernard Lazare, homme de lettre* », « Une œuvre de jeunesse : « *les amoureuses* » d'Alphonse Daudet ».

Quant aux Cévennes, elles ne sont oubliées avec : « *Littérature orale en langue d'oc recueillie dans les Cévennes vers 1880* », un recueil de chants et de contes collectés par Pierre Fesquet pasteur à Cognac.

Elle avait exercé la fonction de président durant l'année 1999 succédant à Janine Reinaud. Enfin il y a seulement six ans, suite à sa décision de se retirer, pour raison de santé, de sa participation active à l'Académie, le président Jean-Marc Roger avait fait procéder à l'élection de Marcelle Viala en qualité de membre honoraire.

Nous conserverons de notre consœur le souvenir de sa belle et riche personnalité et en forme de testament : « Son attachement au travail bien fait, à la précision et à la clarté de l'écriture, et à la curiosité des choses de l'esprit. »

Séance du 3 février 2017

La séance est ouverte à 16 heures

sous la présidence de Gabriel Audisio.

Présents : Mmes Deronne, Lassalle, Marès, Mazauric, Pallier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fabre, Fougères, Hugues, Victor Lassalle, Pierre Marès, Meunier, Mutin, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Plouvier, Poujoulat. MM. Fontaine, Iancu, Matouk, Meine, Penchinat, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brandts, Giacomoni. MM. Frère Jean, Huard, Krebs, Maréchal, Ott, Pey, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Reboul. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Fournier, Larnac, Launay, Pontvieux.

Le président ouvre la séance en annonçant la disparition de notre confrère Georges Sapède.

Chères consœurs et chers confrères,

C'est avec émotion que nous venons d'apprendre la disparition à l'âge de 97 ans de notre confrère Georges Sapède, membre honoraire.

Son fils Bruno est venu nous annoncer cette triste nouvelle le mardi 31 janvier à l'Hôtel de l'Académie, précisant que les obsèques se

dérouleraient à Salindres dans la plus stricte intimité et qu'aucun faire-part de décès ne serait publié.

Nous respectons la demande de Bruno Sapède. Cependant, nous souhaitons informer les membres de l'Académie de la disparition de notre confrère.

Georges Sapède avait été reçu en 1986 par le président Jean Lauret au fauteuil de Jean Paradis. Il a été président de notre compagnie en 1995. Il venait d'être élu à l'honorariat le 4 novembre dernier 2016.

Né à Salindres, Georges Sapède était ingénieur de formation et sa carrière professionnelle s'est déroulée chez Pechiney à Salindres. Il avait également suivi une formation de juriste. C'était un ami proche de Louis Leprince-Ringuet.

Georges Sapède a consacré sa retraite à l'écriture et à l'histoire. Nous retiendrons ses principales monographies : Le siège d'Alès par Louis XIII, La peste de 1721, La guerre des Camisards, La fondation d'une Ecole de Marine à Alès, La Symphonie cévenole de Vincent d'Indy, Le baron Jacques de Cambis, Le chimiste Jean-Baptiste Dumas.

En 2004, il publia son dernier livre : Les poètes de l'An II, du Languedoc au Paris de la Révolution édité aux Presses du languedoc.

Le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence. Il donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 20 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS

Nous avons appris la disparition du frère de Simone Mazauric : M. Robert Louis Martin, décédé à l'âge de 74 ans ainsi que le décès à l'âge de 75 ans de la sœur de Bernard Cavalier : Mme Brigitte Spanjard.

Nous avons présenté nos plus sincères condoléances à notre consœur et notre confrère.

Le président prend la parole pour accueillir Simone Mazauric, membre résidant, en ces termes :

Chère consœur, collègue et amie,

vous avez été reçue au sein de notre Académie en septembre 2014 et vous nous présentez aujourd'hui votre première communication, consacrée à un savant nîmois du XVII^e siècle. C'est dire si vous l'avez mûrie. Vous parvenez cependant à respecter la règle en présentant une intervention inédite, puisque votre ouvrage est chez l'éditeur et devrait paraître dans le courant de l'année. Je pressens toutefois que votre titre, certes en adéquation avec le salon de la biographie, récemment tenu dans notre ville, ne se limite pas à un simple récit de vie, une série d'anecdotes, comme c'est trop souvent le cas dans les biographies affectionnées par les éditeurs, puisque c'est l'un des genres de la librairie qui se vendent le mieux.

Votre parcours scientifique est suffisamment original pour être relevé. Certains ici ne savent peut-être pas que la carrière des enseignants-chercheurs de l'Université est contrôlée par le CNU (Conseil National des Universités), composé de 87 sections, supposées couvrir tous les champs du savoir. Il incombe donc à chacun de s'inscrire au sein de la section de sa compétence. Or un problème surgit lorsqu'un chercheur peut prétendre relever de plusieurs spécialités : où le placer ? C'est la difficulté que vous avez rencontrée car, fait rarissime, trois sections vous ont estimée qualifiée aux fonctions de maître de conférences : la 9^e (langue et littérature françaises), la 17^e (philosophie) et la 22^e (histoire des mondes modernes). Au lieu de vous valoriser, cette orientation pluridisciplinaire fut pour vous plutôt un handicap dans votre cursus lors des recrutements : les commissions d'historiens estimant que vous étiez plutôt philosophe, les philosophes que vous étiez plutôt littéraire etc... Finalement le CNU a reconnu qu'il y avait là une faille dans le système du découpage du savoir et a créé un 12^e groupe intitulé « pluridisciplinaire » et comprenant 5 sections, dans lesquelles pourtant toutes les combinaisons possibles sont loin de figurer, ainsi par exemple où classer un ou une géologue et archéologue... Pour ma part, je reste

persuadé que les approches pluridisciplinaires et interdisciplinaires sont les plus fructueuses pour la recherche, les plus gratifiantes pour l'esprit, comme je l'ai pratiqué comme enseignant et chercheur, tant au lycée qu'à l'Université. Les termes utilisés dans le titre de votre intervention l'indiquent déjà : républicain des lettres, occitan, physicien, nîmois, réformé... Ce faisant, vous êtes en parfaite adéquation avec l'Académie qui, par nature, est interdisciplinaire.

Vous êtes ainsi un oiseau rare ayant plusieurs cordes à son arc, si l'image n'est pas trop incongrue, sans doute comme le personnage que je vous laisse nous présenter.

Simone Mazaauric prend la parole pour cette communication intitulée :

« Un républicain des lettres occitan : le physicien nîmois et réformé Claude Guiraud (1612-1657) »

La mémoire de Claude Guiraud (1612-1657), physicien nîmois et huguenot très renommé en son temps, n'a été conservée que par quelques rares notices biographiques rédigées, pour les plus importantes d'entre elles, au XVIII^e siècle. C'est que son œuvre, demeurée manuscrite, a été longtemps considérée comme perdue. En découvrant récemment trois de ses manuscrits, qui sont conservés à la bibliothèque universitaire de Leipzig, il m'a été possible d'établir que sa réputation n'était pas usurpée. Ils révèlent en effet l'étendue de son information savante. Ils illustrent aussi sa volonté, qui est celle, au même moment, de tous les artisans de la construction de la « science moderne », d'œuvrer à l'élaboration d'une nouvelle philosophie naturelle, d'inspiration chez lui non seulement anti-aristotélicienne et « mécaniste » mais aussi atomiste, ce qui était plus singulier. Sans pour autant, il est vrai, les égarer, il a pu ainsi entrer en relations, directes ou indirectes, avec les plus grands savants de son temps, Descartes et Gassendi notamment mais aussi Mersenne, Hobbes ou Fermat.

On ne s'étonnera pas dès lors que ce physicien, féru d'optique, ait occupé, dans les années 1640-1650, une place centrale au sein de la

vie savante nîmoise et, plus généralement, au sein de la « république des lettres » languedocienne. Ami du polygraphe Samuel Sorbière, un autre nîmois, familier des savants montpelliérains Bonnel et Saporta, lecteur de Basson, qui a été à la fois régent de l'académie protestante de Die et l'un des premiers restaurateurs de l'atomisme au début du XVII^e siècle, proche du grand controversiste Derodon, lui aussi régent de l'académie de Die puis de celle de Nîmes : l'étendue de ses relations savantes fait de lui l'une des figures majeures en son temps de la vie intellectuelle dans le midi réformé, dont il révèle en même temps tout le dynamisme, trop longtemps sous-estimé.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 h 45.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

Vendredi 10 mars 2017, 14h30 – Salle des séances

COMPTE RENDU

Présents : Mmes H. Deronne, C. Lassalle, J. Leroy, C. Marès, J. Leroy, S. Mazauric, M. Pallier, M. Poujoulat. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, R. Chabert, R. Chalavet, B. Fougères, H. Hugues, J. Meine, J.-L. Meunier, P. Mutin, C. Puech, B. Simon, P. Trarieux, D. Valade.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, B. Maurin-Farelle, P. Plouvier, D. Prat, S. Teulon-Lardic. MM. A. Bruguerolle, B. Cavalier, G. Fabre, B. Fontaine, C. Iancu, J. Matouk, P. Mutin, P. Marès, A. Penchinat, R. Stephan, D. Travier.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance à 14 heures 30. Il attire l'attention des confrères sur la vigilance qui doit être observée pour les propos tenus à l'extérieur sur l'Académie, sur la nécessaire confidentialité de nos échanges sous peine de ruiner la liberté de parole.

Le président recommande à nos confrères d'intervenir lors des séances ordinaires pour exprimer un point de vue différent de celui de l'intervenant, s'il y a lieu, de façon à nourrir la réflexion : toute divergence d'idée n'est pas une atteinte à la personne.

1. Introduction : G. Audisio

- Organisation des deux séances administratives.
 - a- La séance du mois de mars sera dédiée aux aspects purement administratifs. Examen des comptes de résultats, bilans financiers. Vote du quitus. Présentation des candidatures des correspondants retenus par la commission ad hoc.
 - b- La séance du mois de novembre sera consacrée au balayage des commissions. Introduction de la notion d'évaluation des résultats en fonction des objectifs affichés.
- Revue en échange.
 - a- Rappel : on reçoit 94 revues en échange qui sont très peu lues, voire pas du tout.
 - b- Elles constituent une très grande richesse.
 - c- Le Bureau a confié à Jean-Louis Meunier d'établir un tableau qui consignera pour chaque membre de réaliser un rapport sur un article d'une revue de son choix pour être présenté en début de séance ordinaire. (Temps de parole de dix minutes.)
- Commissions.

Le tableau des commissions a été transmis (page 3). Le président souhaite que chaque confrère ne s'inscrive que dans deux commissions, de même que chacun ne soit rapporteur que d'une commission. Chaque mandat de rapporteur de commission pourrait être limité dans le temps, cinq ans par exemple. Aucune décision sur ce sujet.

2. Compte rendu d'activités (PJ) : Bernard Fougères et Alain Aventurier.

Aucune question soulevée.

3. Rapport financier (PJ) : Charles Puech et Bernard Simon.

Le quitus est voté à l'unanimité moins deux abstentions.

Chaleureux applaudissements pour la commission des finances et Beranrd Simon en particulier.

Synthèse.

Le budget de l'Académie de Nîmes s'établit en 2016 à 100 000 euros, du même ordre de grandeur que les années précédentes.

L'Académie dispose de deux types de recettes :

- celles tirées de la location de l'hôtel Davé qui s'établissent à 61 042 euros en augmentation de 5% par rapport à 2015 du fait de la stabilité locative. Cette situation n'est pas nécessairement pérenne.

- celles liées au fonctionnement de l'Académie pour 38 865 euros : les adhésions pour 9495 euros, les produits divers pour 8893 euros, les subventions et dons pour 14 400, les reprises de provisions pour 2971 euros et des produits financiers pour 3096 euros. La récurrence des subventions et des dons n'est pas acquise dans le temps.

Les excédents dégagés par l'activité locative s'élèvent, hors amortissement des travaux de toiture, à un montant de 27 178 euros, ce qui représente plus de 40 % de nos ressources de fonctionnement.

Les subventions et dons concourent à 27 % aux charges liées aux activités de l'Académie.

Les dépenses de l'Académie sont maîtrisées et sont en diminution par rapport à l'exercice 2015.

- ✓ Les diminutions récurrentes, donc *a priori* acquises, concernent les consommations d'eau pour 3336 euros, du fait des travaux de plomberie engagés, et des frais salariaux pour 3384 euros, conséquence du départ de madame Chauvet.
- ✓ Les réductions de charges enregistrées sur les travaux de 7549 euros pourraient ne pas être reconduites dans la mesure où un programme conséquent de rénovation et d'aménagement est en cours d'instruction.

- ✓ Une provision pour travaux de 7 000 euros a été constituée pour répondre aux aléas de réalisation.

Au 31/12/2016 les comptes d'épargne sont portés au bilan pour un montant de 114 200 euros et les disponibilités ressortent à 42 746, ce qui permet de faire face aux imprévus.

Le résultat 2016 est équilibré avec un excédent de 617 euros contre une perte de 439 euros en 2015.

La situation financière de l'Académie de Nîmes est saine et permet d'envisager sereinement les prochains exercices. Il convient de rester attentif à la gestion et de raisonner les investissements nécessaires au développement des activités dans un contexte de risque locatif et de tendance à la réduction des subventions.

4. Autres sujets :

- Colloque 2018 - Toulouse

René Chabert a été désigné par le Bureau pour être le représentant de l'Académie concernant cette manifestation. Il tiendra informé l'ensemble des confrères.

- Réponse à M. le Préfet du Gard (Invitation en séance solennelle sur le problème de la radicalisation). M. Le Préfet nous informera du calendrier.
- Sortie annuelle. Visite du 4^e Régiment du Matériel

Le principe est adopté. Le secrétaire perpétuel tiendra informé le Bureau de la date envisagée.

- Travaux des nouvelles salles.

Les travaux des salles du premier étage vont démarrer et seront suivis par Antoine Bruguerolle, le président et le secrétaire perpétuel.

- Organiser une rencontre avec visite de l'Hôtel de l'académie pour les correspondants.

Proposition adoptée. Date à arrêter.

COMMISSIONS 2017

1- Commission des nominations des correspondants

R. Chabert (rapporteur), R. Chalavet, M. Pallier, G. Audisio, C. Puech, M. Belin.

2- Commission du programme

C. Marès (rapporteur), D. Valade, J. Matouk, R. Chabert, S. Mazauric, D. Prat, M. Pallier, J. Meine.

3- Commission des publications, Mémoires et Bulletins.

J. Meine (rapporteur). D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, B. Maurin-Farelle, D. Prat, C. Marès.

Correspondants accueillis : Evelyne Brandts, Luc Simula.

4- Commission des finances

C. Puech (rapporteur), B. Simon, A. Bruguerolle, A. Penchinat. B. Cavalier, M. Belin.

5- Commission de la bibliothèque et des archives

J. Leroy (rapporteur), C. Lassalle, G. Audisio, R. Stephan, S. Mazauric, JL Meunier.

Correspondants accueillis : J. Pey, B. Février.

6- Commission du patrimoine

H. Deronne (rapporteur), V. Ritter, M. Poujoulat, JL Meunier, P. Trarieux, A. Bruguerolle, B. Simon.

Correspondants accueillis : M. Giacomoni, JM Ott, J. Pey.

7- Commission « Arc méditerranéen ».

H. Deronne (rapporteur), C. Mares, M. Poujoulat, J.L. Meunier, P. Mares, P. Mutin, P. Trarieux, R. Stephan, C. Salenson.

Correspondants accueillis : G. Dugas, A. Gaudemer

CNA. Correspondant auprès de la CNA représentant l'Académie : **Michèle Pallier.**

Jury du Prix Issoire. Paule Plouvier (présidente). Catherine Marès, Micheline Poujoulat,

Brigitte Maurin-Farelle, Jacqueline Leroy, René Chabert, Jean-Louis Meunier.

Séance du 24 mars 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio**

Présents : Mmes Deronne, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Prat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chabert, Chalavet, Fabre, Fougères, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Mazaauric, Plouvier. MM. Bruguierolle, Cavalier, Fontaine, Gardelle, Iancu, Matouk, Pierre Marès, Simon, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni, Reboul. MM. Auriol, Chalvidan, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Frère Jean, Godlewski, Hooreman, Maréchal, Ott, Pey, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Brandts, MM. Auriol, Daudé, Fournier, Galligani, Riemenschneider.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 février qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS :

Vendredi 3 mars, suite à l'invitation du lieutenant-colonel Benoît Léger, commandant le 4^e régiment du Matériel à Saint Césaire, le président et le secrétaire perpétuel ont assisté à la cérémonie de présentation à l'étendard des jeunes engagés et d'adieu aux armes de l'Adc Tokila, présidée par le général de division Richard André.

Mercredi 22 mars, notre confrère François-Bernard Michel nous a invités au colloque intitulé : « *L'École des muses. Marcel Proust et les arts* », organisé par l'Académie des Beaux-Arts. Ce colloque, présidé par Pr. François-Bernard Michel, s'est déroulé au Palais de l'Institut de France.

Jeudi 16 mars, nous avons été invités au Parnasse à la soirée de présentation de la candidature de Nîmes pour son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

INVITATION :

Mercredi 3 mai à 18 h 30, salle de conférences de Carré d'Art, l'Académie de Nîmes, organise avec le soutien de la Ville une séance publique sur le thème :

«Pour une inscription de Nîmes sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.»

Elle sera animée par notre confrère, membre résident, Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine et Mary Bourgade, adjointe au maire, déléguée au Tourisme et à la promotion touristique du patrimoine, présidente de l'Office de tourisme.

ÉLECTION DE LA PROMOTION 2017 DES CORRESPONDANTS :

Le Secrétaire perpétuel procède à l'élection de la promotion 2017 des correspondants. Quatre candidatures ont été proposées par la

commission de nomination des correspondants dont le rapporteur est notre confrère, membre résidant, René Chabert.

Les résultats sont les suivants :

- Véronique Blanc-Bijon : 22 oui, 1 blanc
- Marie-Claire Chevalier : 21 oui, 1 blanc, 1 abstention
- Alain Artus : 22 oui, 1 blanc
- Père André Chapus : 22 oui, 1 blanc

Le président déclare que les quatre candidats sont élus et seront reçus vendredi 5 mai.

PUBLICATIONS :

Plusieurs confrères correspondants offrent à l'Académie leur dernier ouvrage :

- Guy Dugas : « *Tunisie, An I.* » Albert Memmi, édité chez CNRS Éditions, annoté par Guy Dugas.

- Michel Auguglioro : « *Nouvelles du front Suivies de fragments de correspondance* », édité chez Complices Editions

Nous avons reçu « Les Mémoires 2016 de l'Académie d'Angers ».

Le président présente la communication de notre confrère Pierre Mutin, membre résidant, en ces termes :

Cher confrère,

vous avez rejoint notre Académie en 2011 comme correspondant et avez été reçu membre résidant en 2015. Si vous êtes ingénieur dans les domaines de la géologie et de l'hydraulique, c'est au titre d'une autre spécialité que vous êtes déjà intervenu ici-même en 2013 et aujourd'hui,

à savoir votre connaissance de l'islam. Pour autant vous n'êtes pas un théologien de l'islam, ouléma chez les sunnites et mollah pour les sunnites, mais plutôt ce que l'on peut appeler un « islamologue ».

Votre naissance à Alger n'est sans doute pas étrangère à cette orientation et à cette sensibilité qui vous ont conduit à être membre de plusieurs cabinets ministériels et, pendant neuf ans, conseiller technique à la Présidence de la République, chargé de l'islam et des relations avec le monde arabe. Vous avez compris, dès votre entrée parmi nous, que ce monde et cette culture islamiques n'étaient pas les plus connus ni les plus présents des préoccupations de notre compagnie alors que l'actualité, la plus dramatique, nous les rappellent sans cesse. Nous nous trouvons assez souvent entraînés dans des discussions sur des sujets que nous connaissons mal, ou même que nous ignorons, ce qui ne nous empêche nullement d'affirmer et de prendre position. Pour ce qui regarde l'islam, la route qu'il nous reste à parcourir est encore longue. Sans parler du Coran, que sans doute bien peu d'entre nous ont lu - ce qui, au demeurant, se comprend vu l'aspect de ce texte - bien des publications de diverses natures existent désormais en français, qui nous ôtent toute excuse d'ignorance.

La dernière fois, vous nous parliez des « Différentes composantes de l'islam » et aujourd'hui des « Réalités de l'islam ». Ces réalités sont multiples - mais n'en est-il pas de même dans le christianisme ? - et il serait regrettable de limiter notre approche de l'islam à sa version la plus extrême et la plus éloignée de son essence. Vous poursuivez donc aujourd'hui votre démarche pédagogique à notre égard. Je vous en suis reconnaissant et vous cède la parole.

Le président donne la parole à Pierre Mutin cette communication intitulée :

« Les réalités de l'islam »

Le combat sans merci que mènent à travers le monde les djihadistes se réclamant des doctrines hétérodoxes de l'islam, comme le salafisme et le wahhabisme au Proche et Moyen Orient ou les Frères musulmans

en Egypte, rend nécessaire une approche scientifique et historique des « Réalités de l'Islam », afin de dégager les arguments religieux qui peuvent être employés pour lutter contre ces dérives.

Le combat militaire est certes nécessaire pour se protéger de cette « Troisième guerre mondiale fragmentée », pour reprendre une expression du Pape François, mais le combat intellectuel est encore plus fondamental pour mettre en évidence les contre-vérités historiques et religieuses véhiculées par le radicalisme islamique.

L'analyse et la mise en perspective des réalités de l'Islam, fondées sur le Coran et les Traditions tant sunnites, que shiites, souvent concordantes, permet cette approche.

La réalité fondamentale des manipulations humaines du Coran révélé est la clôture dogmatique définitive de la compilation du Coran voulue par les premiers Califes, successeurs du Prophète et la destruction systématique des premiers éléments de la Révélation, écrits sur des supports épars, le papier n'apparaissant en Arabie qu'un siècle après la mort de Mohammed.

Cette volonté de ne conserver aucune trace originale de ce qui fut révélé à Mohammed avait deux objectifs majeurs : la conquête du pouvoir politique et le souci de clore au plus vite tous débats et approfondissements théologiques, alors que, lors du discours de l'Adieu, Mohammed déclare : « Ô Dieu, j'ai délivré ton message et terminé ma mission, maintenant les hommes sont livrés à leur libre arbitre. »

Aujourd'hui, de nombreux chercheurs de par le monde, et surtout en France et dans le monde arabe, travaillent avec foi et détermination à cette ouverture des clôtures dogmatiques.

Cet exposé a pour but d'ouvrir une fenêtre d'espoir en une évolution positive et apaisée de l'Islam.

Cette communication a soulevé de nombreuses questions. Le président Gabriel Audisio lève la séance à 17h45.

Séance du 7 avril 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio**

Présents : Mmes Herrmann, Mazaauric, Pallier, Plouvier, Prat, Ritter, MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fabre, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pougoulat, MM. Bruguerolle, Chabert, Fontaine, Fougères, Gardelle, Iancu, Matouk, Pierre Marès, Mutin, Stephan, Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Frère Jean, Magdeleine, Ott, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : MM. Auriol, Daudé, Fournier, Pontvieux.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 mars qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS :

Nous avons reçu les lettres de remerciements des correspondants nouvellement élus qui seront reçus vendredi 5 mai.

PUBLICATIONS :

Nous avons reçu :

- Les Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Année 2015.

- Le Bulletin et Mémoire 2016 de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

ANNONCES :

À la fin de la dernière séance du vendredi 24 mars, le président Gabriel Audisio a rappelé une décision qui a été entérinée lors de la dernière séance administrative du 10 mars dernier.

En effet, l'Académie reçoit quatre-vingt-quatorze publications en échange qui sont très peu lues, voire pas du tout. Elles constituent une très grande richesse et sont disponibles dans notre bibliothèque, au premier étage. Pour activer cet important réseau, nous avons décidé de présenter au début de chacune de nos séances ordinaires un numéro ou l'article d'un numéro, au choix du recenseur. Il ne s'agit pas d'un véritable compte rendu, mais d'une simple présentation pour attirer l'attention.

Le Bureau a confié à Jean-Louis Meunier d'établir un tableau qui consignera pour chaque confrère, qu'il soit membre titulaire, honoraire ou correspondant de réaliser un rapport sur un article d'une revue de son choix pour être présenté en début de séance ordinaire. (Temps de parole de dix minutes et la présentation écrite ne doit pas excéder une page).

Aujourd'hui, le président Gabriel Audisio inaugure ce cycle et présente le dernier numéro des *Chroniques de Haute Provence* que nous

avons reçu, à savoir le n° 374 publié en 2015. Ce texte est annexé à la fin du compte rendu écrit.

Le président présente la communication de Frère Jean, en ces termes :

Cher ami,

vous avez été élu correspondant en 2015 et, au sein de notre compagnie, vous constituez à vous seul une espèce peu commune en notre compagnie, étant à la fois moine et photographe, c'est-à-dire que vous tentez de faire se rejoindre, par définition, le visible et l'invisible. Vous avez à votre actif plusieurs publications et, vous conformant à la recommandation de notre Académie, vous avez offert à notre bibliothèque neuf d'entre eux, qui se trouvent désormais à la disposition de tous. Pour plusieurs d'entre eux, vous êtes l'auteur à la fois du texte et des photographies. Égrener seulement les titres des ouvrages que vous nous avez offerts, revient à la fois à dégager vos deux orientations majeures, ci-dessus signalées, et à inviter à la lecture *Visages de lumière*, *Pierre vivantes*, *Un jardin en Lozère*, *Insaisissable fraternité*, *L'amour en questions*, *J'ai soif d'une eau de vie*, *Pèlerinage au Mont Athos*, *Fils de lumière*, *Homme de lumière*. Je note que, sur ces neuf titres, trois se réfèrent à la lumière et deux à la vie ce qui, en fin de compte, vu votre parcours, n'a rien d'étonnant.

« Quand le jardin devient un livre » : par le titre que vous avez donné à votre intervention de ce jour, vous réussissez parfaitement à accrocher notre attention, à nous intriguer. N'est-ce pas précisément le but et la qualité d'un bon titre ? Et à travers lui, vous nous invitez à entrer dans un monde que vous nous ouvrez, composé de poésie, de photographie, de jardin, de cuisine, faisant appel, pour cette savante mixture, à un panel peu courant de sources, puisque vous conviez à ce banquet poètes, photographes, jardiniers et cuisiniers qui, tous à leur manière, par les regards qu'ils portent et les transformations auxquelles

ils se livrent, contribuent à l'incessante mutation du « vivant » et de la « lumière », ces deux mots « maîtres » dans votre production. En somme, dans la grande tradition des maîtres spirituels orientaux, vous tentez cette aventure humaine, qui est à la fois quadrature du cercle et idéal : les pieds bien au sol et la tête au ciel.

Nous vous sommes tout ouïe et toute vue.

Frère Jean prend la parole, remercie le président pour ces paroles chaleureuses d'accueil. Sa communication est intitulée : *Quand le jardin devient un livre*.

La poésie, la photographie, le jardin, la cuisine... sont des moyens pour exprimer de diverses manières la Beauté. Nos actes témoignent de notre émerveillement face à la Création qui porte marque de l'artisan et l'empreinte du Créateur.

Le poète, par son émerveillement face à la majesté du simple, le photographe, par une écriture de lumière, le jardinier, par son humble labeur, le cuisinier, par ses créations originales deviennent les témoins du vivant qui se renouvelle sans cesse dans d'incessants recommencements.

Frère Jean termine sa communication par ces mots : *Je ne peux pas m'empêcher, avant de vous inviter à parcourir ce **Jardin qui devient un livre** pour celui qui le cultive de ses mains, de citer Dostoïevski : « La Beauté sauvera le monde. »*

Cette présentation était illustrée par de très belles photographies prises par Frère Jean.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance en souhaitant une belle fête de Pâques à l'assemblée.

* *

*

Compte-rendu de lecture.

Chroniques de Haute Provence. 2015, n° 374. Par Gabriel Audisio

La Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence a été créée en 1878. Elle publie deux volumes par an, intitulés maintenant *Chroniques de Haute Provence*, qui offrent des articles intéressants ce département et inédits. Le dernier volume que nous avons reçu et que je vous présente est le n° 374 publié en 2015.

Cette livraison offre d'abord quatre articles. Le premier concerne la forteresse de Rougon, située au-dessus du point sublime des gorges du Verdon, randonnée que plusieurs d'entre nous ont eu sans doute l'occasion d'effectuer. L'auteur, Paul Courbon, après avoir présenté l'historique du site, dont la première mention du village remonte à 814 et la construction de la forteresse à la fin du 14^e siècle, se livre à une analyse de la cartographie ancienne, présente ensuite les trois anciens ponts de pierre remarquablement conservés et enfin l'accès et la visite de la fortification, le tout accompagné de 31 photographies et de 3 plans. Une invitation à cette découverte.

Janine Cazères, a intitulé le deuxième article « Témoignage photographique de 1915. Henri Évrard (1882-1970) ». Ce dernier, né à Blois, marié à Mâcon, mobilisé à 32 ans, s'installa à Digne en 1939, et y devint maire en 1941. De l'année 1915, ce poilu de la Grande Guerre qui servit comme brancardier dans la vallée l'Aisne au sud du Chemin des Dames, a rapporté 137 photos, déposées aux archives communales de Digne. Une sélection de quarante, dont celle du photographe en tenue de combat dans une tranchée, nous est ici présentée. Ces clichés ont été répartis sous les rubriques suivantes : portraits, matériel d'artillerie, dégâts, abris-tranchées, le front, défilé-décoration, repos-nourriture, infirmerie, cimetières. Le soldat photographe a, le plus souvent, inscrit une légende au dos. Est jointe une carte des lieux où les photos furent prises. Notons que c'est précisément cette année-là, en avril 1915, que

fut créée la section photographique et cinématographique de l'armée.

Guy Reymond est l'auteur du troisième article intitulé « Les niches votives de Digne-les-Bains ». Il s'agit de ces renforcements le plus souvent en cul-de-four (voûte en forme de quart de sphère) pratiqués en creux dans les façades de maisons ou en encoignure. L'auteur en a recensé une dizaine dans les rues de Digne, mais il y en eut bien plus, d'après le témoignage des anciennes photographies et des cartes postales dont dix-huit illustrations ici à l'appui. Furent responsables de cette disparition le plan d'alignement de la ville en 1874, prévoyant de « raboter » les façades afin d'élargir les rues, les ravalements de façades et les démolitions d'îlots insalubres. L'auteur offre un véritable recensement de ces niches, rue par rue. Le plus souvent la statuette est celle de la Vierge. La datation de ces niches est difficile à déterminer, parfois impossible, comme il en va pour les statues qui ont subsisté à l'angle des rues de nos villes et des oratoires, isolées à la campagne.

« La fauconnerie française et la chasse au vol en Provence » est présentée ensuite par Bernard Prévost et Yvette Isnard. Les auteurs abordent successivement : une brève histoire de la fauconnerie ; « Chasser au vol en Provence » ; « L'équipage Charles d'Arcussia » et enfin « Un gentilhomme campagnard actif, Charles d'Arcussia-Esparron (1554-1628) ». Voilà une pratique cynégétique, dont on parle peu mais qui survit avec cet équipage de fauconniers, installé depuis 1998 à Esparron-de-Pallières.

Enfin le numéro s'achève avec la table générale du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence, 1880-2014*, comprenant plus de mille articles, classés par nom d'auteurs. Mais le site internet de la Revue est évidemment beaucoup plus commode. Au total, une belle livraison, qui se présente avec une couverture attrayante, bon nombre d'illustrations et un texte de qualité. Bravo donc aux auteurs et à ceux qui en assurent la mise en page !

Séance du 21 avril 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fougères, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Meine, François-Bernard Michel, Meunier, Puech, Salenson, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Prat. MM. Chabert, Fontaine, Iancu, Kirschleger, Matouk, Mutin, Penchinat, Stephan, Travier.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Auriol, Dominique Fabre, Frère Jean, Fournier, Gaudemer, Hooreman, Launay, Magdeleine, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Reboul, Toreilles, MM. Chillet-Pijac, Daudé, Galligani, Maréchal, Pontvieux, Simula.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 avril qui est mis aux voix puis adopté.

ANNONCES :

Le président donne la parole à notre consœur Hélène Deronne qui rappelle l'organisation de la séance publique du mercredi 3 mai dans la salle de conférences de Carré d'Art avec pour thème :

L'antiquité au présent: pour une inscription de la ville de Nîmes au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Elle a été animée par notre confrère membre résidant Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine et Mary Bourgade, adjointe au maire, déléguée au tourisme et à la promotion touristique du patrimoine, présidente de l'Office de tourisme.

Cette manifestation a pu se dérouler grâce au soutien de la Ville : le sénateur-maire Jean-Paul Fournier et Daniel J. Valade, adjoint au maire, délégué à la culture.

Le président donne ensuite la parole à notre consœur Michèle Pallier. À l'occasion de la remise du Prix Valéry Larbaud, le 12 mai prochain, à Vichy, une exposition intitulée « *Le peintre et la bibliothécaire : Pierre Lafoucrière et Monique Kuntz, une amitié féconde* », rendra hommage à Monique Kuntz et à son action au sein de la médiathèque de Vichy. Monique Kuntz nous a quittés mardi 6 septembre 2016 et nous remercions Michèle Pallier d'accepter de faire le déplacement à Vichy pour représenter notre compagnie.

Finalement, Jacques Meine présente le compte rendu de lecture de *La Revue historique du Centre-Ouest*. Ce texte est annexé à la fin du compte rendu écrit.

INFORMATIONS :

Martine Peyroche d'Arnaud, correspondant, offre à l'Académie son dernier ouvrage : *Brève histoire de l'architecture à la Renaissance Uzès et ses alentours*, éditions de la Fenestrelle.

PUBLICATIONS :

Nous avons reçu :

- Le recueil de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts de Montauban. Année 2016, Tome XVII.

- Le Bulletin de la Diana. 1^{er} semestre 2017

- Mémoires de l'Académie de Stanislas. Années 2012-2013.

- Atti e memorie dell'Accademia di Agricoltura, Scienze e lettere di Verona. Année 2015. Vol. CLXXXVI

Le président présente la communication de notre confrère Christian Salenson, en ces termes :

Cher confrère,

prêtre du diocèse de Nîmes, impliqué dans les divers domaines administratif, théologique et historique de votre Église, vous avez été reçu membre résidant de notre Académie en 2000. Vous avez présenté ici-même trois communications : «*Les sept dormants de l'Atlas*», concernant les moines de l'abbaye de Tibhirine en Algérie, «*La naissance du dialogue interreligieux au XX^e siècle*» et «*Louis Massignon, la République et l'Islam*», toutes trois publiées dans les numéros des Mémoires de l'Académie, respectivement en 2004, 2010 et 2014. Nous pouvons ainsi constater que l'intervalle de vos communications ici présentées va se resserrant : six ans entre les deux premières, quatre entre les deux suivantes, trois entre la dernière et celle-ci. Voilà qui est de bon augure pour la suite...

Par ailleurs, vous avez commis plusieurs ouvrages : *Prier quinze jours avec Christian de Chergé*, numéro d'une série (2006) ainsi que *Christian de Chergé. Une théologie de l'espérance*, (2009), mais entretemps *Catéchèses mystagogiques pour aujourd'hui : habiter l'eucharistie* (2008), puis avez participé, avec Maurice Vidal et Jacques Teissier à *Cette église que je cherche à comprendre* (2009). Viennent ensuite *Les sacrements : sept clés pour la vie* (2012), *Retraite sur le Cantique des cantiques par Christian de Chergé* (2013) et enfin, dernièrement, *L'échelle mystique du dialogue* (2016). Comme dit Qohelet (12, 12), en achevant son ouvrage : « À multiplier les livres, il n'y a pas de limites... ». Toutefois avec cet ensemble de publications, vous livrez déjà sans doute les axes majeurs de votre itinéraire personnel.

Vous poursuivez aujourd'hui avec cette réflexion sur « L'enseignement du fait religieux à l'école ». Le titre lui-même mérite explication. D'abord, « école » : je suppose qu'il faut entendre l'enseignement primaire. Ensuite, vous avez retenu l'expression « fait religieux » plutôt que le terme « religion » tout court, ce qui interroge, vu la polysémie du terme « fait » dans notre langue (événement, fait d'armes, haut fait, dire son fait à quelqu'un, en venir au fait, fait accompli, etc.) De fait, vous vous risquez ici sur un terrain sensible, tout particulièrement dans notre pays. L'actuelle constitution, en son article I, énonce que « La France est une République indivisible, **laïque**, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Nous pouvons d'ailleurs constater que tous les candidats à l'élection présidentielle proclament, en ce moment, leur attachement à la laïcité. Ils se gardent bien toutefois de préciser de quelle laïcité ils parlent. Or, c'est là que le bât blesse. Mon cher confrère, vous le voyez, vous êtes en pleine actualité dans ce débat séculaire : quelle approche « laïque » du fait religieux doit-on assurer à l'école ? Question subsidiaire : à qui cet enseignement peut-il, ou doit-il, être confié ? De plus, il est en droit de se demander quels seraient les formateurs de « l'enseignement du fait religieux » ? En réalité, la question plus fondamentale se pose en amont : peut-on concilier militant et enseignant ? Sur ce terrain, non

seulement délicat mais même miné, nous vous attendons et entendrons avec intérêt et attention.

Christian Salenson remercie le président pour l'introduction de sa communication intitulée : *L'enseignement du fait religieux à l'école.*

Au lendemain des attentats de Paris, le Président de la République a demandé que soit renforcé l'enseignement du fait religieux dans les programmes. Comment en est-on arrivé au développement de cet enseignement depuis les années 1980 ? Parti du constat inquiétant d'une ignorance de plus en plus grande des faits religieux, il a été à la fois intensifié et réorienté en réponse aux événements qui ont marqué l'histoire de ces trente dernières années, tout particulièrement le 11 septembre 2001 et plus près de nous, les attentats terroristes en France. Ainsi, au fil des années, les enjeux se sont mieux précisés : de la simple transmission d'un patrimoine, vers une compréhension du langage symbolique des religions et l'appréhension du monde dans sa complexité. De nouvelles questions se posent aujourd'hui... Comme on l'imagine, cet enseignement rencontre des résistances idéologiques mais se heurte surtout à l'ignorance et à la peur des enseignants, eux-mêmes souvent peu au fait avec les phénomènes religieux.

Si l'Ecole est en train de réinvestir ce champ de la connaissance qu'elle avait déserté, l'enseignement du fait religieux n'est qu'une initiation modeste à un domaine des plus complexes qui soient. L'étude du phénomène religieux requiert une pluralité d'approches, celle des sciences religieuses en « conversation triangulaire » (Ernst Troeltsch) avec la riche tradition de la philosophie de la religion et la réflexion multiséculaire de la théologie.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 45.

* *

*

Compte rendu de lecture :

La Revue historique du Centre-Ouest par Jacques Meine, membre non résidant.

*La Revue historique du Centre-Ouest*¹, telle qu'elle se dénomme depuis 2002 après plusieurs changements de nom, est l'organe semestriel édité par la *Société des antiquaires de l'Ouest*. Fondée en 1834 et basée à Poitiers, cette dernière a pour but « la recherche, l'étude, la conservation et la description des antiquités et des documents historiques, dans les pays compris entre la Loire et la Dordogne ». Sous le titre *Le XVIII^e siècle entre ombres et Lumières*, le fascicule¹ que je mets en circulation, est donc thématique, comprenant, sous la rubrique « Dossier », cinq articles principaux.

À travers l'évocation biographique de deux personnages, est illustrée la difficile jonction entre un idéal assumé et la façon de conduire ses actes au cours d'un siècle particulièrement tourmenté. *Charles Richard de Butré, un physiocrate originaire du Poitou* (par Pierre et Camille Le Masne) est l'un d'eux. Ami de Mirabeau et de François Quesnay, économiste, agronome, écologiste convaincu et grand voyageur, il y perdra une partie de son héritage. L'autre, *Marie-Félix Faulcon (1758-1843) : la vie d'écrivain d'un député poitevin en Révolution* (par Marjorie Alaphilippe), est un auteur prolifique dont l'écriture devient de plus en plus politisée au fur et à mesure des événements qu'il traverse.

La maréchaussée du Poitou en action, les arrestations de malfaiteurs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (de Fabrice Vigier) : L'organisation poitevine du maintien de l'ordre s'est uniformisée sur l'ensemble des provinces du royaume dès 1720. Les comptes rendus de captures de malfaiteurs sont riches d'enseignements sur la délinquance au XVIII^e siècle, montrant, parmi des actes poursuivis, la large primauté des vols devant les actes de violences et les atteintes aux autorités. Mais les interpellations ne se déroulent pas toujours sans problème. À cela, une explication très simple : les brigades poitevines manquent cruellement de moyens et d'effectifs, à l'instar des autres régions du royaume.

1 - *Revue historique du Centre-Ouest*, t. XIII, 1^{er} semestre 2014.

Un chirurgien au couvent, visites médicales, opérations et remèdes au prieuré de Lençloître à la fin de l'Ancien Régime nous conte les grands et petits maux d'une communauté de religieuses fontevristes. Nous connaissons le chirurgien d'Ancien Régime, sorte de généraliste avant l'heure, présent dans chaque village, disposant d'un arsenal thérapeutique rudimentaire et d'un statut bien inférieur à celui du médecin. L'article de M. Gwénaél Murphy nous en révèle un autre aspect, grâce au *Livre des visites, opérations et remèdes que je fais et fournis aux dames religieuses de la communauté de Lençloître depuis le 12 juin 1786*, du chirurgien Lafond, soigneur attitré d'un couvent de religieuses non loin de Poitiers. Plus d'un millier de visites sont consignées entre 1786 et 1790 dans ce cahier qui est en fait un relevé de comptes, livrant des informations d'un intérêt particulier sur la nature des soins prodigués par le praticien, des médicaments prescrits et des problèmes de santé de la vingtaine de moniales dont il a la charge. Alors que, dans l'historiographie, c'est plutôt sur leur rôle de soignantes des malades et des nécessiteux que les religieuses focalisent l'attention, il apparaît que, à la veille de la Révolution, le souci de leur santé et de leur hygiène corporelle n'est plus, pour elles, un interdit.

À dix reprises, le chirurgien a sollicité, pour ses visites, l'accompagnement d'un médecin, notamment une fois pour poser l'indication d'une paracentèse chez une sœur souffrant d'infections aux oreilles : au médecin, la noble tâche du juste diagnostic, au chirurgien, l'exécution de la thérapeutique. La paracentèse en question est le seul acte vraiment chirurgical effectué, facturé 9 livres, alors que les simples visites coûtent 10 sous à la communauté. Saignées, poses de sangsues, applications de vésicatoires, cataplasmes, extractions dentaires sont les actes de routine du chirurgien ; mais l'essentiel de son activité est consacré à la prescription et la confection de médicaments. Il en dénombre quatre classes : les « somnifères » et autres « calmants » à base de plantes (camomille, solanum, valériane, mais aussi pilules d'opium) ; les onguents ; les remèdes dits « fibrifuges » (quinine, sirop de quinquina, alors très à la mode) ; et les « cloportes préparés » (en fait, des millepattes réputés pour leurs vertus diurétiques). Le chirurgien

travaille en harmonie avec la sœur apothicaire qui, elle aussi, prépare et administre des remèdes. Le plus souvent, ce sont des produits liés à des problèmes digestifs (préparations de cochenilles, « bols purgatifs ») comme en témoigne le second document analysé, la liste des commandes à un apothicaire du bourg voisin. Le détail des annotations du chirurgien démontre que les calmants n'ont pas été prescrits que contre la douleur à la suite d'interventions chirurgicales. L'insomnie, avec les problèmes digestifs, fut sans doute le mal contre lequel il dut lutter avec le plus de régularité, une constatation qui ne manque pas d'étonner dans cette communauté de religieuses contemplatives.

Cinquième article du « Dossier », *Les archives d'Argenson* : l'état de la recherche établi par Anne-Sophie Traineau-Durozoy enrichit la connaissance de cette époque, tant sur le plan régional que national, et dans les domaines les plus divers. Le volume est complété par une séquence « Documents » sur la période choisie, lesquels sont brièvement commentés ; puis par une « Étude » approfondie de Anne Autissier et Bastien Gissingier sur *Le logis du gouverneur au sein de la citadelle du château d'Oléron*, où histoire et archéologie se rejoignent.

Enfin, la rubrique « Vie de la société » clôt le volume avec les procès-verbaux des séances mensuelles et autres informations diverses. Si j'ai choisi de vous présenter cette revue, c'est aussi pour l'exemplarité de sa conception et de sa présentation : illustrations d'une parfaite résolution, images et tableaux, tous munis de légendes précisant les sources ; des textes structurés, parfaitement documentés, d'une présentation typographique irréprochable ; chaque citation dotée d'une référence bibliographique précise en note de bas de page ; bref tous les objectifs que poursuit notre commission des publications. Les règles en sont fixées, sur quatre pages en fin de volume, sous les titres *Recommandations aux auteurs* et *Normes à respecter*. Nul sociétaire n'est donc sensé les ignorer. Voilà une mesure fort simple qui, en ce qui nous concerne, faciliterait grandement la tâche de celles et ceux qui, avec assiduité et beaucoup de patience, veillent à ce que nos *Mémoires* soient un organe digne de notre compagnie.

Séance du 5 mai 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Lassalle, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat, Prat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Gardelle, Gouget, Hugues, Iancu, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Marès, Mazauric, Plouvier. MM. Girard, Fontaine, Michel, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Chevalier, Giacomoni. MM. Artus, Canonge, Chalvidan, Chapus, Frère Jean, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Hooreman, Martin, Ott, Simula, Pontvieux, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. Daudé, Fournier, Maréchal.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 21 avril qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS :

Mardi 9 mai 2017, à Carré d'Art, notre consœur Hélène Deronne a été invitée *par* l'association des Amis des Musées Art contemporain et musée des Beaux-arts de Nîmes à prononcer une conférence intitulée : « *Léo Lelée, peintre, félibre «seigneur de l'Arlésie tanagréenne» (1872-1947).*

Mercredi 10 mai, à 18 heures 30, dans les salons de l'Impérator, le président Gabriel Audisio a été invité par les Consuls de Nîmes à présenter l'Histoire de l'Académie de 1682 à nos jours.

ACCUEIL DE LA PROMOTION 2017 DES CORRESPONDANTS

M. le président demande à chaque correspondant de venir s'asseoir sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

ACCUEIL DE MME VÉRONIQUE BLANC-BIJON

Madame,

avec une naissance à Strasbourg et votre résidence à Arles, vous étreignez la France, au moins en sa partie orientale. Après vos études primaires et secondaires en Alsace, vous effectuez votre cursus universitaire à l'université Paris IV, où vous obtenez un DEA d'archéologie en 1984. Entrée à l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), vous participez aux fouilles du Louvre, dont nous admirons aujourd'hui les magnifiques et spectaculaires résultats.

Puis c'est le CNRS en 1989, où vous travaillez sur les mosaïques antiques. Enfin en 1996 vous intégrez le Centre du CNRS Camille Julian qui se consacre à l'archéologie méditerranéenne et africaine à la MMSH d'Aix-en-Provence, maison que je connais bien, comme le savez sans doute.

Vous avez publié de nombreux articles dans les *Nouvelles de l'Archéologie*, participé à au moins six ouvrages collectifs, ce qui est, pour ainsi dire, la règle au CNRS, où l'on travaille en équipe, par opposition à l'Université. Nous trouvons ainsi votre signature dans *Recueil de timbres sur amphores romaines* (Aix, 1998) ; pour la partie arlésienne, dans les *Villes de Gaule méridionale*, en 2009. Vous êtes l'auteure de *Les mosaïques : conserver pour présenter ?* d'ailleurs anonyme, paru à Arles en 2003. De plus, vous êtes rédactrice en chef de la revue *Antiquités africaines* et de la collection Études d'Antiquités africaines (CNRS Editions) depuis 1997.

Bref, inutile de poursuivre, chacun l'aura compris : vous êtes archéologue. Faut-il rappeler que, dans les lettres patentes créant notre Académie, Louis XIV lui assignait comme objet, outre la langue française, les antiquités. Vous êtes donc, Madame, parfaitement à votre place ici : dans cette académie de la Rome des Gaules. Nous sommes heureux de vous y accueillir et vous en souhaitons la bienvenue.

Le président donne la parole à Madame Blanc Bijon.

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mesdames, Messieurs.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes marraines et mon parrain, car je mesure l'honneur qui m'est fait aujourd'hui par vous tous. Comment puis-je vous dire toute ma gratitude. Madame Lassalle, vous qui fûtes secrétaire perpétuelle de cette compagnie qui m'accueille aujourd'hui, vous avez eu l'amabilité d'accepter de me parrainer. Avec votre époux, vous avez « régné », oserais-je dire, des années durant sur ce si beau musée archéologique de Nîmes où nous accueillait dès le

jardin le grand Emile Espérandieu lui-même. Vous aviez conté ce lien étroit entre l'Académie et le musée lors de votre réponse au président Aliger le 27 avril 1984. C'est d'abord cette passion pour l'archéologie qui m'attache à Nîmes, première cité, à l'évidence romaine, que j'ai pu découvrir enfant.

Mon parrain est Alain Penchinat. Quel extraordinaire moment ! Nous ne nous connaissions pas, mais votre nom et celui de votre épouse, Camille, me sont familiers depuis longtemps, chaque fois que Nîmes est évoquée en famille. Mon oncle, Charles Bouzanquet, petit-fils de Gaston qui fut membre de cette compagnie et qui garda, toute sa vie, sa ville natale de Nîmes au coeur, ma très chère marraine Nicole Bouzanquet, mon cousin Jean-François, ses filles ... le souvenir de votre belle-mère au temple de la rue Cortembert à Paris ... autant de liens quasi-amicaux déjà tissés entre nous.

Et c'est grâce à vous, très chère Michèle, que tout cela m'arrive, vous dont la rencontre s'est faite par l'entremise de ma bonne fée Nicole. Nos chemins se sont croisés aux Silex, en Camargue, non loin de Vestric et Candiac, entre sagnes et taureaux que photographiaient avec passion Gaston Bouzanquet dont l'extraordinaire bibliothèque m'avait fait aimer ce pays. Fidèle à notre famille, vous avez eu la très grande bonté de rappeler ici même son souvenir. C'est à votre amitié que je dois, ce jour, cette réception dans une assemblée qui me touche tant.

Non que je sois née ici, je suis originaire de ces régions nord-orientales de notre belle France, de Strasbourg, mais calviniste, c'est vers Nîmes, entre Mialet, le Pont-Saint-Nicolas et la Camargue que, enfant, je venais passer bien des vacances.

Puis, mon mari Patrick et moi nous sommes venus nous y installer, lorsqu'il fut nommé au Musée de l'Arles antique il y a plus d'une vingtaine d'années. Déjà au CNRS, dans un laboratoire parisien de la rue d'Ulm auquel est rattaché le Centre de recherche sur la mosaïque antique, j'ai rejoint alors la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence où nous nous sommes croisés, Monsieur le Président Audisio et moi.

Archéologue - j'ai autrefois fouillé « sous » la pyramide du Louvre -, mon sujet de recherche porte sur les pavements et les mosaïques antiques. J'aime à retrouver le mosaïste antique sous les tesselles et les couches de mortier des supports. C'est son métier, ses compétences, sa façon d'organiser son travail, de réunir ses matériaux pour réaliser ces mosaïques, véritables « peintures de pierres » comme l'écrivait Pline l'Ancien, et dont nos musées sont si riches, qui aujourd'hui me passionnent. Mais ma tâche actuelle est aussi de faire aboutir la publication des collections de mosaïques de la ville antique d'Arles. Si, à ce jour, nos héros ne sont pas les mêmes, vous avez Achille, nous avons Hercule - toutefois la belle Léda nous est commune -, l'élite aristocratique romaine d'Arles et de Nîmes partageaient bien des points communs. Mais peut-être pas cependant les ateliers de mosaïstes plus implantés à Nîmes que dans la portuaire Arelate dont la voie rhodanienne traçait le sillon vers des circulations au long court. En effet, on y voit à l'œuvre, plus qu'à Nîmes, des ateliers originaires tant de Lyon, la capitale des Gaules, de la vallée du Pô que de l'ancienne Byzacène d'Afrique.

Ce sont ces mosaïques qui m'ont amenée jusqu'ici, Avenue Jean Jaurès, où l'Institut national en archéologie préventive, ouvrant dix mois durant la chaussée, exhumait un pan du passé nîmois, tout un quartier antique riche de 35 pavements à l'étude desquels j'ai contribué et dont on pourra bientôt admirer une partie non négligeable dans les salles du nouveau musée que prépare Madame Dominique Darde. Enfin, le rapport sur cette vaste opération archéologique pilotée par Jean-Yves Breuil et Bertrand Houix vient de paraître. Avec ce dernier et Marc Célié, nous étions hier encore à Uzès où de non moins intéressants vestiges sont mis au jour actuellement par Philippe Cayn et son équipe, dont leur lot de pavements. Avec Fabienne Olmer, nous avons nous-mêmes affolé les médias en 2010 - rendez-vous compte, le vingt-heures de TF1 et la une du Midi Libre !- lors de la découverte d'une mosaïque exceptionnelle par sa localisation - sur les hauteurs de l'antique *oppidum* d'Alès - et conjointement par sa datation : la première moitié voire le milieu du Ier siècle avant notre ère.

Aujourd'hui, grâce à tous ces pavements nouveaux, et à bien d'autres encore, il est désormais possible de réviser l'étude pionnière sur *Les mosaïques de Nîmes* publiée en 1935 par celui qui fut un ami de Gaston Bouzanquet et un président de cette compagnie, le grand archéologue et historien de Nîmes, Emile Espérandieu dont ma marraine Michèle Pallier a tout récemment rappelé la mémoire et l'œuvre.

Cependant mes intérêts en matière de tesselles touchent aussi à d'autres rivages. Pendant près de 15 ans, j'ai participé à une mission française en Tunisie sur le site côtier d'*Acholla* puis, plus tard, sur celui de l'antique *Neapolis* de Proconsulaire, Nabeul aujourd'hui. Une autre mission fut celle qui porta sur l'insula I, 8 de Pompéi, rêve de tout archéologue antiquisant ; la publication est en cours d'achèvement. Plus récemment, j'ai rejoint les programmes de l'Ecole biblique et archéologique française à Jérusalem et me suis tournée vers d'autres rivages encore, et d'autres mondes, pourrait-on croire, en Palestine où de vastes églises et monastères sont fouillés par la coopération franco-palestinienne dans la bande de Gaza ou à Jérusalem même, sur des terrains français relevant des Pères blancs, des Dominicains, des Assomptionnistes... Et nous allons, mon mari et moi, également un peu plus à l'Est encore, aux frontières de l'empire romain antique, sur la frontière turco-syrienne moderne où une voûte en mosaïque offerte au monastère monophysite du Tur Abdin par l'empereur Anastase, à une date connue, en 512, est l'objet de tous nos soins et de nos inquiétudes.

A ce monde de la mosaïque antique, il ne faut pas oublier de rattacher celui de ces ateliers italiens arrivant du Frioul pour réaliser les décors de la France bâtitrice du XIXe siècle. Je me suis intéressée à l'activité de Francesco Mora, envoyé à Nîmes par sa famille implantée d'abord à Lyon. S'il réalisa nombre de pavements modernes, pour la cathédrale ou pour bien des maisons nobles, il réalisa aussi ce charmant petit panneau qui orne la tombe d'Henri Espérandieu au cimetière protestant, témoignant du lien entre les deux hommes. Francesco Mora s'est aussi impliqué fortement dans la sauvegarde des pavements antiques. Lien entre Nîmes et Arles, c'est lui qui déposa en 1900 et

restaure et le pavement le plus anciennement conservé des collections arlésiennes figurant l'enlèvement d'Europe par Jupiter, que l'on peut voir au Musée de l'Arles antique.

Voici donc bien des liens entre nous sur lesquels je vous proposerai de revenir plus longuement prochainement.

Mais pour l'heure, souhaitant me montrer digne de la confiance que vous m'accordez, marraines et parrains et vous tous membres de cette belle académie, soyez assurés de mon intention de participer activement aux travaux de la compagnie avec les compétences qui sont les miennes et que je mettrai avec plaisir et respect au service de l'Académie.

Je vous remercie vivement pour votre accueil bienveillant.

ACCUEIL DE MARIE-CLAUDE CHEVALIER

Madame,

avec vous, c'est Euterpe, la Muse de la musique, qui renforce sa présence parmi nous. Née en Enghien-les-Bains, vous habitez Nîmes. Vous avez effectué votre cursus musical au Conservatoire National Supérieur de Paris, où vous décrochez deux médailles et deux prix. Puis, à l'École Normale de Musique de Paris, où vous obtenez diplôme et licence d'enseignement, section «Piano, musique de chambre, technique, déchiffrage, harmonie, analyse harmonique et construction musicale, histoire de la musique». Quel palmarès et quel programme !

Vous avez pris, à Nîmes, une place particulière dans le champ culturel de la cité, puisque vous dirigez depuis 2010 le *Festival d'automne*, créé par notre confrère Jacques Lévy, à qui vous avez succédé. Vous manifestez d'ailleurs une attention particulière envers notre maison puisque, vous invitez chaque année un académicien à assurer une conférence, programmée lors du Festival, ce qui d'ailleurs fut mon cas l'an dernier.

Vous avez produit quelque 160 concerts à Nîmes et ailleurs, en France et à l'étranger, dont plusieurs au profit d'associations d'aide. Vous avez également créé plusieurs œuvres musicales et votre discographie compte quatre productions, dont la première a obtenu le grand prix de l'Académie Charles Cros en 1976. Enfin la ministre de la Culture vous a décerné le grade de chevalier des Arts et Lettres.

Je dirais que, vu votre parcours et l'activité culturelle que vous menez dans notre ville, il allait comme de soi que vous vinssiez parmi nous. Je ne doute pas que vous aurez à cœur de participer à nos travaux et d'y introduire à la fois le rythme et la mélodie, qui forment les constituants mêmes de la musique.

Réponse de Madame Marie-Claude Chevalier

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les académiciens,

Mesdames et Messieurs les correspondants, Mesdames et Messieurs.

Je tiens à remercier avec une grande émotion l'Académie de Nîmes, de m'avoir fait l'honneur de m'accepter comme correspondante en ce jour. Je voudrais remercier plus particulièrement, mes parrains et marraine de m'avoir accordé leur confiance pour ce grand voyage culturel intemporel.

Ce lieu est un mélange de passé, de présent et d'avenir, sans condition, libérant toute imagination créative, instinctive et raisonnée. Je mesure aussi les émotions, les souvenirs tissés de siècle en siècle, qu'elle a engendrés. L'Académie a œuvré et façonné, des esprits certes déjà bien-pensants, sans oublier ceux qui n'avaient peut-être pas la plume facile mais une âme authentique et généreuse. L'unité ne peut se faire que dans la diversité et l'harmonie, cette harmonie trouvant

sa consonance avec le mot grec symphonia , c'est pourquoi je vais continuer ce prélude avec la citation de Nietzsche :

Sans la Musique la vie serait une erreur

Musique langage universel, Solfège langage essentiel

Je ne jouerai pas aux femmes savantes ou aux femmes de lettres. J'ai vécu depuis l'âge de 5 ans avec 7 notes et j'espère qu'elles m'accompagneront encore très longtemps. Si j'ai choisi le solfège comme sujet c'est qu'il a bercé quatre années de ma jeunesse de 9 ans jusqu'à 13 ans.

Deux années de préparation, deux années de Conservatoire National Supérieur de Musique rue de Madrid à Paris, puis ma première Médaille de Solfège spécialisé. Cette médaille était indispensable pour pouvoir se présenter dans d'autres disciplines, telles que l'harmonie, contrepoint et fugue, composition, instruments, etc. C'était la voie royale pour la connaissance musicale sous toutes ses formes, car il faut savoir que, depuis des années, cette classe a été supprimée au Conservatoire National Supérieur de Musique de la Villette et qu'elle manque cruellement dans l'enseignement, formation de l'oreille, lecture des clés et la notion des mesures 2, 3 et 4 temps, c'est-à-dire les temps forts et les temps faibles qui ne sont représentés à l'heure actuelle que par des pulsations pour se rapprocher de la musique contemporaine, donc faire abstraction de la musique classique. Si Pierre Boulez avait été nommé directeur de la Villette, son projet aurait été de mettre tous les professeurs à la porte, pour un enseignement analogue à celui de l'IRCAM. (Institut de recherche et coordination acoustique/musique qui avait son siège à Beaubourg).

Depuis le Moyen Âge, l'apprentissage de la lecture musicale est dénommé solfège provenant du mot italien solfeggio. On attribue

généralement l'origine du solfège à Guido d'Arezzo, moine italien du XI^e siècle, qui aurait inventé ce procédé dans le but de faciliter l'enseignement du chant aux autres moines de son monastère. Il a inventé la solmisation. Et ce fut une révolution dans l'enseignement musical.

Dans son sens théorique donc, d'un point de vue encyclopédique, le mot solfège désigne la « théorie de la notation musicale ». Considérée dans ses trois principales dimensions, rythmique, mélodique et harmonique, cette théorie doit permettre d'éclairer l'écriture, l'analyse, la lecture et la réalisation des partitions de la musique occidentale, depuis la Renaissance jusqu'au XXI^e siècle.

Le solfège est un pont indispensable pour la transmission orale. Il n'était plus possible d'avoir une ligne mélodique sans harmonie, c'est-à-dire accords et, qui dit accord, dit superposition de plusieurs sons.

Dans la musique occidentale, le solfège (ou formation musicale renommée à l'heure actuelle) est l'étude des éléments permettant de lire, écrire, jouer ou chanter une partition. Le but ultime du solfège est de pouvoir entendre et comprendre une œuvre musicale, son orchestration et son interprétation, sans autre support que son audition intérieure.

Le travail solfégique peut être articulé de la manière suivante :

- lecture de notes, dictées musicales, les rythmes, gammes et tonalités,
- les intervalles, la transposition, les ornements, les cadences et modulations,
- les accords, les altérations, les instruments, l'orchestration.

Bien sûr, cette analyse est très sommaire mais déjà très utile pour le début de l'apprentissage musical.

Regard sur la symbolique du chiffre 7 qui est très présente en musique :

7 noms de notes :

do,ré,mi,fa,sol,la,si

7 clés :

1 clé de Sol, 2 clés de Fa et quatre clés d'Ut

7 figures de notes :

la ronde , la blanche, la noire, la croche, la double croche, la triple croche, la quadruple croche

7 figures de silences :

la pause, la demi-pause, le soupir, le demi-soupir, le quart de soupir, le huitième de soupir, le seizième de soupir

7 dièses :

fa do sol ré la mi si

7 bémols :

si mi la ré sol do fa

7 gammes majeures en dièses :

sol ré la mi si fa dièse, do dièse

7 gammes majeures en bémols :

fa, si bémol, mi bémol, la bémol, ré bémol, sol bémol, do bémol

7 noms des degrés de la gamme :

tonique, sus-tonique, médiante, sous-dominante, dominante, sus-dominante, note sensible

7 intervalles :

second, tierce, quarte, quinte, sixte, septième, octave

Je m'attarderai aujourd'hui, (le chantier étant très vaste) sur le nom des notes.

Elles sont issues d'un chant religieux, plus précisément l'hymne à saint Jean-Baptiste. C'est Guido d'Arezzo qui les a nommées en utilisant les initiales des sept phrases composant l'hymne :

«Ut queant laxi, Resonare fibris, Mira gestorum, Famuli tuorum, Solve polluti, Labii reatum, Sancte Johannes.» qui se traduit par : «Afin que tes serviteurs puissent chanter à gorge déployée tes accomplissements merveilleux, ôte le péché de leurs lèvres souillées, saint Jean.» Le Si a été ajouté plus tard et l'Ut a été remplacé par Do au XVII^e siècle pour faciliter l'articulation.

Cette désignation syllabique fut donc imaginée par Guido vers la fin du X^e siècle pour remplacer la notation alphabétique employée encore de nos jours en Allemagne et Angleterre.

A B C D E F G

La Si Do Ré Mi Fa Sol

Le nom de Bach, une symbolique exceptionnelle, puisqu'il est la représentation de quatre notes : SI BEMOL, LA, DO, SI, thème de son Art de la Fugue et thème d'une œuvre pianistique de Listz, Prélude et fugue sur le nom de « Bach ».

Cette gamme dite de do majeur fait partie des modes grecs qui est le mode « lydien » à l'origine de la musique dite « tonale ». La gamme diatonique majeure est composée d'un tétracorde inférieur (do ré mi fa) et d'un tétracorde supérieur (sol la si do). Dans chacun de ces tétracordes sont placés deux tons et un demi-ton diatonique donc aucune note altérée. Il en résulte que, pour créer une nouvelle gamme, il faut se servir du tétracorde supérieur pour qu'il devienne inférieur mais il se trouve que le supérieur de l'inférieur est composé de 1 ton, 1 demi-ton et un 1 ton, donc impossible de reproduire la gamme diatonique majeure, d'où l'intérêt capital des altérations pour recréer le tétracorde supérieur

et devenir la gamme de sol majeur avec un dièse à la clé, ce dernier sera appelé fa dièse. Chaque nouvelle gamme contient ainsi un son nouveau qui est la 7^e note de la gamme élevée d'un demi-ton chromatique qui s'appellera note sensible.

Nous assistons à la genèse de toutes les gammes en dièses et par conséquent des gammes en bémols créées par le système inverse. Il faut savoir qu'un demi-ton diatonique contient 4 commas et un demi-ton chromatique cinq, cette différence est très perceptible pour les instruments à cordes et n'existe pas pour les instruments à clavier dits « tempérés ». Par conséquent, un ton contient un demi-ton diatonique et chromatique donc 9 commas.

Ma conclusion et réflexion :

« Ces notes ont provoqué une quintessence sensorielle imaginative fabuleuse, comment expliquer le génie des compositeurs avec sept sons basiques, transformés à l'infini par une immense connaissance musicale et une alchimie instinctive. »

Ne voulant pas dépasser le temps imparti à ces élucubrations solfégiques, je voudrais clore ces propos tout en restant dans la musique, par deux gammes mineures, synonymes de pensées émues. La première pour le cousin germain de ma mère, Edgard Tailhades qui a siégé dans ce noble lieu pendant des années, et Jacques Lévy à qui je dois la direction de l'Automne Musical de Nîmes, qui a été un homme de grande culture et a apporté à la ville de Nîmes trente ans de bonheur musical. Ayant commencé par une citation de Nietzsche, vous me permettrez de terminer avec celle de Platon.

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée. »

J'ai dit.

ACCUEIL D'ALAIN ARTUS

Monsieur,

vous êtes natif de Nîmes - ce qui, aux yeux des autochtones, n'est pas sans importance - et, après des études au lycée Daudet, vous vous adonnez aux littératures et civilisations italiennes à la faculté des Lettres de Montpellier et effectuez une année scolaire comme assistant de français au lycée Mercalli de Naples.

Mais ce n'est pas vers l'enseignement que vous vous orientez, comme votre cursus aurait pu le faire croire, mais vers la Poste, où vous devenez cadre à Avignon, pour le département de Vaucluse, de 1979 à 2004. Doit-on y voir comme une prédisposition, sinon une prédestination, en tout cas un lien, entre l'Italie et ces terres jadis pontificales ?

Dans cette grande maison postale, vous vous occupez de son service social, gérez sa bibliothèque, représentez le Vaucluse à sa Société Littéraire et, à ce titre, participez aux manifestations nationales de la « Fête du Livre ». Vous créez en 1999 le journal littéraire *La Fontaine de Pétrarque*, toujours vivant et dans lequel vous publiez plusieurs articles ainsi que dans d'autres revues (*La Voie Domitienne*, *Missives*, *Mosaïque*). Vous avez publié un ouvrage en 2013, *Marc Bernard. Vie et Œuvre*, personnage auquel vous avez consacré deux conférences la même année - et vous en préparez un autre sur le poète gardois Léo Larguier (1878-1950), qui a donné son nom à un collège de La Grand-Combe.

Vous êtes donc armé pour venir participer à nos travaux. Je ne sais trop duquel de ces domaines (italien, poste, littérature) vous voudrez bien nous entretenir prochainement. Soyez certain en tout cas que vous n'y échapperez pas. Vous le voyez, vous êtes le bienvenu et nous vous accueillons avec plaisir.

Réponse d'Alain Artus

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,

Je vous dirai tout d'abord l'honneur que vous me faites et que je ressens profondément, en me recevant, en qualité de membre correspondant, dans votre Académie.

J'adresse donc mes remerciements aux trois académiciens qui ont présenté et soutenu ma candidature, Mme Brigitte Maurin et MM. René Chabert et Jean-Louis Meunier. Mes remerciements vont aussi à tous les académiciens qui l'ont ensuite acceptée.

A cet instant où je m'exprime devant vous, ma pensée va vers deux gardois, deux écrivains talentueux qui sont venus dans cette salle pour assister à quelques séances de votre compagnie, invités par leurs amis académiciens. Il s'agit du nîmois Marc Bernard, disparu en 1983, et du poète grand'combien Léo Larguier, disparu en 1950.

Mais si je pense à eux, c'est aussi parce que, au cours de ces dernières années, je suis allé à leur rencontre. À la rencontre de leur écriture, bien sûr, mais aussi de leur vie sociale, de leurs engagements, de leurs inclinations, de leur quotidien, à la rencontre des hommes qu'ils ont simplement été. Et je me suis plu en leur compagnie, jusqu'à la tentation de restituer, par l'écrit, ces deux vies, ces deux œuvres pour leur donner une existence nouvelle.

Marc Bernard, tout d'abord, enfant nîmois pauvre, orphelin à 12 ans, qui, à 20 ans, décide d'aller à Paris, pour se faire un destin, si possible dans le domaine culturel. Après plusieurs années de difficultés, il y parvient, s'affirmant par l'écriture : prix Interallié, prix Goncourt, prix de l'Académie Française. Sans oublier la reconnaissance de Jean Paulhan, André Gide, Henri Barbusse, Albert Camus, pour ne citer que les plus grands.

Léo Larguier qui, lui aussi, à 20 ans, va à Paris, pour y faire des études supérieures. Non, plutôt pour y devenir Poète et, par sa sensibilité, poète romantique, dans le sillage de Victor Hugo et de Lamartine. Il y parvient : il sera primé par l'Académie Française et élu à l'Académie Goncourt, étant même pressenti, au même moment, pour l'Académie Française. Il sera, lui aussi, estimé de ses pairs, les grands poètes José-Maria de Heredia, François Coppée, Jean Moréas, Apollinaire, Aragon...

Je me suis attaché à ces deux écrivains, tout d'abord, pour leur volonté d'avoir fait des vraies richesses, celles de l'esprit et de la culture, leur choix de vie. Ils ont pour cela défié tous les obstacles qu'ils rencontraient. Et ils furent nombreux.

Je me suis attaché à eux pour bien d'autres raisons encore.

Parce qu'ils sont sentimentalement liés à notre ville, à notre département. Marc Bernard nous restitue merveilleusement la vie nîmoise des années 1950, celle de mes jeunes années, car je suis né à Nîmes. Quant à Léo Larguier, il nous parle avec émotion de sa Cévenne natale, terre que j'aime aussi.

J'ai rapidement été séduit par leur écriture : ce sont deux stylistes, mieux deux musiciens de la langue française. Ils posent leur plume sur une feuille et la vie devient poésie. « Le beau langage, nous dit Léo Larguier, est nécessaire à la vie. Sans lui, elle n'est que médiocre décor. Il lui donne sa noblesse et son élégance. »

J'ai été touché par la douceur du regard qu'ils portent sur l'Homme, par la sensibilité qu'ils montrent dans leur rapport à la société.

J'ai appris auprès d'eux la force du rêve et du sentiment. « Une vie ne vaut que pour ses rêves et ses loisirs », nous dit Léo Larguier. Marc Bernard affirme de son côté : « Ce qui est de l'ordre du sentiment est sans réplique ; comment nous prouverait-on que nous n'avons pas ressenti ce que nous avons si souvent éprouvé ? »

En les lisant, j'ai été conforté dans le jugement qui place le bonheur dans les choses simples de la vie. « Mes trésors ne coûtent rien,

écrit Léo Larguier. Je m'éveille et cela me semble miraculeux et je cours à ma fenêtre... Si c'est l'été et s'il y a du soleil, j'ai envie d'entonner l'hymne... Que le ciel soit couvert et qu'il fasse froid, je préfère à tout le feu que j'allume. Tout m'est fortune : l'eau de mon tub, un fruit, une jolie femme qui passe, une promenade, un ami, un verre de vin, un beau nuage... ».

En écho viennent ces paroles de Marc Bernard : « Pourquoi rechercher des paradis artificiels alors que les naturels, si nous apprenons à en jouir, peuvent nous donner une ivresse lucide, celle, par exemple, dont me comble la lumière d'une telle qualité qui m'entoure en ce moment. Que pourrais-je y ajouter ? »

Bien d'autres aspects m'ont séduit chez eux : la confluence de l'imaginaire et du réel, la fusion du rêve et du vrai, ou encore leurs derniers regards sur la vie, regards pénétrés d'espérance.

Mais, si je devais exprimer en deux mots mon admiration pour ces deux écrivains, je dirais que j'aime chez Marc Bernard sa fascination de la vie et chez Léo Larguier sa volupté du rêve.

En évoquant rapidement ces deux personnages, je vous ai aussi dévoilé mes attrait : ils vont, en toute modestie bien sûr, vers le domaine des Lettres, avec une prédilection pour le genre biographique, plus précisément la « biographie littéraire ». On appelle généralement, « biographie littéraire », le récit de la vie et de l'œuvre d'un écrivain, ces deux aspects étant mis en parallèle. Personnellement je ressens cette recherche un peu différemment. C'est l'existence d'un écrivain, bien sûr, mais révélée, pour une large part, par son œuvre. Point de vue d'ailleurs exprimé par Marcel Proust dans son essai *Contre Sainte-Beuve* : « Le moi de l'écrivain, écrit-il, ne se montre que dans ses livres ». C'est le premier objectif de ma démarche : trouver l'essence d'un être créateur dans sa création, découvrir l'existence d'un écrivain dans ses livres, écriture et vie étant, chez lui, consubstantielles. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Léo Larguier, dans sa biographie du poète félibre Théodore Aubanel : « Quand on a l'honneur d'être un poète, écrit-il, seule l'œuvre compte ».

Enfin, ce domaine a affermi en moi ces deux pensées :

D'une part que l'on ne peut comprendre un être humain, le plus profondément possible, qu'après avoir parcouru son existence dans son entière continuité. On découvre ainsi les menus fragments qui révèlent souvent les vérités cachées.

D'autre part qu'une vie, toute vie, est une histoire singulière, dans toute l'acception de ce terme, une histoire qui mérite d'être racontée. « La vie est un récit en quête de narrateur », a dit un philosophe. Le genre biographique m'apprend donc, incessamment, la vie, même la plus simple, dans toute sa richesse.

C'est dans cet esprit que j'ai accompagné, tout au long de leurs chemins, les deux gardois que je viens d'évoquer. J'ai quitté récemment Léo Larguier, après l'avoir suivi au fil de ses livres – ses recueils de poésies, ses romans dont une pastorale composée en alexandrins, son théâtre, ses textes sur l'art, ses essais –, écrits de 1903 à 1950. Je pourrais donc apporter au sein de votre Académie, si vous le souhaitez, mais avec humilité, quelques images de ces deux alchimistes du verbe, si proches de nous.

ACCUEIL DE PÈRE ANDRÉ CHAPUS

Gardois, puisque natif de Saint-Paulet-de-Caisson, issu d'une vieille famille rurale, vous résidez à Montfaucon. Après vos études au petit séminaire de Beaucaire et à Saint-Stanislas à Nîmes, vous les poursuivez au grand séminaire de Nîmes puis à celui de Montpellier et êtes ordonné prêtre en 1974.

Vous avez assuré successivement diverses fonctions au service de votre Église : aumônier diocésain pour la jeunesse rurale, curé de Saint-Victor-la-Coste, aumônier de la léproserie de Valbonne, archiprêtre d'Uzès, curé et recteur de la basilique de Saint-Gilles, curé du district de Roquemaure et vicaire forain, de 2008 à 2015. Vous êtes actuellement prêtre auxiliaire pour l'ensemble Laudun-Roquemaure.

Par ailleurs, vous êtes un prêtre pèlerin - sans rapport avec une certaine espèce de rapace - puisque, directeur spirituel des pèlerinages diocésains, vous êtes appelé à aller en Palestine, mais aussi à arpenter les chemins de Saint-Gilles et, à deux reprises, ceux de Saint-Jacques-de-Compostelle. Par l'esprit et les pieds vous faites ainsi se rejoindre la terre et le ciel. Vous ajoutez encore l'aumônerie des cadres chrétiens, le conseil spirituel des retraités chrétiens et, depuis l'an dernier, vous êtes membre de la fraternité salésienne.

Vous ne vous êtes pas contenté de marcher, vous avez aussi produit 11 écrits, dont le premier consacré à *La Blache et les Villeperdrix*, en 1967 auquel vous venez de donner tout récemment une suite avec *Augustin de Villeperdrix, sa vie, ses œuvres*, paru en mars dernier : l'Académie a d'ailleurs eu un lien particulier avec cette famille. Et votre œuvre se poursuit puisque vous travaillez actuellement sur le clergé du Gard de 1821 à 1900.

Enfin vous avez fondé et animé le cercle de généalogie du Gard rhodanien de 1991 à 2000 ; vous présidez depuis 2011 la Comité de l'Art chrétien, avez été président de l'Académie de Lascours en 2012-2013 et, depuis 2015, vous êtes responsable de la bibliothèque historique du diocèse de Nîmes.

Avec toute cette activité et votre production plutôt historique, vous êtes le bienvenu parmi nous et nous espérons ne pas trop tarder à vous entendre ici-même pour nous faire profiter de vos recherches.

Réponse de père André Chapus

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Chers confrères,

Vous avez bien voulu m'admettre comme correspondant de l'Académie et je vous en remercie. Merci à mes parrains et à tous les amis que j'ai dans cette docte assemblée. A travers cette élection, je me plais à souligner les excellentes relations qui perdurent entre l'Académie et la Société d'Histoire du Diocèse de Nîmes, connue autrefois comme le Comité de l'Art chrétien. Dès que j'ai été élu à la tête de celui-ci, j'ai pensé qu'il fallait reprendre l'œuvre laissée par Mgr Dalverny et Mr Debant qui ont, tous les deux, fait honneur à l'Académie et à notre Comité et continuer les liens entre nos deux compagnies. Mgr Fougères a tenu le relais et d'autres suivront...

Vous me donnez quelques minutes pour m'exprimer sur un sujet qui me tient à cœur... Ceux qui me connaissent savent que je travaille depuis quelques années sur l'histoire du diocèse de Nîmes et les anciens d'Uzès et d'Alès, et en particulier sur le clergé et les ordres religieux...

Je voudrais donc vous faire partager, en primeur, une petite découverte, effectuée il y a quelques années, au hasard d'une lecture de l'histoire de Saint-Gilles et ainsi retrouver mémoire d'un nîmois complètement ignoré aujourd'hui, y compris à l'évêché. Encore que j'en aie donné une notice de quelques lignes dans mon livre sur le clergé du Gard de 1789 à 1821. C'est en relatant le don de reliques de Saint-Gilles par l'évêque de Toulouse, en août 1817, que le chanoine Goiffon dans son histoire du Grand Prieuré et de la paroisse de St Gilles, signale la présence à la cérémonie de *M. Auvergne, qui deviendra plus tard vicaire apostolique d'Hiérapolis... et de M. Guinoir, alors simple clerc et plus tard grand vicaire de Mgr Auvergne...* Ce n'est qu'une esquisse d'un travail à peine élaboré et que, peut-être, quelques-uns parmi vous pourront m'aider à compléter... (Saint-Gilles, son abbaye, son grand-prieuré, sa paroisse... par Mr l'abbé Goiffon, Nîmes, 1882, p. 177).

En préparant cette communication, j'ai fait des fouilles sur la toile où j'ai découvert qu'une biographie de ce personnage a été publiée en 1859 : je n'en connaissais absolument pas l'existence. J'y ai puisé quelques éléments qui complètent mes recherches et donnent corps à mon propos.

Jean-Baptiste Auvergne naît à Nîmes le 11 septembre 1793. L'acte de naissance nous apprend qu'il est né dans la section cinquième de la ville où son père François-Antoine Auvergne est instituteur. Sa mère se nomme Marie-Thérèse Polge. Pour cette déclaration, le père est assisté de Jean-Baptiste Malachane, son neveu, serrurier, 26 ans, et de Pierre Gondin, faiseur de bas, âgé de 67 ans. Pour l'instant, c'est tout ce que nous savons sur l'environnement familial.

Ayant sans doute manifesté le désir du sacerdoce, le jeune Jean-Baptiste commence ses études dans une maison des environs, peut-être à Avignon, car dès l'ouverture du grand séminaire de cette ville par Mgr Périer, le 28 octobre 1811, Jean-Baptiste Auvergne, simple minoré y est nommé professeur de philosophie, puis de théologie. Étonnant : le jeune homme a tout juste 18 ans ! On ne connaît pas la date et le lieu de son ordination sacerdotale ni combien de temps il a exercé son ministère au séminaire d'Avignon. Le 1^{er} septembre 1817, il est parmi le clergé local assistant à la translation des reliques de saint Gilles...

La suite nous est donnée de manière imprécise par une notice nécrologique de l'Ami de la Religion et du Roi. Je cite : « *Il fut un des premiers membres de la société de missionnaires formée par M. Rozan. Il donna des missions dans plusieurs villes et fut attaché pendant quelques temps à l'église Ste Geneviève.* » Nous apprenons donc que l'abbé Auvergne quitte son ministère et son diocèse pour rejoindre l'abbé Rozan, prêtre de Bordeaux, émigré sous la Révolution, chapelain du roi en 1814. C'est à cette époque que sont fondés à Paris les Missionnaires de France, par l'abbé Rozan. Ceux-ci prennent en charge le service de l'église Sainte-Geneviève, rendue au culte catholique par le roi. Mais à la Révolution de juillet en 1830, les missionnaires sont expulsés et l'église devient le Panthéon. A Rome où il se réfugie avec ses missionnaires, le P. Rozan transforme sa congrégation qui devient les Pères de la Miséricorde et qui ne lui survivront guère... Il meurt âgé en 1847.

L'abbé Auvergne est donc expulsé avec les missionnaires et se réfugie avec eux à Rome. C'est là sans doute qu'il est remarqué par le Congrégation de la Propagande qui a en charge les Missions.

Le 29 mars 1833, il est nommé vicaire apostolique pour la Syrie et l'Égypte. Qu'est-ce qu'un vicaire apostolique ? C'est un prélat, représentant du Saint-Siège, ordonné évêque et avec les pouvoirs de celui-ci, mais sans en avoir le titre, car il administre un territoire qui n'est pas encore érigé en diocèse. Il s'agit donc généralement des territoires de mission où l'Église se structure lentement en fonction de l'avancée de la mission...

Mgr Auvergne reçoit le titre d'archevêque titulaire d'Iconium, vicaire apostolique d'Hiérapolis et d'Alep. Il est délégué apostolique pour Chypre, Égypte, Syrie, Anatolie, Arabie, Nubie : un territoire immense, en plein bouleversement politique, où les chrétiens sont bien présents, mais divisés. Et où la présence catholique est très minoritaire....

Mgr Auvergne est donc sacré à Rome, en la basilique des Saints Apôtres, par le cardinal Zurla, longtemps responsable de la Propagande, assisté de Mgr Giovanni Soglia et de Mgr Alessandro Bernetti, deux évêques romains.

D'après sa nomination, le nouveau vicaire apostolique doit résider à Antoura, au Liban, village situé au nord de Beyrouth et presque entièrement composé de chrétiens maronites.

Après son sacre, Mgr Auvergne revient quelques mois en France. Et il revient par le chemin des écoliers. Il passe en effet par Annecy pour vénérer saint François de Sales ; s'arrête à Lyon, puis passe par la Louvesc, pour prier sur le tombeau de saint Régis. Il rentre enfin à Nîmes pour faire ses adieux à sa famille. Et c'est là qu'il a choisi son « grand-vicaire », en la personne de l'abbé André Guinoir. Ce jeune prêtre, remarquable par son intelligence, né à Saint-Gilles en 1800, a été, après son ordination en 1823, économiste du Grand séminaire, puis, en 1830, supérieur du petit séminaire. Ce choix montre bien les relations conservées avec le diocèse de Nîmes et son évêque avec lequel il a dû négocier le choix de son grand-vicaire.

Mgr Auvergne et son grand vicaire s'embarquent donc à Toulon le 2 novembre 1833, sur une corvette de l'état, pour rejoindre l'Asie.

Après 29 jours de mer, une tempête, et un changement de bateau, ils arrivent à Smyrne et, de là, repartent pour Beyrouth. Ils rejoignent Antoura où ils résident désormais. Mgr Auvergne est très bien accueilli par les autorités, tant civiles que religieuses. Au cours de son séjour, il semble entretenir d'excellentes relations tant avec les autorités civiles consulaires et locales qu'avec les autorités religieuses. Pendant son séjour, en effet, il visite tous les patriarches des églises chrétiennes du Moyen Orient. Mais il entretient aussi de bonnes relations avec les autorités de l'Islam. Dès son arrivée à Antoura, il rend visite au prince de la montagne, l'émir Béchir-Chehab II, dit le Grand. Le ministère est plein d'occupation : une mission à Beyrouth, une retraite ecclésiastique à Antoura, une mission établie à Homs, une visite des communautés des principales villes du Liban sans oublier une excursion à Baalbek et aux grands cèdres...

Puis avec son grand-vicaire, il entreprend une visite générale de son vicariat apostolique : après Beyrouth et le Mont Carmel, il est à Nazareth, puis Naplouse et la Samarie ; avant d'entrer à Jérusalem, la caravane s'arrête à Bethléem. Ensuite on célèbre la pâque à Jérusalem ; de là, descente à la mer Morte ; puis direction l'Egypte : au Caire, il rencontre Méhémet Ali, visite les Pyramides, descend en Haute Egypte, en Nubie et jusqu'aux cataractes du Nil. De là, visite au Sinaï, séjour « *au désert où les Israélites errèrent pendant quarante ans* ». Et enfin, retour par Jérusalem jusqu'à Antoura.

Après quelques temps de repos, départ pour Bagdad. Arrêt prolongé à Alep d'où il écrit une lettre pastorale et où il donne une mission et une retraite ecclésiastique. Dans cette ville aussi, il établit un collège. La caravane repart vers l'est avant de descendre au sud vers Bagdad. Mais le sort en a décidé autrement : arrivé à Diyarbakir, la grande ville kurde du sud-est de la Turquie actuelle, Mgr Auvergne est très fatigué ainsi que plusieurs membres de sa suite... Le prélat doit s'aliter et il meurt quelques jours plus tard, le 14 septembre 1837. Son grand vicaire, l'abbé Guinoir meurt deux jours après. On parle de fièvre inflammatoire, et de typhus pour l'abbé Guinoir. On parle aussi d'un

empoisonnement, mais ce n'est pas la thèse retenue par les autorités ni par le biographe.

Tout le monde est consterné : il semble bien que la mission de Mgr Auvergne était importante pour le Vatican qui voulait remettre en marche la présence de l'Eglise latine dans une certaine cohérence au Moyen Orient... Et pendant les quelques années où il a été présent, Mgr Auvergne a marqué son passage : il avait su s'attirer les sympathies de tous les côtés et pouvait en effet modifier assez sérieusement les éléments de la vie de l'Eglise dans cette région troublée.

Le journal « L'Ami de la Religion et du Roi », dans son numéro du 3 janvier 1837, rend ce bref hommage à Mgr Auvergne : « *Mgr Auvergne résidait ordinairement à Antoura. Mais il voyageait beaucoup pour visiter les lieux soumis à sa juridiction. Son zèle, son activité, sa sagesse aurait rendu de grands services dans ces contrées, si dépourvus d'ouvriers évangéliques. Mgr Auvergne n'avait que 48 ans* ».

Mais ces efforts ne sont pas vains, bien que contrariés par les événements. Le successeur de Mgr Auvergne, un capucin italien, nommé le 13 décembre 1837, meurt juste un an après, son successeur ne dure que deux ans. Mais en 1858, le Pape Pie IX, rétablit le patriarcat de Jérusalem comme siège résidentiel et Mgr Joseph Valerga a marqué ce poste jusqu'à sa mort en 1872.

Les corps de Mgr Auvergne et de l'abbé Guinoir sont inhumés dans l'église chaldéenne catholique de Diyarbakir. Quelques années après, les autorités souhaitent rapatrier leurs restes dans une terre moins isolée, celle d'une communauté chrétienne. Les corps sont donc exhumés en novembre 1839 et transportés au mont Liban, transport qui donne lieu à force cérémonies, absoutes et oraisons funèbres. Ils sont inhumés à Ghazi, village maronite au-dessus de Jounié.

En terminant cette évocation rapide, je voudrais faire trois observations, d'inégale portée.

Il semble bien que la nomination de Mgr Auvergne comme vicaire apostolique était une pièce importante dans une politique volontariste du Vatican de favoriser la mission au Moyen Orient.

Le XIX^e siècle en effet est bien le siècle de l'expansion missionnaire pour l'Eglise. La congrégation de la Propagande de la foi déploie une activité intense pour établir des missions et surtout aménager les structures qui quadrillent le terrain : vicariats apostoliques, évêchés, provinces locales ou nationales. La France, qui depuis le XIII^e siècle, s'est donné pour mission de protéger les chrétiens dans les pays musulmans, est une aide précieuse. L'expansion européenne s'appuie, pour une part, sur la présence des chrétiens au Moyen Orient. Et on sait bien que l'anticléricisme de la III^e République n'est pas un produit d'exportation...

Je faisais allusion, en commençant, à la biographie de Mgr Auvergne. Publiée à Lille en 1859, sans nom d'auteur, elle procède bien du style d'une époque et ressemble plus à une hagiographie : elle évoque guérisons et conversions sur son tombeau. Tous propos sur lesquels je n'insisterai pas et ne me prononcerai pas...

La dernière observation est plus locale et interrogative. Comment se fait-il que ce personnage ait été complètement oublié, voire effacé de la mémoire locale ? Sa famille, humble semble-t-il, n'a pas marqué dans la vie de la ville ou de l'Eglise locale ; son ministère s'est exercé dans le lointain, peut-être son départ pour rejoindre les missionnaires a-t-il été mal perçu par un évêque qui s'employait à reconstruire un diocèse et avait besoin de toutes les bonnes volontés...

Merci de m'avoir permis un tant soit peu de rappeler son souvenir. Et merci de m'accueillir en votre auguste assemblée ! J'espère en être digne !

Nos nouveaux Correspondants sont chaleureusement applaudis. Le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 17 heures 30.

Séance du vendredi 19 mai 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chalavet, Hugues, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Lassalle, Leroy, Pallier, Poujoulat. MM. Cavalier, Chabert, Fontaine, Fougères, Gardelle, Iancu, Trarieux, Travier.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Ott, Pontvieux.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Chevalier. MM. Chapus, Chillet-Pijac, Daudé, Fournier, Maréchal, Ventura.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 5 mai qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS :

Nous avons appris le décès du beau-père de Brigitte Folcher, notre concierge. Le président Gabriel Audisio ainsi que M. et Mme Lassalle ont pu participer aux obsèques vendredi 12 mai. Nous avons exprimé nos plus sincères condoléances à M. et Mme Folcher et à leurs enfants Mélissa et Jérémie.

INVITATIONS :

Jeudi 18 mai, notre confrère Bernard Simon, vice-président, a représenté l'Académie à la réunion organisée par le lieutenant-colonel Benoît Léger, commandant le 4^e Régiment du matériel (RMAT) à Saint-Césaire. Cette réunion a été une opération de relation publique auprès des chefs d'entreprise pour les informer et les inciter à faciliter l'engagement de leurs salariés dans les forces de réserve.

Vendredi 19 mai, le président Gabriel Audisio a reçu l'Académie de Marseille accompagnée par leur directeur M. Patrick Boulanger et le secrétaire perpétuel M. Henri Tachoire. Leur venue à Nîmes était dictée par la visite à Carré d'Art de la Project Room consacrée à l'accrochage d'une partie de la collection de deux éminents passionnés d'art contemporain, Madame et Monsieur Gensollen ce dernier est membre de l'Académie de Marseille.

OUVRAGES :

Claire Torrelles offre à l'Académie le livre auquel elle a contribué : « *Aysso es lo comessamen : écritures et mémoires du Montpellier médiéval* ». Sous la direction de Vincent Challet. Presses universitaires de la Méditerranée.

Nous avons reçu :

- Le Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Tome 47. Année 2016.

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts. Numéro 84, printemps 2017.
- Les annales de l'Académie de Mâcon. Tome 9, année 2015.
- Les annales de l'Académie de Mâcon. Tome 10, année 2016.
- La Revue Historique du Centre-Ouest. 2^e semestre 2015.
« *L'Église diocésaine et ses crises (XVI^e-XIX^e siècles)* ».
- Les Mémoires de l'Académie Nationale - Sciences- Arts- Lettres de Metz. Année 2016.
- Le Bulletin de la Société Archéologique Historique, Littéraire et Scientifique du Gers, premier trimestre 2017.
- Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, second semestre 2015.

PRESENTATION DE DEUX CANDIDATURES EN QUALITE DE MEMBRES RESIDANTS.

Le secrétaire perpétuel rappelle le processus d'élection des membres ordinaires, en particulier des membres résidants. Deux fauteuils ont été libérés dans le groupe des indépendants : celui de Pascal Gouget qui est devenu membre honoraire et celui de notre regretté confrère Georges Sapède qui nous a quittés le 31 janvier dernier.

Deux candidatures ont été proposées par le groupe des indépendants à notre Conseil d'administration, c'est-à-dire le Bureau puis au Collège des anciens présidents.

Chaque candidat est coopté par trois membres résidants.

Les deux candidats seront proposés à l'élection lors de la séance ordinaire du vendredi 23 juin et devront recueillir les 2/3 des suffrages exprimés pour être élus.

Alain Penchinat présente la candidature de Francine Cabane. Mariée, mère de trois enfants, elle est agrégée de géographie. Francine

Cabane est une jeune retraitée de l'Education nationale. Très active, elle est particulièrement connue à Nîmes pour ses nombreuses activités associatives. Ses talents et ses engagements ont été reconnus à travers deux distinctions puisqu'elle est Officier des palmes académiques et Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Pierre Mutin présente la candidature de Jean-François Blanchet. Cet ingénieur diplômé de l'Institut national Polytechnique de Grenoble est âgé de 53 ans, marié et père de trois enfants.

Après une carrière remarquable, il a été nommé en 2011 directeur général du groupe BRL. Ses qualités exceptionnelles l'ont conduit à accepter des responsabilités très importantes pour la gestion de l'environnement. C'est ainsi qu'il préside la commission des relations internationales du parlement de la Mer Méditerranée mais également le Pôle mondial de Compétitivité pour l'Eau. Il est également reconnu pour ses engagements associatifs.

Les propositions de candidatures accompagnées des curriculum vitae détaillés seront transmis par courrier électronique.

Le président donne la parole à Jean-Michel Ott, correspondant, qui présente le compte rendu de lecture des *Mémoires de la Société Eduenne, années 2011-2012*. Ce texte est annexé à la fin du présent compte rendu.

Le président introduit la communication de notre consœur Anny Herrmann en ces termes :

Ma chère consœur,

vous avez intégré notre compagnie comme correspondante en 1999 et, neuf ans plus tard, en 2008 vous êtes élue membre non-résidant, puisque vous résidez à Gallargues. Depuis votre arrivée dans la maison, vous avez présenté ici-même, entre 2001 et 2015, cinq communications. La première était consacrée à l'institution consulaire et à la démocratie locale de quelques communautés rurales du Gard aux 16^e et 17^e siècles ; en 2010, vous restiez au 17^e siècle avec Calvisson dans la tourmente

des guerres de Rohan (1624-1629) ; mais en 2005, avec votre «Petite Camargue, refuge des Camisards au début du 18^e siècle.», vous aviez encore dans le temps pour, en 2016, nous présenter «Deux félibres dans la guerre de 1914-1918», tandis que deux ans auparavant, avec Jean-Luc Pontvieux, vous nous faisiez revivre « *Maurice Aliger, l'académicien, l'archéologue et le poète* ».

Avec ce palmarès, chacun peut constater que vous n'avez pas chômé : vous avez enrichi notre assemblée et nos publications de vos recherches à la fois fines, précises et aux développements ouverts. Vous sortez, en 1999, un important ouvrage sur Gallargues au XVI^e siècle. Une communauté languedocienne à la veille de la Réforme d'après les registres des consuls, 1536-1553. Vous avez eu l'heureuse idée de publier dans votre livre la photographie d'une page de ce registre consulaire : le lecteur, dès lors, peut se rendre compte de la difficulté de l'entreprise. Pour exploiter cette documentation, pour seulement pouvoir lire ces documents, il faut posséder plusieurs compétences : paléographie, langue d'oc, latin à l'occasion... Voilà qui explique assez pourquoi le 16^e siècle est la période la moins étudiée par les chercheurs.

J'ajoute que votre apport à l'Académie ne se limite pas à cette production, pourtant déjà dense. Vous êtes un membre particulièrement actif de notre commission des publications, vous appliquant à une tâche ingrate et fastidieuse mais si utile, à savoir la lecture des textes avant publication dans nos Mémoires et dans notre Bulletin, afin de donner l'image la plus correcte possible de notre maison. C'est un bien grand service que vous nous rendez à tous, d'autant qu'il se fait dans l'ombre et passe inaperçu et que certains, parmi nous, livrent à la commission des textes parfaitement inaptes à la publication. C'est pourquoi je tenais à vous en remercier publiquement.

Avec l'intervention de ce jour, vous revenez à vos premières amours, si je puis dire, puisque vous l'avez intitulée : «Les consuls de Gallargues-le-Montueux en conflit avec leur prieur (1542-1560)». Nous retrouvons ainsi Gallargues, ses consuls, le protestantisme, ces lignes majeures de votre sensibilité et de votre intérêt en histoire. C'est donc

une pierre de plus que vous apportez à la fois à votre propre œuvre, à notre curiosité et à nos connaissances. Je vous cède la parole pour votre communication intitulée :

*Les consuls de Gallargues-le-Montueux en conflit avec leur prieur
(1542-1560)*

La communication de notre consœur peut-être ainsi résumée :

Un document exceptionnel conservé aux archives municipales contenant les comptes rendus des délibérations des consuls de 1536 à 1553 rédigés en langue d'oc et d'autres documents des archives départementales du Gard de la série G nous ont permis de restituer les différentes étapes d'un procès entre le prieur et les consuls.

Refusant de prendre sa part du « vinten » (vingtain), impôt exigé de tout propriétaire pour relever les chaussées (ou levades) du Vidourle effondrées suite à l'une de ces fameuses « vidourlades », Georges Cohet, le prieur du moment, se voit privé des dîmes que lui retiennent les consuls. Auparavant, en 1537, il avait vu les biens du prieuré arpentés et portés sur le compoix en 1541 suite à un édit de François 1^{er} de 1535, par lequel le roi autorisait à prélever la taille sur tous les biens dits « ruraux », c'est-à-dire taillables, ce dont les terres du prieuré étaient exemptées à cause de leur appartenance à l'Église. Le prieur porte plainte et un procès s'engage. Les consuls, peu troublés, lui prennent cette fois les prémices (cinquante setiers de blé) qu'ils mettent à l'encan et qu'obtient le fermier du prieur ! Ce « vol » de ses prémices avait pour but de faire payer au prieur sa part de taille de l'année 1542.

Le procès, porté à la Cour des Aides de Montpellier, se clôt en 1545 : le prieur avait plaidé en homme chargé de dépenses pour salarier trois prêtres et un clerc et avait aussi rappelé que ses prédécesseurs avaient payé une fois pour toutes et, en une seule fois, l'imposition exigée. Les consuls, eux, de leur côté avaient souligné que tous les biens donnés au prieuré l'avaient été par « gens ruraux » suite à « des legs pies ».

Bref, condamnés en 1546 par la Cour des Aides, les consuls se voient obligés à y porter le compoix pour qu'en soient ôtés les biens du prieuré. Mais, s'étant fait tirer l'oreille, il a fallu que le général de ladite Cour, André Ricart, la transporte à Lunel pour se rapprocher de Gallargues et appeler à comparaître les consuls en place publique.

D'autres chicanes encore, jusqu'en 1560, époque où toute la région est en ébullition : l'hérésie a fait son chemin et conquis les cœurs. Aussi n'est-ce pas étonnant que « manants et habitants de Gallargues » déclarent « auprès des officiers de la ville de Lunel » leur adhésion à la R.P.R. « ès années 1559-1560 ».

Notre consœur Anny Herrmann est vivement applaudie. Après les questions d'usage, la séance est levée à 17 heures 30.

*

**

Compte rendu de lecture.

Mémoires de la Société Eduenne, années 2011-2012. Jean-Michel Ott. Correspondant.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

J'ai choisi de vous présenter un article tiré des Mémoires de la Société éduenne, sise à Autun, tome 43, fascicule 1, années 2011-2012, rédigé par François Séguin. Son titre est *À l'occasion d'une donation au Musée Rolin, la redécouverte du peintre Georges Becker.*

Il s'agit du tableau intitulé *Portrait de Renée Dargier-Peltier enfant*, daté de 1880. Le modèle est la fille d'un industriel de Boulogne-sur-Mer, M. Peltier, qui s'est adressé à Georges Becker, bien connu à l'époque et rompu à ce genre de travail. L'œuvre restera dans la famille jusqu'à ce que la petite-fille du modèle, mademoiselle Dargier, l'offre récemment au Musée Rolin. Ce genre de tableau est très en vogue à la fin du XIX^e siècle. On peut le rapprocher du portrait d'enfants *Rose et Bleu* d'Auguste Renoir, peint en 1881.



Georges Becker est né à Paris en 1846. A la fin des années 1860, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier de Jean-Léon Gérôme dont les leçons vont fortement influencer le jeune homme. Il reçoit une formation très académique centrée sur la précision extrême du rendu des objets, la vérité historique et archéologique. Mais il fréquente aussi l'atelier des Glaize, père et fils.

Il expose pour la première fois au Salon de Paris en 1868. Il a 22 ans. Le tableau s'intitule *Dans les catacombes* ; sa trace est perdue. Le succès viendra deux ans plus tard avec sa toile *Oreste et les furies*. Le critique Castagnary s'étonne de sa filiation spirituelle avec Gérôme :

« Il n'est pas le premier venu celui qui montre cette audace et qui se passe la fantaisie d'entrer dans l'art par une porte aussi haute. Ce qui surprend c'est qu'il soit l'élève de Gérôme. S'il est vraiment aiglon, comment cette poule l'aurait-elle couvé ? »

L'Etat achète l'œuvre qui se trouve actuellement au musée de Picardie à Amiens dans une bien triste situation. En 1872, un autre tableau est acquis de même, *La veuve du martyr*, aujourd'hui à Narbonne.

Riche de ces succès, l'artiste obtient plusieurs commandes publiques. Ainsi l'École des Beaux-Arts lui demande, en 1871, une copie de la *Vierge au poisson* de Raphaël pour son Musée des Copies ; elle sera livrée en 1873. La ville de Paris lui commande ensuite un *saint Joseph* pour orner une chapelle de l'église Saint-Louis d'Antin. Ces deux toiles ne sont plus localisées de nos jours.

Grâce à une importante bourse attribuée par la revue *L'Art*, en 1875, Becker voyage en Espagne puis en Italie, en Toscane en particulier. Elle récompense le plus grand succès du jeune peintre, *Respha protégeant le corps de ses fils contre les oiseaux de proie*. La toile sera conservée dans son atelier jusqu'à son décès en 1909. Comme pour les précédentes, on ne sait ce qu'est devenue cette œuvre. Un autre exemple de commande publique devait s'intituler *La remise des étendards aux armées françaises par le Président Jules Grévy*. Becker travailla trois ans sur ce sujet avec de nombreuses esquisses et études préliminaires aujourd'hui égarées mais la toile ne fut jamais achevée. L'avance de trésorerie consentie au peintre sera remboursée par les héritiers grâce à des tableaux. Cet épisode conflictuel laissa Becker quelque peu désesparé et le poussa à s'exiler à Moscou en 1883. Des soutiens influents lui permirent d'assister au couronnement et au sacre du tsar Alexandre III afin d'immortaliser ces événements. Les deux toiles sont achetées par le tsar en 1888. Elles aussi ont disparu, il n'en reste qu'une

esquisse à Saint-Pétersbourg. Becker est alors au sommet de sa carrière ; sa notoriété lui apporte des commandes de l'élite française locale et de la noblesse russe. Il devient peintre de cour. Plusieurs de ses œuvres sont conservées au musée de l'Ermitage. Le tsar Nicolas II a recours à Becker pour fixer le souvenir de sa visite à Paris en 1896 mais, là encore, aucune trace de cette toile hormis une esquisse. Déjà Chevalier de la Légion d'honneur en France, Becker est nommé Commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne en Russie. Une ultime commande de l'Etat est destinée à orner les salons de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, intitulée *Première rencontre à Reims d'Anna Jaroslavna avec le roi Henri I^{er}*. Sa réalisation débuta en 1904 mais la toile n'était pas achevée lors du décès du peintre. Cependant elle était suffisamment avancée pour que les héritiers l'envoient en Russie ; on ne sait ce qu'elle est devenue.

Si la peinture d'histoire est capitale pour Becker, le portrait tient une place centrale dans son œuvre. Sa maîtrise en ce domaine a déjà été évoquée en introduction. Les collections publiques françaises en conservent plusieurs exemples à Autun, Auxerre, Béziers, Caen. Au château de Versailles, se trouve le *Portrait du Général Gaston de Gallifet*, daté de 1880, comme le portrait de jeune fille. Bien des similitudes de compositions rapprochent ces deux œuvres : modèle debout, de face, fond sombre et uni, attributs caractéristiques des sujets, lumière éclairant la partie inférieure.

La fin de la vie de Becker est mal connue. Il ne bénéficie plus de commandes de l'Etat et rentre définitivement de Russie pour s'installer à Paris dans un atelier mis à sa disposition par son frère Alfred, riche héritier de Xavier Ruel, le fondateur du Bazar de l'Hôtel de Ville. Contraint par la maladie, il doit limiter sa vie sociale à sa proche famille. A son décès, à Arcueil, en 1909, il laisse des dettes et de nombreuses œuvres à ses héritiers, celles-ci permettant de solder celles-là.

Il est très probable que de nombreuses toiles soient conservées en France comme en Russie, ainsi que d'innombrables esquisses et études préparatoires. Voici un vaste champ d'investigations pour améliorer notre connaissance d'un peintre caractéristique de son temps.

Je vous remercie.

Séance du vendredi 9 juin 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Hénault, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Pujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Boissonnas, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Christol, Fougères, Hugues, Pierre Marès, Meine, Michel, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Maurin-Farelle, Prat. MM. Fontaine, Gardelle, Iancu, Matouk, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Chevallier, Giacomoni, Kusel. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Février, Hooreman, Magdeleine, Maréchal, Martin, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Reboul, Torreilles. MM. Artus, Auriol, Chapus, Daudé, Dominique Fabre, Fournier, Galligani, Pontvieux, Riemenschneider, Simula, Ventura.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 19 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Le président donne la parole à notre confrère René Chabert concernant la participation de notre compagnie au colloque inter-académique de Toulouse en 2018 sur le thème « L'esprit de découverte ». La présentation du colloque et l'appel à propositions ont été transmis par courrier électronique le 12 juin dernier. Le président insiste sur l'importance de participer à cette manifestation.

INFORMATIONS :

Notre consœur, membre résidant, Michèle Pallier, vient d'être élue présidente de l'association « Sur les pas de saint Louis en baie d'Aigues-Mortes ». Cette association a été créée en 2005 par des confrères de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, puis reconnue formellement en 2014. Michèle Pallier succède à Guy Puech.

Notre consœur, membre résidant, le docteur Dominique Prat, nous informe qu'elle succède à Hélène Deronne, membre résidant à la présidence de l'association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard. Une conférence est organisée jeudi 15 juin, à 19 heures, à l'Institut Emmanuel d'Alzon ayant pour thème « *La fin de vie* », présentée par le professeur Jean-Yves Lefrant du service des réanimations au CHU Carémeau.

OUVRAGES :

Notre confrère, membre non résidant, Carol Iancu, professeur émérite d'histoire contemporaine offre à l'Académie son dernier article intitulé : « *L'affaire Dreyfus et l'évolution de Bernard Lazare* », extrait du volume qui vient de paraître : « *L'affaire Dreyfus et ses conséquences* », édité par l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi en Roumanie.

L'ordre du jour prévoit la réception de Mme Anne Hénault, professeur émérite de l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne,

succédant en qualité de membre non résidant à M. André Gouron, professeur émérite, membre de l'Institut de France, décédé.

À la demande du président, Mme Anne Hénault est introduite dans la salle des séances, accompagnée par le secrétaire perpétuel et deux des trois parrains, Mme Catherine Marès et M. Michel Christol.

Accueil du président Gabriel Audisio.

Madame, chère collègue et désormais consœur, chaque réception d'un nouveau membre est jour de fête pour notre compagnie. Elle manifeste en effet, très concrètement, à la fois son renouvellement et sa continuité. Comme membre non résidant, vous êtes donc la très bienvenue parmi nous et ce, à plusieurs titres. J'ajouterai que, dans votre cas, c'est aussi un honneur pour nous. Native de Nîmes, où vous effectuez vos études secondaires, les terminant avec un baccalauréat littéraire, mention TB. Vous suivez les cours de khâgne au lycée Joffre de Montpellier, puis intégrez l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, première de votre promotion. C'est ensuite l'agrégation de lettres classiques et vous obtenez le doctorat de linguistique française en sémiotique à l'université Paris-Sorbonne. Vous devenez maître de conférences à Paris-X-Nanterre pour revenir à Paris-Sorbonne comme professeur des Universités où vous avez terminé votre carrière en enseignant la sémiotique.

Mais l'itinéraire personnel ne comporte pas seulement l'aspect professionnel. L'environnement familial y joue toujours un rôle non négligeable et parfois déterminant. En ce qui vous concerne, c'est votre oncle, François Eygun (1898-1973) qui vous a particulièrement marquée. Archiviste-paléographe, poitevin résidant à Poitiers, il y exerça, entre autres fonctions, celle de conservateur des Antiquités de l'Ouest. Il a publié au moins vingt-deux ouvrages, notamment en 1925

Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515, dont il avait fait sa thèse et qu'il développa en thèse d'état en 1938 ; *L'art des Pays d'Ouest en 1951* et *Saintonge romane* dans la collection Zodiaque en 1970. De plus, il a enseigné la paléographie à l'université de Poitiers, ce qui ne m'est pas indifférent. Vous lui vouez une reconnaissance spécifique car il vous a appris à aimer l'archive, à goûter les plaisirs de la traque de documents introuvables et vous souhaitiez que lui soit rendu aujourd'hui un hommage particulier.

Votre spécialité est née au XIX^e siècle avec l'Américain Charles Sanders Peirce (1839-1914) et son « pragmatisme », puis avec son compatriote William James (1842-1910) et le Suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913). Elle a connu un développement et un renouvellement étonnants, particulièrement en France, dont vous avez été un des éléments moteurs clés. À preuve les divers ouvrages que vous avez publiés : *Les enjeux de la Sémiotique* en 1979 ; *Narratologie, Sémiotique générale* en 1983, réédité depuis en poche et traduit en arabe, chinois et coréen ; le Que sais-je *Histoire de la Sémiotique* en 1992, réédité en 1997 et traduit en arabe, chinois, coréen, portugais, slovaque et espagnol ; *Le pouvoir comme passion* en 1994, avec le débat inédit de Paul Ricoeur (1913-2005) et d'Algirdas-Julien Greimas (1917-1992) sur la sémiotique des passions, étant ainsi déjà en phase avec le président Emmanuel Macron ; un ouvrage collectif que vous dirigez et publiez en 2002 intitulé *Questions de sémiotique*, traduit en chinois, grec et arabe ; enfin, avec Anne Beyaert, *Ateliers de sémiotique visuelle* en 2004.

En outre, vous avez fondé en 1977 la revue *Actes sémiotiques*, qui se poursuit en ligne sur internet, ainsi que la collection *Formes sémiotiques* en 1983 dont l'éditeur français PUF a manqué, à votre avis, la chance de devenir le spécialiste mondial en la matière en se limitant à la publication en français, laissant ainsi le champ libre à un éditeur berlinois qui publie en anglais tout en exploitant la recherche francophone. Il faut encore ajouter à votre production scientifique une centaine d'articles, liste qui n'est d'ailleurs pas close.

Hors du champ strictement professionnel, mais liée à lui, votre activité se déploie également au sein de plusieurs sociétés savantes telles que le Cercle sémiotique de Paris, dont le siège social est à Paris-Sorbonne, l'Association française de sémiotique (Paris-Saint Denis), l'Association internationale de sémiotique (Paris-Sorbonne) et le Cercle Ferdinand de Saussure (Genève).

Vous êtes chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du mérite.

C'est donc une spécialiste de sémiotique, internationalement reconnue comme telle, que nous accueillons aujourd'hui, avec joie et ce, à plusieurs titres ai-je dit. D'abord, vous venez renforcer la présence féminine, puisque vous représentez la quatorzième consœur de notre compagnie : désormais les dames constituent le quart de l'effectif. Voici quelque vingt ans, lorsque j'entrais moi-même dans la Maison, elles étaient quatre, soit 6%. Certes, nous n'en sommes pas encore à la parité, comme dans le nouveau gouvernement, mais nous progressons. Nous aussi, à notre rythme, et grâce à vous cette fois, nous sommes « en marche ». Ensuite, évidemment, vous venez enrichir par votre compétence notre compagnie. Celle-ci, si diverse en sa composition, se félicite d'offrir à chacun l'opportunité de s'enrichir des connaissances des autres. De fait, les lieux de ce type, permettant de sortir de sa spécialité pour élargir son horizon intellectuel, ne sont pas si nombreux. Enfin, vous apportez une discipline nouvelle à la panoplie des spécialités qui sont ici représentées : la sémiotique. Pour ma part, et je ne suis sans doute pas le seul, j'en étais resté à la linguistique et à la sémiologie. Cette discipline, à la fois scientifique et philosophique, montre une fois de plus combien fructueuse est la démarche qui associe deux ou plusieurs spécialités, sortant ainsi du cadre strict de la nomenclature traditionnelle. Il s'agit en effet de la science générale des modes de production, de fonctionnement et de réception des différents systèmes de signes qui assurent et permettent une communication entre individus et/ou collectivités d'individus. Cette science peut s'appliquer d'ailleurs à un domaine particulier de la communication.

Mais il serait à la fois incongru et périlleux de ma part d'aller plus avant puisque c'est à vous, de droit, que revient ce rôle. Vous en êtes d'ailleurs parfaitement consciente et je sais que vous ne faillirez pas à cette tâche pédagogique en nous initiant aux arcanes de la sémiotique. Long cheminement que vous allez sans doute amorcer séance tenante.

Réponse de Mme Anne Hénault.

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les académiciens,

Chers amis,

Je remercie le président de l'Académie de Nîmes pour ses mots trop élogieux, prononcés à propos d'une personne qui a le grand tort de n'être pas tout à fait nîmoise, car nîmoise, je le suis, par le droit du sol mais non par celui du sang.

J'ajouterai cependant, pour ma défense, que j'ai toujours considéré que la chance de ma vie aura été de naître et de commencer mon existence à Nîmes, cette capitale romaine qui n'est pas, selon moi, « la ville qui a un accent » mais bien « la ville qui a de la conscience, la ville qui est conscience, la ville qui a une âme » : grâce à l'esprit de veille de la ville de Nîmes et à l'attention qui m'y fut prodiguée, tout au long d'une adolescence endeuillée par les inondations du Vistre, j'ai pu vivre ma vocation de chercheur, si bien que, je puis vous l'avouer aujourd'hui, durant toute ma vie et sous toutes les latitudes, je me suis sentie comme en dette à l'égard de cette cité, et obligée de faire fructifier l'élan de vie dont elle m'avait comblée.

Il me serait donc bien difficile d'avancer dans mon propos si je ne commençais pas par prononcer les noms de quelques-uns de ces Nîmois qui ont joué un rôle si considérable dans les débuts de mon parcours

: ces personnes incarnent profondément, à mes yeux, la conscience de cette ville. Je souhaite leur dédier ce moment privilégié. Je pense, ici, à Edgar Tailhade et à Suzanne Crémieux dont le petit-fils, Jean-René de Fleurieu, nous fait la joie d'être présent parmi nous, aujourd'hui : Jean-René, profond lecteur d'Ernst Cassirer et, notamment, de sa *Philosophie des formes symboliques*, une des sources principales des recherches contemporaines sur le langage.

Je voudrais nommer aussi, si elle le permet, une remarquable femme politique, notre ministre préféré, Georgina Dufoix, grand cœur, spiritualité agissante, immense amie. Merci, chère Georgina, pour ta présence, ici, ce soir.

A cette époque-là, grandir à Nîmes et fréquenter le lycée Feuchères vous donnait la chance de bénéficier d'un enseignement d'une qualité exceptionnelle. Nous sommes alors (re)devenues romaines grâce à la vibrante rigueur de celles qui nous firent passer de *Rosa, la rose* à Tacite, nos chères professeurs de latin : Mme Piollet, Melle Gély, Mme Escudier et Melle Sayerle. ***Pour moi, la sémiotique de l'Ecole de Paris à laquelle j'appartiens, n'est que la continuation du latin de Nîmes, par d'autres moyens.***

Et puis, il y eut ce Bourguignon dont le nom semblait polonais, En ce temps-là, le vrai, le seul professeur de philosophie de Nîmes s'appelait Jean Svagelski. Je ne cacherai pas qu'il y a, ici-même, aujourd'hui, dans cette si belle salle, une petite mafia d'anciens élèves de Sva, mafia puissante et formidablement agissante, comme il se doit. Que chacun d'entre eux soit remercié pour la manière dont ils nous ont accueillis, Patrick et moi, puis, finalement, *réenracinés* à Nîmes.

A Moscou, lorsque Patrick y fut nommé conseiller de presse, dans la période assez difficile, où Leonid Brejnev régnait et tyrannisait les intellectuels et les artistes, la France était admirablement représentée par ... Nîmes, en la personne de Roger Seydoux qui régnait lui aussi, à Moscou. C'était l'ambassadeur occidental le plus écouté et Andreï Andréïevitch Gromyko ne lui marchandait ni sa profonde estime, ni son admiration pour son talent, ou plutôt pour la perfection de son art de la négociation.

Un autre nom encore, celui de Madeleine Dubois, grande pianiste, élève de Marguerite Long et professeur de piano, elle-même. Son père était Théodore Dubois, un autre grand nîmois, un musicien mallarméen qui, au tout début du ^{xx}e siècle, mena une résistance acharnée contre ce qui lui apparaissait comme faiblesses et vulgarités dans la musique d'un Maurice Ravel, lancé et plébiscité par ce que, quelques années plus tard, on allait appeler médias et bobos.

Je pourrais prolonger beaucoup cette liste de *Re-connaissance*, comme dirait Paul Ricoeur, de reconnaissance et de gratitude, mais je me bornerai à prononcer un seul dernier nom qui, cette fois, n'est pas celui d'un Nîmois. Je parle de Patrick Hénault, mon mari, depuis des lustres. C'est son soutien indéfectible qui m'a permis de mener cette double vie

- d'une part, une vie de « conjointe » (terme officiel du Quai d'Orsay, désignant ce que le Foreign Office nomme « spouses »,) ce qui s'entend comme « collaboratrice silencieuse, bienveillante, et si possible efficace du service public » et

- d'autre part, une vie de chercheur, voué aux abstractions monomaniaques.

Il m'a été demandé de prononcer l'éloge d'André Gouron. Qui suis-je pour me risquer à faire l'éloge d'un si éminent historien du droit, doublé d'un insurpassable découvreur d'archives, devant un cénacle qui inclut plusieurs éminents juristes et plusieurs authentiques archivistes-paléographes ? Je n'ai aucune légitimité pour le faire. En revanche, beaucoup d'entre vous ont connu personnellement André Gouron. Certains ont été ses élèves, d'autres lui sont apparentés. Nîmes sait tout sur lui et sur la grande famille cévenole et nîmoise d'où était issue Hélène Maury, sa mère, qui enseignait l'anglais et l'allemand. La famille Maury a donné de nombreux pasteurs et deux présidents de l'Église réformée de France, Pierre Maury, né en 1898 à Nîmes et Jacques Maury, né en 1920 à Clamart. En outre, certains d'entre vous ont également connu son père, Marcel Gouron, archiviste-paléographe et directeur passionné des Archives du Gard puis de l'Hérault. Il est clair que la passion innée

d'André Gouron pour l'Archive avait été assez bien favorisée par son contexte familial et qu'elle n'avait pu que se confirmer, par son premier mariage avec Odile Faucher, elle-même issue de deux autres dynasties d'archivistes-paléographes de Castres, les Faucher et les Berthelet.

Cette passion de l'Archive aura fait d'André Gouron un érudit insurpassable et d'abord un érudit abondant. Les cinq recueils qu'il fit publier entre 1984 et 2006, pour regrouper les centaines d'articles qu'il avait diffusés entre 1957 et 2004, témoignent à la fois de l'abondance de cette œuvre et de la rigueur de la méthode qui consiste

- à opposer à l'intuition mal fondée de la *doxa*, l'esprit de déduction qui permet d'isoler de petits faits vrais,

- à débusquer, par-là, les vrais problèmes à résoudre,

- à déboucher ainsi sur des points de vues renouvelés,

- et finalement, à dénoncer les erreurs et à consolider tout l'édifice de la connaissance. C'est ainsi qu'on a pu affirmer, à propos de l'histoire du Droit au XI^e et XII^e siècles, qu'il y avait eu une période pré-gouronienne faite de conjectures répétées paresseusement à travers le temps, suivie d'une période gouronienne éclairée par la rationalité la plus vigoureuse.

J'aimerais insister un peu sur cette méthode constante, recette de ces si grands succès, en empruntant l'exemple le plus simple qui soit, celui de son travail à partir des ordonnances royales. On affirmait depuis toujours que le Roi de France n'avait jamais légiféré en matière de Droit familial qu'il aurait considéré comme ressortissant de la Coutume. André Gouron, lui, a tout simplement repris le premier volume des *Ordonnances des Rois de France de la Troisième Race* qui fut publié à Paris en 1723. Il y trouva des *Ordonnances* attestant qu'à travers les temps, les monarques n'avaient pas hésité à promulguer des Statuts et des Constitutions sur le droit familial. Il prouva ainsi la fausseté des allégations précédentes. Cette méthode faussement simple exige des principes scientifiques imperturbables :

- lire l'Archive sans à priori avec l'aptitude de se soumettre à l'évidence documentaire.

- lire, aussi exhaustivement que faire se peut, tous les documents de l'Archive, en France et hors de France.

- comparer les sources, établir de véritables arbres généalogiques de ces sources et n'établir datations et localisations que sur des faits avérés, et cela, sans jamais se laisser griser par le jeu des hypothèses trop rapides.

André Gouron se montrait volontiers caustique à l'égard des hypothèses hasardeuses de ses prédécesseurs. On parle encore, dans le milieu, d'une communication très divertissante qu'il avait donnée à l'Accademia nazionale dei Lincei en avril 1993. Inutile de dire que je n'ai pas cherché à la lire car, connaissant ces querelles érudites, je savais que les rires savants de cette séance n'étaient pas à la portée du premier venu.

André Gouron était admirablement informé. Il voyageait beaucoup, allant de colloques en symposiums, à travers la France, l'Europe, l'Afrique du Sud et finalement sur tous les continents. Il connaissait tout ce qui comptait dans son domaine, était prévenu, avant quiconque, de tout ce qui se préparait et rayonnait de dynamisme et de joie de vivre. Je ne reviendrai pas sur les tâches administratives et les actions d'intérêt général dont il accepta également de se charger. Rappelons seulement qu'il fut membre puis président du conseil scientifique du prestigieux *Max Planck Institut für europäische Rechtsgeschichte* à Francfort et qu'en Allemagne, comme à Bologne, il sut être la référence incontournable.

Il est vrai que ses élèves lui ont souvent réclamé une synthèse de ses recherches et que, ne l'ayant pas véritablement obtenue, semble-t-il, (elle était probablement impossible à faire, dans l'état des connaissances et des propos conclusifs d'André Gouron vous le diront tout à l'heure), ses élèves, ses collaborateurs et ses collègues tendent à organiser provisoirement la masse encyclopédique de ses œuvres selon trois axes principaux

1. La question de *la diffusion des doctrines juridiques médiévales savantes entre le XI^e et le XIII^e siècles*. C'est, notamment, le thème du précieux ouvrage que voici. Comme vous le voyez, il le publia à Milan en 1978 dans la prestigieuse collection IUS ROMANUM MEDII Aevi sous le titre *La science juridique française aux XI^e et XII^e siècles : diffusion du Droit de Justinien et influences canoniques jusqu'à Gratien*. C'est un de ces ouvrages de modeste apparence qui ont totalement changé la vision, naïvement nationaliste, qui sévissait jusqu'alors, grâce à une démonstration incontournable de ce qu'était réellement l'état de la connaissance du droit romain dans les diverses régions de France, au cours du grand Moyen Age.

Grâce à sa familiarité inégalable avec l'Archive, il délimite, avec une grande précision, les apports du Saint-Gillois, Géraud ou de *Lo Codi*, la somme du code de Justinien rédigée en provençal ainsi que le rôle précis, joué à Montpellier, par ce Placentin en qui l'Ecole de Droit de Montpellier voulait trouver son unique et véritable fondateur. André Gouron, quant à lui, ne pourra donc jamais être taxé de chauvinisme naïf à propos des places respectives qu'il accorde aux écoles juridiques de France ainsi qu'aux divers passages de juristes itinérants venus de Bologne, au fil du temps. Ce qui a, très naturellement, donné à son œuvre une audience véritablement internationale

2. Vous liriez, je crois, avec plaisir, cet ouvrage de 1978, car André Gouron ajoute, à son érudition sans faille, une curiosité sans borne et une infinie patience à l'égard de l'humain. Il éprouve un plaisir particulier à identifier l'homme derrière le prénom, le surnom et même l'initiale, ce qui lui permet de reconstituer tout ce que l'Archive peut livrer sur la vie et l'œuvre de ces hommes jusqu'alors totalement oubliés. Dans cette lecture, les réflexes acquis par la pratique de la linguistique et de la sémiotique, et ma propre spécialisation sur les armatures de l'écriture authentique du vécu, m'ont permis de voir, assez précisément ce qui faisait le charme indiscutable de cette écriture de l'histoire juridique. Emile Benvéniste, linguiste et fort inspirant précurseur de la sémiotique (1902-1976), et son collègue et ami néerlandais, le phénoménologue

Hendrik Josephus Pos (1898-1955) ont procuré, dès les années 50, les moyens formels de repérer la manière, dont, en des moments privilégiés, « l'homme intervient dans le langage et se rapporte intimement à un certain aspect de la réalité ». (Emile **Benvéniste**, *Actes de la Conférence européenne de sémantique*, tenue à Nice en 1951). Benvéniste aimait réfléchir sur ce qu'après E. Husserl, il appelait « l'intenté » de la phrase et du texte. Pour ces chercheurs, chaque phrase très personnellement formulée et véritablement proférée (*I mean it*, disent les Anglais), hors du ressassement et des psittacismes du quotidien, est un « intenté ».

Cet intenté sémantique relie ces matériaux faussement stables que sont les mots, lesquels, lorsqu'ils sont ainsi *mis en oeuvre*, se besognent les uns les autres et s'ajustent pour créer, à partir de significations singulières affectées aux différents éléments linguistiques, une expression radicalement nouvelle par laquelle passera l'expérience unique, le sens nouveau, *intenté* comme un pont crée du passage sur le vide, sur l'abîme vertigineux (Antoine Dufoix ici présent est notre expert à ce sujet, lui qui, à partir du béton pulvérulent et des énormes calculs de la physique et de la mathématique, a construit tous les ponts qui mènent au viaduc de Milhau).

« Tout intenté sémantique contient du vécu », dit Benvéniste en 1968. Après avoir perçu cela comme une vérité essentielle, le grand linguiste le répètera encore et le démontrera jusque dans ses *Derniers cours*, (Gallimard, 2012), tout émerveillé qu'il était, par le surgissement du sens authentique dans le langage.

C'est de cette manière qu'André Gouron fait surgir du sens authentique dans ses écrits et, par conséquent, fait revivre tout un monde de juristes, romanistes ou canonistes, non seulement Géraud auquel il parvient à attribuer la *Summa Trecensis* ou Alexandre de Saint-Gilles ou Aubert de Béziers qu'il reconnaît comme « grammairien enragé » mais tant d'autres dont il déchiffre l'initiale. Il ressuscite les turbulences de leur histoire, car il nous permet de suivre le fil de ces turbulences, matériellement transmises par des empreintes concrètes sur ces palimpsestes que sont bien souvent les archives, avec ces pages de

manuscrits raturées, annotées, parfois sciemment maquillées, arrachées ou interpolées, au profit de manigances qu'il démasque, en fin limier qu'il est. Lisant ce mince ouvrage, j'ai compris l'inspiration que l'Université de Bologne avait pu, récemment, puiser à pleines mains, dans tous ces manuscrits, beaucoup moins austères qu'on ne le croit, pour donner au monde le roman médiéval *Au Nom de la Rose* du *Professore magnifico* de Sémiotique, devenu romancier, Umberto Eco.

3. Un troisième axe des travaux d'André Gouron, profondément juridiques cette fois-ci, concerne les rapports entre le Droit et la coutume. J'emprunterai, ici, à Jean-François Poudret (de l'Université de Lausanne) un résumé du questionnement par lequel A. Gouron sut très habilement maintenir la priorité du droit savant sur la coutume à laquelle il avait consacré tant d'études dont la monumentale *Bibliographie des coutumes de France, éditions antérieures à 1790* (en coll. 1975) ainsi que d'importants articles dont *Aurore de la coutume* (1988), *La coutume en France au Moyen Age* (1989) ou *Fondement de la coutume chez les civilistes avant Azon* (1997).

- Première question : La coutume est-elle un droit ? La réponse devient positive avec Gérard de Saint-Gilles qui forge l'expression *jus consuetudinarium*. Les articles cités montrent et démontrent comment s'établit et se normalise le pouvoir d'édicter un droit coutumier statutaire dans les cités italiennes puis méridionales, puis sur toute la France.

- Deuxième question : la coutume peut-elle vaincre la loi ? André Gouron observe que Bulgarus reconnaît à chaque peuple le pouvoir d'adopter sciemment des règles dérogeant au droit commun et qu'il a ainsi, avec ce *jus proprium*, sauvé la créativité juridique, en évitant que le droit ait pour seule source le *Corpus Juris Civilis*, d'où, par exemple, la *Common Law* en Angleterre.

- Troisième question : faut-il maintenir une priorité du droit savant sur la coutume ? André Gouron maintient finement la priorité du droit savant sur le droit coutumier en soutenant que c'est grâce à la diffusion du droit savant que les hommes du XII^e siècle ont pris réellement conscience de la validité du droit coutumier. C'est, par opposition aux *Leges*, que

les coutumes, jusque-là considérées comme simples formes de vie, sont regardées, désormais, comme des normes relatives, applicables dans un territoire déterminé.

Mais laissons plutôt la parole à André Gouron lui-même sur cette vaste question :

« Après tout, nous ignorons encore beaucoup de ces hommes qui, pour le meilleur et le pire, sont les lointains responsables des règles juridiques sous l'empire desquelles nous vivons. Quoi qu'il en ait été, ces pionniers, venus en majorité du Languedoc et de ce qui sera le Dauphiné, ces provinces dont sont originaires mes ancêtres d'Allevard, de Nîmes et des Cévennes, ont réussi à imposer un système rationnel de procédure, des règles assez efficaces de protection des individus et des modalités équitables d'exécution des contrats. Ils sont surtout parvenus à plaquer l'image d'une autorité empruntée à un modèle antique sur une société dominée au départ par des pouvoirs locaux ignorant toute loi générale et fort peu soucieux de l'intérêt commun.

C'est à l'aide du droit romain, tel que l'avait codifié l'Empereur Justinien, que ces juristes, moyennant bien des retouches, ont imposé la notion de service public, et que leurs successeurs ont fait devoir à l'État de créer des écoles, de percer des routes ou d'aménager des hôpitaux ; c'est aussi à ce droit romain, habilement manipulé, que nous devons, il faut bien l'avouer, ces traits durables de notre société que sont le paiement des impôts directs et malheureusement l'anti-féminisme de la pensée politique. »

(A.Gouron, *Allocution de remerciements*, in **Hommage à André Gouron** à l'occasion de son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Montpellier, 7 juin 2000).

Qu'André Gouron soit remercié d'avoir eu cette aimable pensée pour les femmes (en politique et ailleurs), mais il est vrai qu'il avait, sous les yeux, lui, le pragmatique si bien informé, des femmes politiques comme Suzanne et Georgina.

Certains d'entre vous pensent peut-être que la rivalité auctoriale (entre Bologne et tout ce qui est vie intellectuelle européenne), cela même qui a égayé les enquêtes du professeur André Gouron, a fait long feu. Il n'en est rien. Elle s'est encore manifestée au grand jour, en août 2015, avec la publication de l'étrange ouvrage intitulé *La Septième Fonction du Langage* où Bologne règle sauvagement son compte à l'esprit français, (qui, pour la circonstance, serait incarné par Philippe Sollers et Julia Kristéva,) en des termes plus que rabelaisiens. Cette écriture est telle que, même si elle est officiellement attribuée, pour l'instant, à un jeune auteur français, elle semblerait sortir tout droit du scriptorium d'Umberto Eco, lequel, orfèvre en supercheries, pourrait bien avoir inventé là une sublime, dernière (?) farce. Mais comment comprendre, dans ce cas, le triomphe sanglant accordé à Bologne/Eco, au détriment de Sollers/pseudo-Sorbonne ? Ce fait demeurerait encore bien énigmatique car Eco et Kristéva/Sollers se sont si longtemps déclarés alliés ...

Quoi qu'il en soit, force est donc de constater que, quelque mille ans après le séjour de Placentin, à Montpellier, les portes du temple de Janus Quirinus n'ont pas pu être refermées et que cette Guerre médiévale du savoir, (guerre souvent plaisante et ravageuse, à la fois), entre Bologne et le reste de l'Europe, est toujours d'une vive actualité... Longue vie à l'œuvre d'André Gouron.

Allons-nous maintenant parler de sémiotique ? Est-ce bien le moment d'ouvrir ce dossier aride ? La journée est torride. Qui voudrait se promener dans le désert minéral de ces concepts abstraits ? Nous en dirons, pourtant, quelques mots puisque plusieurs d'entre vous m'ont fait savoir qu'ils souhaiteraient pouvoir, dès aujourd'hui, se faire une première opinion sur ce domaine auquel j'ai voué ma recherche.

Mais nous ne voulons pas d'un cours sur ce sujet, n'est-ce pas ? Ni vous ni moi n'en avons le désir. Je ne vais pas, non plus, vous infliger la généalogie du mot « Sémiotique ». Disons seulement qu'Ambroise Paré forge le mot pour la médecine vers 1555 ; que John Locke le transfère dans sa philosophie, en posant déjà la question de la cognition, en 1690,

dans son fameux *Essai sur l'entendement humain*, publié au retour de ses longs séjours d'études, en France, puis en Hollande ; que Leibniz lui répond en le critiquant mais tout en adoptant et reprenant à son compte une large part de ses vues. Puis le terme entre apparemment dans l'oubli avant d'être repris, de manière rigoureusement parallèle, à la fin du XIX^e siècle, (par deux savants qui ne se sont jamais rencontrés), à Boston, par un philosophe américain Charles Sanders Peirce et, à Paris/Genève, par le fondateur de la linguistique contemporaine, Ferdinand de Saussure.

Je vais encore moins épiloguer, pour l'instant, sur les subtiles différences qui distinguent le mot *sémiotique*, de ses cousins à la mode de Bretagne, *sémiologie* et sémantique.

Je ne peux pas, non plus, vous offrir une démonstration immédiate (elle viendra plus tard, dans une autre séance) du genre de résultats auxquels nous parvenons dans la pénétration des arcanes des textes scientifiques, des œuvres picturales et artistiques en général, dans nos « lectures » des créations de l'Urbanisme ou dans le déchiffrement archéologique du sol de Palmyre martyrisée.

Je me bornerai, aujourd'hui, à essayer de vous transmettre quelques premières impressions, les premières impressions par lesquelles passent, généralement, ceux qui se laissent saisir par la passion de la sémiotique.

Ces impressions n'ont attendu ni le mot, ni le mouvement scientifique attaché à ce mot, pour se manifester. Ceux qui, parmi vous, sont de fervents lecteurs des *Cahiers* de Paul Valéry, ont déjà amplement respiré l'air du temps dans lequel s'est développée la sémiotique. Je pense, en particulier, à ce moment d'exaltation au cours duquel Paul Valéry a rencontré Albert Einstein (*Cahiers II*, p 875) :

A 5h30 conférence d'Einstein

« Je suis très intéressé vers la fin

- Il se montre en grand artiste et c'est le seul artiste au milieu de tous ces savants

- Il développe son incertitude et sa foi fondée sur l'architecture (ou beauté) des formes : « La distance entre la réalité et la théorie est telle qu'il faut trouver des points de vue d'architecture.

Ceci me touche intimement - Einstein peut procéder comme j'aurais voulu procéder - par la voie des formes ».

Ce texte enthousiaste de 1929 prolonge cette observation du biologiste Claude Bernard, dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, de 1865 :

L'esprit de l'expérimentateur se distingue de celui du métaphysicien et du scolastique par la modestie, parce que, à chaque instant, l'expérience lui donne la conscience de son ignorance relative et absolue. En instruisant l'homme, la science expérimentale a pour effet de diminuer de plus en plus son orgueil, en lui prouvant chaque jour que les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses, lui seront à jamais cachées et qu'il ne peut connaître que des relations. {Nous soulignons.}

Ces deux déclarations font également écho à l'impact que ces images vertigineuses d'architectures abstraites s'étendant à l'infini, (si constamment présentes dans la magnifique pensée scientifique européenne du tournant du siècle, durant la période 1860-1914), ont pu avoir sur la vision du monde de ces pionniers de la sémiotique que sont F. de Saussure, (Genève 1857-1913), puis L. Hjelmslev (Copenhague 1899-1965). L'impact de ces images primordiales sur les développements théoriques novateurs, est souligné par cet autre pionnier, A.-J. Greimas (1917-1992), dont l'UNESCO vient, de célébrer le centenaire, à Paris, pendant toute la semaine dernière. Dans sa première publication à vocation sémiotique, intitulée *Actualité du saussurisme*, (1957) Greimas écrit, en effet :

L'originalité de la contribution de F. de Saussure réside dans la transformation d'une vision du monde qui lui fut propre - et qui consiste à saisir le monde comme un vaste réseau de relations, comme une architecture de formes chargées de sens, portant en elles-mêmes

leur propre signification - en une théorie de la connaissance et une méthodologie {pour la saisie et l'appréhension des significations}.

Proférées à plus de cent ans de distance, ces trois déclarations permettent de percevoir et goûter l'imaginaire mental, la *gnoséologie* qui sous-tend et anime l'élan de la sémiotique, lorsqu'elle commence ce lent et lourd cheminement qu'est la construction d'une nouvelle théorie scientifique. L'objectif sera une réponse au tout nouveau rapport de défiance à l'égard du langage verbal qui s'est instauré, dans les sciences et en philosophie (Nietzsche) et qui va imposer la nécessité de découvrir et de mettre au jour les soubassements formels des divers langages. Voici deux exemples de la manière dont F. de Saussure formule ses vues sur le langage :

Le premier caractère universel du langage est de vivre au moyen de différences et de différences seules, sans aucune mitigation comme celle qui proviendrait de l'introduction d'un terme positif quelconque à un moment quelconque. Toutefois le second caractère est que le jeu de ces différences est à chaque moment excessivement restreint comparativement à ce qu'il pourrait être. Trente ou quarante éléments. Nous voulons exclusivement dire par là : la somme de différences qu'on peut obtenir au moyen de trente ou quarante éléments. Que ces éléments ne puissent pas valoir par eux-mêmes, c'est l'axiome. Trente ou quarante éléments en font tous les frais sauf grande exception. Or, rien de ce qui dépasse les trente ou quarante entités n'a d'intérêt pour la langue (Engler, 1968-1974, IV, 3342, 3).

Ou encore :

Comme le langage n'offre, sous aucune de ses manifestations, une matière {biffé}, (substance), mais seulement des actions combinées <ou isolées> de forces physiologique, physiques, mentales, et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser à reconnaître que la théorie du langage aura pour tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. (Engler, 1968, p. 276).

Ce sont des vues de ce genre, jamais publiées par F. de Saussure, lui-même, et laissées par lui, à l'état de notes de cours ou de simples brouillons, qui ont allumé l'incendie de la sémiotique, dont quelques escarbilles, diffusées durant ses cours, ont suffi pour enflammer la pensée linguistique russe (dont R. Jakobson, S. Karcevski, N.-S. Troubetzkoy), les recherches logiques polonaises (dont Tarski, Lukasiewicz), le Cercle de Prague (Thèses de 1929), le Cercle de Copenhague (dont L. Hjelmslev, H.-J. Uldall, V. Brøndall), et finalement l'Ecole de Paris (dont E. Benvéniste, O. Ducrot, A.-J. Greimas, et M. Arrivé).

En 1984, A.-J. Greimas m'expliquait combien il avait été intimement ébloui par la splendeur du « palais de cristal » qui résultait de l'architecture de relations abstraites que L. Hjelmslev et son jeune collaborateur H.-J. Uldall avaient mise en évidence dans les fonctionnements ordinaires du langage, par leurs travaux préparatoires alias *Prolégomènes à la théorie du langage*, (Copenhague, 1943 ; Indiana, 1953 ; Paris, 1971) et comment, lui-même, captivé par la beauté et la complexité abstraite des lois (quasi universelles, constantes et finalement simplissimes) de la signification qu'ils commençaient à mettre en évidence, il s'était voué totalement à l'engagement scientifique qu'elles appelaient.

Jusqu'aux dix dernières années, l'énergie des chercheurs, engagés dans l'aventure, provenait largement de la fascination qu'exerce cette beauté abstraite des schémas relationnels, (dénusés d'investissement sémantique) ainsi mis à nu. C'est, à peu près, la même sorte de fascination qui anime et cimente une bonne part des efforts des chercheurs en mathématiques et en physique théorique. Mais il est vrai aussi que les sémioticiens européens ne tardèrent pas à trouver des encouragements non-négligeables dans le succès des premières applications pratiques de leurs découvertes, à divers domaines de la vie sociale, (quelques grands exemples de ces applications expérimentales figurent dans le gros recueil des *Questions de sémiotique*, publié aux Presses Universitaires de France, en 2002).

La recherche s'est d'abord concentrée sur le langage de la *praxis* et a reconstitué le type d'architecture abstraite qui fournit l'armature constante des programmations de l'action. Cette tâche ayant été correctement accomplie, depuis une trentaine d'années, les divers labos et centres de recherche de la planète, se concentrent actuellement sur les langages des émotions et des passions. Dans ce domaine, je développe la question de l'éprouver/éprouvé.

Comment travaille-t-on ? Bien souvent par l'extraction de constantes formelles à partir de ce que nous appelons des « Corpus », i.e. des ensembles de documents réunis sur la base de régularités presentives qu'il s'agira d'extraire : la première publication de sémiotique française, intitulée *Sémantique structurale*, par son éditeur Larousse, en 1966, fit passer dans son alambic, la remarquable thèse sur *l'imaginaire de Bernanos* qu'avait publiée à Ankara un fameux chercheur turc, Tahsin Yucel. C'est ainsi qu'on put faire apparaître de vraies régularités modélisables, esquissant ainsi ce que nous appellerions une « syntaxe profonde » là où T. Yucel lui-même croyait n'avoir saisi que des caractéristiques singulières.

De même, pour la thématique de l'éprouver, les travaux que notre ami, le professeur François-Bernard Michel a consacrés à l'éprouver du *respir* et à son rôle dans la création artistique ou philosophique, notamment dans son ouvrage *Le souffle coupé*, publié chez Gallimard, en 1984, fournissent un beau minerai pour l'extraction de quelques régularités sémiotiques qui peuvent nous faire beaucoup progresser.

Pendant longtemps, notre obstination à vouloir « quintessencier » les résultats de beaux travaux déjà démonstratifs, fut jugée bien ridicule et immodérément moquée.

Aujourd'hui, la demande de sémiotique est devenue extraordinairement pressante et nous ne risquons plus, désormais, d'être traités comme des savants Cosinus alias Tournesol, car tout se passe comme si nous étions devenus indispensables, notamment pour l'hominisation des robots ou pour la robotisation des calculs de sens des *Big data*. En effet, les spécialistes de l'intelligence artificielle trouvent,

par exemple, dans l'algébrisation sémiotique des schémas narratifs, inspirée par les travaux du logicien Hans Reichenbach (un des chantiers les plus importants de notre recherche, entre 1970 et 1990), le niveau d'abstraction et de qualité formelle qui correspond, avec précision, au niveau formel de leurs propres recherches.

On a retrouvé dans les papiers d'Emile Benvéniste, déjà cité, cette phrase de Kierkegaard : « *Chaque fois que l'histoire du monde fait un pas important en avant et poursuit une passe difficile, s'avance une formation de chevaux de renfort : les hommes célibataires, solitaires, qui ne vivent que pour une idée.* »

La sémiotique doit tout à un certain nombre de ces solitaires : E. Benvéniste était un de ces célibataires, captif d'une seule idée, mais aussi G. Dumézil, également célibataire ; Greimas, deux fois marié, était lui aussi un de ces chevaux de renfort, Michel Arrivé qui vient de disparaître en était également et il n'est pas impossible que la personne qui s'est risquée à vous parler de sémiotique, en ce moment même, ne s'apparente par quelques côtés, à l'une de ces étranges formations qui, pour le meilleur et pour le pire, se vouent au déploiement d'une Idée, une de ces idées formelles dont Einstein disait : « Des idées, on en a si peu ».

Je vous remercie.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouvelle consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30.

Séance du vendredi 23 juin 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Lassalle, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Fougères, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan.

Excusés : Mmes Deronne, Herrmann, Leroy, Marès, Plouvier, Prat. MM. Belin, Chabert, Fontaine, Hugues, Iancu, Matouk, Meine, Travier, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Artus, Fournier, Galligani, Hooreman, Larnac, Pey, Pontvieux, Rouanet, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Chevallier, Reboul, Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Février, Galligani, Ott, Riemensneider.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 9 juin qui est mis aux voix puis adopté.

INFORMATIONS :

Nous venons d'apprendre la disparition du professeur Gérard Cholvy, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry de Montpellier, membre de l'Académie de Montpellier et qui avait prononcé ici même, en 2012, une communication intitulée : « *Les Français Justes des Nations. De Poitiers aux Cévennes* ».

Samedi 24 juin, à 11 heures, au Parc de l'Hôtel de ville de Bouillargues, l'Académie est invitée à l'installation des sculptures de Paule Pascal, en présence de M. le maire de Bouillargues Maurice Gaillard, de M. le préfet du Gard Didier Lauga, et de M. le sénateur-maire de Nîmes Jean-Paul Fournier.

Le président Gabriel Audisio rappellera que le parcours de la sculptrice nîmoise Paule Pascal a été l'objet de la conférence prononcée par notre consœur Paule Plouvier lors de la séance solennelle publique du dimanche 7 février 2016.

Samedi 24 juin, à 15 heures, à la Médiathèque Simone Veil de Marguerittes, notre ami Michel Fournier, correspondant, est invité par le Club Histoire et Archéologie de Marguerittes à prononcer une communication intitulée : « *Ces «Poilus» de Manduel tombés pour la France en 14-18 mais pas dans l'oubli* ».

L'Hôtel de l'Académie sera fermé pendant les mois de juillet et août. La réouverture aura lieu mardi 12 septembre.

ÉLECTIONS

Il a été procédé à l'élection de deux membres résidants qui ont recueilli - exigence statutaire - plus des deux tiers des bulletins exprimés.

Francine Cabane, agrégée de géographie, retraitée de l'Éducation nationale, a été élue au fauteuil de Pascal Gouget, admis à l'honorariat.

Jean-François Blanchet, ingénieur, directeur général du groupe Bas-Rhône-Languedoc (BRL), au fauteuil de Georges Sapède, décédé.

OUVRAGES :

Pr. Jean-Pierre Rouanet de Lavit, correspondant, offre à l'Académie trois ouvrages :

Procès-verbal de l'assemblée de l'Assiette du Diocèse d'Alais, tenue dans la Salle de l'Hôtel de Ville d'Alais, le 29 mai 1787.

Procès-verbal de l'assemblée de l'Assiette de Saint-Papoul pour l'année 1785.

Procès-verbal de l'assemblée de l'Assiette du Diocèse de Nîmes de l'année 1785.

Nous avons reçu :

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Année 2013-2014.

Le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Année 2017.

Collection « Musique et Languedoc à l'opéra en France au XIX^e siècle : cultures et représentations. » Sous la direction de Jean-Christophe Branger et Sabine Teulon-Lardic. Livre édité aux Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2017.

Le président accueille à présent Évelyne Brandts pour introduire sa communication intitulée :

Herbert Steinschneider (1921-1990), alias Pierre Séguy, pasteur de Lasalle pendant la guerre.

Madame, chère amie,

vous avez intégré notre compagnie comme correspondante en 2013, parrainée par Anny Herrmann, Jacques Meine et moi-même. Depuis la présente année, vous êtes membre de la commission des

publications. Quoique votre entrée à l'Académie soit relativement récente, vous avez déjà présenté une communication en 2014 consacrée au Train de Cerdagne, alias le Petit train jaune.

Née à Montluçon, dans l'Allier, vous habitez Boisseron près de Sommières, dont vous êtes d'ailleurs citoyenne d'honneur. Pour relier ces deux localités, vous n'avez pas, d'évidence, pris le chemin le plus court. En effet, après des études supérieures à Lille, vous êtes reçue à l'agrégation d'allemand en 1969 et, comme vous êtes alors lectrice de français à l'université de Bochum, ville où vous avez accompagné - et pas seulement suivi - votre mari, vous y êtes exceptionnellement maintenue par l'administration française. De retour en France en 1976, vous enseignez au lycée de Clamart, dans la banlieue parisienne jusqu'en 1993. Puis votre famille repart en Allemagne où votre mari, Victor, qui est consultant juridique et économique d'une grande firme, a obtenu un poste important et vous devenez directrice du Centre culturel français d'Erlangen en Franconie. Finalement, vous vous installez à Boisseron tout en enseignant l'allemand à la faculté de droit d'Aix-en-Provence jusqu'en 2001. Tel est votre itinéraire, apparemment sinueux, mais en réalité avec une ligne directrice nette, l'Allemagne et l'allemand, à laquelle votre époux n'est pas étranger.

Votre activité pour la langue et la culture allemandes ne se relâche pas. Elle se manifeste dans plus de treize conférences que vous avez données, dans nombre d'articles parus dans *Le Monde*, *Pariser Kurier*, *La Croix* et d'autres, dans des traductions d'ouvrages où, à l'occasion de congrès, ainsi à Erlangen, Munich, Nuremberg ou Tel Aviv. Enfin dans plusieurs ouvrages. En 1986, vous êtes co-auteur chez Nathan d'un manuel scolaire pour le second cycle de l'enseignement secondaire, joliment intitulé *Grenzen... los !*, jouant sur le mot «Grenze » (limite, frontière) : sans limites, sans bornes et d'un autre, en 2002, pour les classes de première et terminale. Plus récemment, en 2012, chez L'Harmattan vous, co-dirigez avec Rainer Riemenschneider, également correspondant : *Déchirures culturelles, expériences allemandes. Les rapports de civilisation dans l'œuvre de Catherine Paysan*, cette

romancière, dramaturge, poète, compositeur, chansonniers, née en 1926. La plupart de ses livres illustrent de manière saisissante des destins humains marqués par des rapports de civilisation rapports conflictuels, violents, destructeurs, mais aussi amicaux, apaisants, constructifs, dont je retiens, parmi ses très nombreuses œuvres *Les Feux de la Chandeleur*, couronné en 1966 par le prix des libraires. Et, bien sûr, nombre de ses livres ont pour théâtre les rapports franco-allemands.

Avec votre propos d'aujourd'hui, loin du Petit train jaune, vous trouvez le moyen d'établir un lien sinon entre l'Allemagne, du moins entre la germanophonie et notre région, plus précisément les Cévennes, à travers un étonnant pasteur de Lasalle, notre contemporain, dont je vous laisse le soin de retracer la figure et l'itinéraire.

Notre consœur Évelyne Brandts rappelle les faits :

16 juin 1944. Après la mort d'un officier allemand, un détachement de la Wehrmacht, secondé par des miliciens français, s'apprête à fusiller une douzaine d'habitants de Lasalle, dans les Cévennes. Parmi eux, un tout jeune homme. Au moment où les soldats allemands vont faire feu, celui-ci s'avance, Bible en main, et s'adresse à eux en allemand : « *Je suis le pasteur de cette commune et je m'élève contre le meurtre de quatre hommes, quatre femmes et quatre enfants, tous innocents.* ». Les soldats, profondément troublés, refusent de tirer, les otages ont la vie sauve.

Le jeune homme se nomme Herbert Steinschneider, mais pour les gens de Lasalle, il est et restera le pasteur Séguy. Autrichien juif, il a fui Vienne avec sa famille au moment de l'Anschluss en 1938. Comment l'adolescent, alors âgé de 17 ans, se retrouve quelques années plus tard pasteur à Lasalle, c'est ce qu'expliquera la communication. Mais au-delà de cet acte héroïque, elle tentera de mettre en lumière la personnalité, l'œuvre foisonnante et l'empreinte que cet homme d'exception a laissée sur son passage. Lui qui se réjouissait d'avoir pu sauver des centaines de vies « sans tirer un seul coup de feu » pendant la guerre, a œuvré pour

la paix et le rapprochement des peuples jusqu'à son dernier jour, le 9 mars 1990, à Washington, où il fut pasteur de la communauté française pendant plus de 40 ans.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30 en souhaitant de belles vacances à l'assemblée.

Séance du 22 septembre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Hénault, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Duhamel, Fabre, Fougères, Gardelle, Gouget, Hugues, Marès, Matouk, Meine, Meunier, Michel, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Trarieux, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Pallier, Prat. MM. Cavalier, Chalavet, Fabre, Fontaine, Iancu, Stephan.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Auriol, Février, Fournier, Canonge, Chillet-Pijac, Dugas, Dominique Fabre, Galligani, Godlewski, Maréchal, Martin, Mercier, Ott, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Chevalier, MM. Artus, Daudé, Pontvieux, Rouanet.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour pour cette première séance de rentrée. Il remercie les confrères qui ont envoyé une carte postale depuis leur lieu de vacances et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 23 juin qui est mis aux voix, puis adopté.

Le président Gabriel Audisio informe l'assemblée d'une lettre adressée par notre confrère, le professeur François Bernard Michel. Il félicite les membres de la commission des publications et son rapporteur Jacques Meine pour la qualité des Mémoires 2016. Il souligne également le travail réalisé par le secrétaire perpétuel pour la mise en ligne des Mémoires sur le site web qui vient d'être achevée au mois de juillet. De vifs applaudissements viennent ponctuer la lecture de cette lettre.

Le président donne la parole à notre consœur Hélène Deronne qui rappelle l'importance du colloque : « *D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain* » qui se déroulera à Carré d'Art le 16, 17 et 18 octobre.

DISPARITIONS :

- Mercredi 12 juillet, nous avons appris la disparition à l'âge de 97 ans de M. Marcel Méric. Il était le mari de Mme Monique Méric, correspondant, à qui nous avons adressé nos plus sincères condoléances.

- Vendredi 8 septembre, nous avons également appris la disparition dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année de Pierre Lanvers. Commandeur de la légion d'Honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, ancien président de la Chambre régionale du Commerce et de l'Industrie, Pierre Lanvers avait été reçu correspondant en 2002. Il était très attaché à notre compagnie et chaque année, il adressait à chacune et chacun d'entre nous ses vœux rédigés en vers. Nous avons assisté à ses obsèques qui se sont déroulées le jeudi 14 septembre en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

ANNONCES :

- Samedi 16 et dimanche 17 septembre, l'Académie a traditionnellement accueilli les visiteurs pendant les Journées Européennes du Patrimoine 2017 et faire découvrir notre Hôtel de la rue Dorée. Nous remercions Jean-Louis Meunier d'avoir organisé ces visites en relation avec Micheline Poujoulat et Bernard Simon.

- Samedi 16 septembre, notre confrère Daniel Travier, membre non résidant, fondateur du Musée des vallées cévenoles, nous a invités à l'inauguration de Maison Rouge, Musée des vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard, en présence de Max Roustan, maire d'Alès, Didier Lauga, préfet du Gard, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-méditerranée, Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard.

- Ce vendredi 22 septembre, à 18 heures30, à la Maison du Protestantisme, notre confrère Alain Duhamel, membre de l'Institut, est invité par le Forum nîmois Charles Gide à prononcer une conférence intitulée : « *Le paysage politique français après les législatives* ».

- Samedi 23 septembre, à 16 h, à la Maison du Protestantisme, nous sommes invités à la conférence de Nicole Vray intitulée : *Moïse, roi ou prophète, une nouvelle lecture de l'exode*.

Nicole Vray est docteur ès lettres, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, théologienne, hébraïsante et membre de la Société d'histoire du protestantisme de France. Nicole Vray a été reçue en 2001 correspondant de l'Académie de Nîmes.

OUVRAGES.

- Notre consœur Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, offre à l'Académie un exemplaire des actes du colloque qui s'est déroulé à Nîmes en décembre 2014, intitulé : *Provence et Languedoc à l'opéra au XIX^e siècle ; cultures et représentations*. Ces actes contiennent, entre autres contributions, celles de Sabine Teulon-Lardic, Hélène Deronne, Robert Chamboredon et Jean-Louis Meunier.

- M. Jean-Marc Canonge, correspondant, offre à l'Académie le Bulletin de la Société des Amis de Marcel Coulon ainsi que le dernier recueil intitulé « André Gide et Michel Levesque. Vingt ans d'amitié dans l'ombre d'un grand frère avec quelques lettres inédites d'André Gide », édité aux Pins d'Alep.

Nous avons reçu :

Le Bulletin 2017 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers

La Revue de l'Académie du Var. Année 2016. Vol. XVII

La Revue 2017 régionaliste et félibréenne du Limousin

La Revue 2017 de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Hautes-Provence

Le Bulletin 2017 de la Société de Borda, Sciences, Lettres et Arts des Landes

Le Bulletin 2017 de La Diana, Montbrison

La Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers a fait parvenir le programme des activités du premier semestre (septembre 2017-février 2018). Les informations sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://ste-archeobeziers.fr/>

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Didier Travier en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Bernard Mounier, démissionnaire.

A la demande du président, M. Didier Travier est introduit dans la salle des séances accompagné par le secrétaire perpétuel et deux des trois parrains, MM. Daniel J. Valade et Alain Penchinat.

Le président Gabriel Audisio accueille notre nouveau confrère en ces termes.

Monsieur et cher confrère,

né à Alès, vous habitez Nîmes depuis 2010. Autrement dit, il vous a fallu moins d'un demi-siècle pour parcourir cette quarantaine de kilomètres. C'est que votre parcours, après un baccalauréat dans votre

ville natale, vous a conduit à l'École Normale Supérieure d'Ulm que vous intégrez en 1985. Vous en sortez avec une agrégation de philosophie en 1988 puis obtenez le diplôme de conservateur de bibliothèque à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques à Villeurbanne. Après Paris et Lyon, vous partez enseigner la philosophie pendant deux ans au lycée Descartes de Rabat puis deux autres années à l'IUFM de Montpellier et encore quatre ans au lycée de La Ferté-Bernard dans la Sarthe. Vous avez donc enseigné la philosophie durant dix ans.

Puis vous changez de cap, tout en vous maintenant dans ce département, où vous êtes nommé conservateur d'État à la bibliothèque municipale du Mans, responsable des fonds patrimoniaux. Enfin, achevant votre Tour de France, conformément à la grande tradition artisanale, vous êtes nommé en 2010 conservateur d'État en chef à la Médiathèque de Nîmes, responsable du pôle «Études et prospectives», puis responsable des fonds patrimoniaux et chef de projet «Réhabilitation des bibliothèques». Et, avec votre famille, devenez ainsi nîmois.

Outre les fonctions professionnelles que vous assurez, vous êtes expert auprès du Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB) Pays-de-la-Loire ; membre de la Commission départementale de classement des objets mobiliers auprès de la Préfecture de la Sarthe, puis de la Préfecture du Gard ; membre de la commission régionale d'acquisition des musées (arts graphiques) auprès de la DRAC Occitanie ; membre de jurys de concours (bibliothécaire, conservateur) et vous encadrez des travaux d'étudiants (DCB, masters).

De plus, vous avez donné des cours et des conférences aux Universités du Maine, d'Angers, d'Avignon, à l'École Pratique des Hautes Études (séminaire histoire et civilisation du livre) ; au Centre National de la Fonction Publique Territoriale ; au Centre de formation aux carrières des bibliothèques Région Centre ; aux Syndicats de pays ; à diverses associations et sociétés savantes.

Vous avez produit, sauf erreur que vous corrigerez si besoin, trente-six publications, articles, contributions, recensions, toutes liées

au livre, sous forme papier ou numérique, ce qui n'est pas surprenant vu votre spécialité également dans le domaine informatique. Vous aimez l'écriture, notamment sur ordinateur, et vous êtes en recherche d'un éditeur pour un fascicule que vous avez intitulé *Le culte protestant*. Vous avez en effet des engagements personnels au sein de l'Église Protestante Unie de France, comme conseiller presbytéral en Cévennes, à Saint-André-de-Valborgne, et comme co-animateur du groupe «Théo-philo» à la Maison du protestantisme de Nîmes.

Votre élection à l'Académie de Nîmes est, somme toute, presque naturelle, vu votre parcours. Comme vous le savez, puisque le secrétaire perpétuel et moi-même avons eu l'occasion de vous l'annoncer, votre arrivée ici est tout autant une reconnaissance de votre engagement qu'une invitation à le poursuivre au sein de notre compagnie. D'ailleurs, nous vous avons déjà mis à contribution, soit pour la numérisation de nos *Mémoires* par la Bibliothèque Nationale, où les contacts que vous avez, ont été de puissants recours, soit pour l'encodage régulier des nouveaux ouvrages de notre bibliothèque par le service de la médiathèque. C'est d'ailleurs dans la commission «Bibliothèque» de notre Maison que nous vous attendons. Vous êtes ainsi, cher ami, le très bienvenu parmi nous, pour la mise en œuvre de vos talents, avec cordialité et efficacité, qualités dont vous nous avez déjà fait bénéficier.

Le président est vivement applaudi.

À son tour, M. Didier Travier prend la parole.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers parents,

Vous me faites l'honneur de me recevoir dans votre compagnie, qui, au cours de son histoire plus que tricentenaire, a été illustrée par

tant de bons esprits. Un tel honneur laisse cependant perplexé. Certes, je n'ignore pas que le talent ne peut éclore dans le désert et que les artisans les plus obscurs des sciences et des lettres sont la condition de l'émergence des plus brillants. Mais enfin, le doute subsiste : pourquoi moi plutôt que tant d'autres de mérite au moins égal ? Je n'aurai cependant pas l'outrecuidance de contester votre choix et je me range volontiers à l'idée que les honneurs se méritent moins qu'ils ne se reçoivent dans la gratitude et l'humilité. C'est dans cette disposition que je remercie notre président pour ses mots bienveillants d'accueil et vous exprime ma reconnaissance et le plaisir que j'aurai à m'associer à vos travaux.

Il m'est agréable cependant de penser qu'à travers ma personne, vous avez voulu attester des liens étroits qui unissent l'Académie à la bibliothèque municipale. Liens anciens puisque je ne vous apprendrai pas que le premier secrétaire perpétuel de l'époque contemporaine fut aussi le premier conservateur de la bibliothèque, Jean-Julien Trélis (1757-1831), alésien, protestant et poète ami de la *lenga nostra*. Ces liens se traduisent aujourd'hui dans des actions concrètes comme l'alimentation d'un même catalogue, la numérisation des mémoires chère à notre secrétaire perpétuel qui s'y est tant donné ou la préparation d'une exposition commune. Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour, dans le respect des prérogatives et des missions de chacun, développer ces projets partagés et d'autres encore qui naîtront à la faveur des rencontres.

ÉLOGE DE M. BERNARD MOUNIER

Vous m'avez élu au fauteuil de M. Bernard Mounier, qui a présenté sa démission en raison de la difficulté à concilier le programme de vos séances avec son emploi du temps chargé d'entrepreneur. Cette circonstance particulière m'a valu le plaisir de le rencontrer et de recueillir directement de lui les éléments de sa biographie. L'évocation qui suit n'est donc pas construite, à la manière historique ou judiciaire, sur l'examen des traces et le recoupement des témoignages. Elle assume délibérément sa subjectivité : celle, du côté de celui qui se raconte,

de ce que Paul Ricœur a nommé « l'unité narrative d'une vie » par laquelle chacun cherche à donner sens à son existence ; celle, du côté de celui qui écoute et transcrit, d'une réception orientée par ses propres questionnements.

La formation

Bernard Mounier est né le 6 février 1955 à La Grand-Combe dans une famille de mineurs durement éprouvée par la vie. Il n'a que six ans quand son père, Francis Mounier, mineur de fonds alors âgé de 28 ans, meurt dans un accident d'échafaudage. Sa mère, Thérèse Mounier née Dussert, en reçoit un choc psychique qui la rend sourde et aveugle. Bernard est pris en charge par une grand-mère, veuve également d'un mineur. Sans frère ni sœur, il connaît surtout la vie d'internat. Certains camarades lui envient inconsidérément une liberté qui devient rapidement une indépendance quasi-totale : à 14 ans, Bernard a son propre appartement. Il fait alors ses études au lycée d'Alès et obtient un bac technologique en série G2, gestion. Le week-end, il prendra l'habitude de rendre visite à sa mère à l'hôpital psychiatrique et dans les diverses institutions où elle est placée. L'épaisse moustache que porte Bernard Mounier est le témoin de ces rendez-vous parfois éprouvants : comme la pilosité d'Ésaü pour le vieil Isaac, elle était signe de reconnaissance !

Un adolescent livré à lui-même est plus qu'un autre soumis aux influences extérieures, les bonnes et les mauvaises. Les rencontres positives prennent le dessus, notamment à travers le scoutisme protestant. Au point que Bernard, qui appartient à une famille catholique, décide de faire des études de théologie protestante. La Grand-Combe étant une paroisse réformée évangélique, il se dirige tout naturellement vers la faculté d'Aix-en-Provence. Bernard Mounier évoque ce tournant décisif avec discrétion et distance. Il mentionne, pour lui l'enfant solitaire, l'importance du « collectif » vécu dans les camps de jeunes. Il évoque également son apprentissage des langues bibliques, mettant ainsi l'accent sur la dimension la plus objective, la plus extérieure, des Écritures. Des motivations plus profondes, dans lesquelles il ne se reconnaît vraisemblablement plus, Bernard Mounier n'en dit mot.

L'étudiant obtient en 1978 sa maîtrise de théologie. Il a consacré son mémoire à René Girard, découvert quelques temps auparavant dans une émission d'*Apostrophe*. Je n'ai pas lu ce travail mais on pressent tout ce que cette philosophie qui nous invite à nous « défaire des restes de mentalité sacrificielle qui salissent et obscurcissent inévitablement les recoins de notre cerveau »² contient de potentiellement subversif dans les milieux réformés évangéliques où la conception sacrificielle de la Croix demeure prégnante. Joignant la pratique aux convictions, Bernard Mounier sollicite vers la même époque le statut d'objecteur de conscience. La chance lui sourit puisqu'il est affecté au bureau d'aides sociales à la mairie d'Aix-en-Provence. Il est alors tout jeune marié, ayant épousé en 1977 Sylvette Bonfils, originaire des Plantiers, qui travaille comme secrétaire à l'Université d'Aix. À la sortie de la fac, le jeune proposant cherche un poste. Ce sera Sainte-Croix-Vallée française. L'enfant de la Vallée Longue attaché par sa femme à la Vallée Borgne va donc désormais travailler dans la Vallée française. On ne fait pas plus cévenol !

Pasteur à Sainte-Croix Vallée française

Dans ces années qui suivent mai 1968, les Cévennes bougent avec l'arrivée de nombreux « néos » tentant, avec plus ou moins de bonheur, un retour à la terre. Il faut imaginer au passage Bernard Mounier avec les cheveux longs, la barbe et les « pattes d'éph » ! Du point de vue ecclésial, Sainte-Croix n'est pas une paroisse tout à fait ordinaire. N'a-t-elle pas accueilli en 1934, quinze ans avant son ordination, Élisabeth Schmidt, la première femme pasteur ? Pour l'heure, elle est le théâtre d'une expérience pionnière depuis la réunion des Églises réformées de France en 1938. Celle-ci a, on le sait, suscité de nombreux débats dans les différentes unions d'Églises de tendance évangélique et provoqué des scissions en leur sein entre les paroisses rejoignant l'union de 1938 et celles restant en dehors. En Vallée française, le nouveau pasteur aura

2 - R. Girard, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978, p. 229.

la tâche inédite et délicate de desservir deux paroisses, celle, réformée, de Sainte-Croix et, celle, réformée évangélique, de Saint-Étienne. Mais pour Bernard Mounier, pas question de doubler les cultes, chacun devra faire un pas vers l'autre et accepter une liturgie commune !

Le paysage paroissial et politique de Sainte-Croix est marqué en ce temps par une personnalité forte, celle du docteur Michel Monod, conseiller presbytéral, maire du village, conseiller général socialiste - non encarté, il y tenait - et président du Conseil d'administration du Parc national des Cévennes. Bernard Mounier se souvient encore de son « entretien d'embauche », impressionné, lui le prolétaire de la Grand-Combe, par la figure du Docteur, qui lui demande de but en blanc : « M. Mounier, êtes-vous fainéant ? » Bernard Mounier y répondra par les actes. Nombreux.

La feuille de route pastorale était très mince : on attendait du pasteur qu'il fasse le pasteur. Mais un point était cependant mis en avant : s'occuper des jeunes. Bernard Mounier comprend vite qu'on ne peut le faire que le week-end au « groupe de jeunes » ou pendant des camps de vacances. Dans les Cévennes, où la crise vient s'ajouter à un exode rural séculaire, l'urgence est de procurer du travail. Une structure de réflexion d'une vingtaine de personnes est alors créée pour promouvoir l'emploi en Cévennes. Des initiatives voient le jour grâce à un actionnariat populaire - l'économie solidaire avant l'heure ! L'une des plus belles réalisations est la menuiserie de Sainte-Croix qui fonctionne encore aujourd'hui. Un professionnel près de la retraite est recruté pour la diriger à la condition de préparer un jeune de la vallée à prendre la relève. Il fallait une bonne dose de foi, peut-être un grain de folie, pour croire à un tel projet : Bernard Mounier se revoit encore dans sa 4L conduisant sur site le futur gérant : « la menuiserie sera là », assure-t-il, en désignant un terrain vierge couvert de neige !

Une autre activité marque ces années-là et annonce peut-être la reconversion de Bernard Mounier : l'organisation avec la population locale de spectacles audio-visuels, qu'il définit comme « une sorte de muséographie collective du temps présent et à venir. » Il s'agissait, dans

cette période de difficultés relationnelles entre cévenols d'origine et « néos », de réunir les uns et les autres autour d'un projet commun, d'un « faire ensemble ». Cette même « pédagogie » où le contenu du projet importe moins que ce qu'il rend possible au plan humain, traverse la multitude d'activités que Bernard Mounier organise avec toute l'énergie de sa jeunesse : veillées dans les hameaux de la vallée, nombreux camps, création d'une radio libre, construction d'une salle paroissiale avec la participation des habitants, même celle d'une famille musulmane qui habitait, comme on disait, « aux HLM » ! Elle exprime une conception forte de l'Église comme un lieu ouvert dans lequel on peut rentrer et duquel on peut sortir, une véritable communauté au sens fort de la recherche d'un bien commun, un foyer d'expérimentation sociale et démocratique.

La création de la société Acor vidéo

Ces années à Sainte-Croix sont des années heureuses, les « plus formatrices de ma vie », se souvient Bernard Mounier. Son jugement se nuance, sa conscience politique s'affine, il apprend, dit-il, à travailler. L'expérience aurait pu durer. Sylvette est devenue secrétaire du docteur Monod, le couple est logé au presbytère, l'école est à deux pas pour leurs deux garçons, David né en 1979 et Simon en 1982. Et pourtant, après un bon septennat de vie commune, le jeune pasteur annonce sa démission au conseil presbytéral. Les amarres sont larguées le 30 juin 1987 dans des conditions rendues particulièrement difficiles par un accident de voiture. Cette décision suscite une certaine incompréhension : quitter Sainte-Croix pour une autre paroisse ou l'une des diverses institutions satellites de l'Église, soit. Mais Bernard Mounier quitte pour de bon le ministère pastoral...

Cette décision s'inscrit pourtant dans la continuité de l'action entreprise à Sainte-Croix. Comme les prêtres ouvriers, comme les trotskystes qui vont à l'usine, Bernard Mounier a la conviction que l'essentiel se passe dans le monde. Il croit, selon la formule de Jacques Ellul, à la « présence de l'Église au monde moderne », à son action

discrète, presque anonyme, mais efficace. Il a aussi, comme pasteur, la hantise de n'être qu'un « beau parleur », dont les paroles sont en décalage avec la vie des gens. Une remarque d'un paroissien de Saint-Roman de Tousque le taraude : « Vous ne connaissez pas les fins de mois difficiles ». Bernard Mounier veut connaître la vie « normale », c'est-à-dire la vie exposée. Il est mû par un impératif qu'il retrouvera chez l'abbé Pierre : « Il ne suffit pas d'être croyant, il faut être crédible ». Être crédible, c'est accepter de tout remettre en jeu, de « sortir de sa zone de confort ». Remettre tout en jeu, c'est aussi accepter de se retirer du jeu. « Il faut qu'il croisse et que je diminue », dit Jean-Baptiste à propos du Christ. Bernard Mounier fait sien ce mot d'ordre : l'autre ne peut développer le potentiel qui est en lui que si je m'efface pour le laisser être. Le pasteur a alors l'intuition que l'œuvre amorcée à Sainte-Croix ne se développera que s'il s'en retire.

Mais que faire quand on n'a appris que la théologie ? Ce sera l'audiovisuel. Rien ne préparait techniquement Bernard Mounier à ce métier. C'est plutôt en pédagogue qu'il se tourne vers l'image. L'homme de la parole mise sur elle pour communiquer avec ceux qui n'ont pas accès aux subtilités du verbe. Bernard Mounier s'associe à cet effet à un autre pasteur cévenol en rupture, celui du Collet-de-Dèze, Christian Bonnet, qui dirige aujourd'hui les éditions Olivetan. Ils sont bientôt rejoints par une troisième, venue de la paroisse de Florac, Line Granade. Les débuts sont difficiles, les réserves réunies des trois écureuils sont vite grignotées ! Les commandes confessionnelles pour lesquelles le trio peut compter sur son réseau aident cependant au démarrage de l'activité. La jeune société de production sera bientôt forte d'une dizaine de salariés, décrochant des contrats avec France télévisions, puis TF1 et Canal +. Elle commence par produire le culte télévisé puis réalise, grâce au car-régie dont elle s'est équipée, de gros directs : téléthon, soirées électorales, *Nuit des étoiles filantes*, etc. Acor video produit aussi des films institutionnels ou d'entreprise et travaille pour le secteur médical, en réalisant par exemple des directs d'opérations chirurgicales à l'occasion de congrès scientifiques. La Ville de Nîmes lui passe commande de vidéos promotionnelles des nouveaux équipements et des opérations

d'urbanisme qu'elle réalise, en particulier tous les grands projets de la municipalité Bousquet. C'est à travers celles consacrées à Carré d'art que j'ai découvert pour ma part Acor vidéo.

L'engagement pour les Droits de l'homme

Les activités de Bernard Mounier et de la société Acor vont évoluer au fil des opportunités et des rencontres. Il faut citer en particulier celle d'un autre protestant cévenol, l'avocat François Roux. Celui qui a débuté aux côtés de M^e Jean-Jacques de Felice (1928-2008) dans la défense des paysans du Larzac, et qui est aujourd'hui chef du bureau de la Défense au sein du Tribunal pénal international pour le Liban, est notamment connu pour avoir été l'avocat des faucheurs volontaires et du FLNKS. C'est par l'intermédiaire de François Roux que Bernard Mounier est intégré à une mission d'écoute et de dialogue qui se rend au Burundi en 1994. Calquée sur celle que Michel Rocard avait envoyée en Nouvelle-Calédonie et qui avait abouti aux accords de Matignon de 1988, elle est présidée par Stéphane Hessel. Bernard Mounier y est chargé de la question des médias, qui constituent un enjeu stratégique dans la réconciliation des communautés. On se souvient en effet du rôle joué par la Radio Télévision Libre des Mille Collines dans le génocide des Tutsis au Rwanda voisin.

À partir de cette expérience, Bernard Mounier va travailler jusqu'en 2001 pour l'Organisation des Nations-Unis, plus précisément son centre des droits de l'homme à Genève, puis jusqu'en 2006 pour le Ministère des affaires étrangères, comme consultant et formateur de cadres de chaînes de télévisions, radios et journaux de nombreux États africains. Il intervient sur les questions de déontologie journalistique et de respect des droits de l'homme en période de conflit. Acor video produit à cette époque différents documentaires touchant aux droits de l'homme dont Bernard Mounier assure lui-même la réalisation. On peut citer : *Demain ma terre, un avenir sans futur : les indiens Tobas en Argentine* ; *Parole de femmes : Kanaky, 10 ans après les accords de Matignon* (27 mn, 1997) ; *Si eux se taisent les pierres crieront : la Palestine et le mur de Sharon* (20 mn, 2004).

Au cours de ces années, Bernard Mounier a la chance de faire des rencontres qui, même brèves, sont de nature à vous marquer : l'abbé Pierre, le Dalai-lama, Barbara Hendricks, Edgar Morin... Il côtoie surtout de près Stéphane Hessel avec lequel il échange beaucoup, confortant à son contact une vision résolument internationaliste du monde. Il se souvient de Son Excellence l'Ambassadeur de France avec une grande déférence même lorsqu'il s'agit d'évoquer une conversation en pyjama dans la maison d'un palestinien qui leur donne l'hospitalité ou une marche sur la draille du col Salidès ! Cette estime et cette connaissance de Stéphane Hessel, Bernard Mounier les a exprimées dans un beau documentaire de 52 mn produit en 2005 par la fondation Un monde par tous : *En toute humanité : portrait de Stéphane Hessel*.

Évolution de la société Acor

En trente ans d'existence, la société Acor video s'est donc transformée. Née de la production audiovisuelle, elle est allée vers le conseil et la formation en audiovisuel. Il est en résulté la création en 1996 d'une nouvelle structure, l'Institut international de formation audiovisuel (IIFA), placé sous la responsabilité de Line Granade puis cédée en 2014 à un collaborateur.

Une seconde branche de l'entreprise mère s'autonomise, celle du conseil en management, avec la création en 2009 de la société IN&DIT. Une partie de son activité concerne les questions de sécurité au travail auxquelles son histoire familiale a certainement rendu Bernard Mounier particulièrement sensible.

Quant à Acor, elle va progressivement délaisser la production audiovisuelle pour devenir une agence de communication sur support imprimé et web, avec également un département événementiel.

On comprend que l'implication dans ces trois sociétés et dans la holding MGS Groupe qui les réunit un temps, ait limité la disponibilité de Bernard Mounier, qui est, par ailleurs, membre du conseil d'administration du Crédit mutuel, d'une association d'aide

éducative en milieu ouvert - le Comité de **Protection de l'Enfance et de l'Adolescence** Gard-Lozère (CPEAGL) - et de l'office de tourisme Causses-Aigoual-Cévennes.

Aujourd'hui cependant la voile est considérablement réduite : « On ne prend plus, dit Bernard Mounier, que les appels entrants. » La cessation définitive d'activité et un départ à la retraite sont programmés dans les mois à venir. En théorie.

Conclusion : la continuité d'un parcours

Je retiendrai, au terme de cette évocation, deux éléments structurants de la carrière de Bernard Mounier. Le premier est son esprit d'initiative, sa capacité à entreprendre dans des secteurs qui, mis bout à bout, couvrent un champ large. Bernard Mounier aime du reste se définir comme « entrepreneur », mot qu'il préfère à celui de « chef d'entreprise », car la dimension créative et horizontale l'emporte à ses yeux sur la dimension gestionnaire et verticale. Mais ce qui m'a le plus intéressé dans le parcours de Bernard Mounier, c'est le fil conducteur, discret mais réel qui l'a conduit de l'Église vers le monde. Il y a un « continuum », dit-il lui-même.

Bernard Mounier se souvient de Stéphane Hessel déclarant : « Il faut avoir une foi inébranlable dans l'improbable ». C'était lors d'une discussion chez Edgar Morin au sujet de la chute du mur de Berlin. Cette foi dans la « possibilité de l'impossible », pour reprendre la belle formule de Derrida, n'est-elle pas celle qui présidait, quelques années auparavant, à la création de la menuiserie de Sainte-Croix-Vallée française ? N'exprime-t-elle pas aussi dans un langage laïque l'essentiel de l'espérance chrétienne ? Cette espérance est liée à un pari sur la possibilité de la rencontre : rencontre malgré les différences, rencontre enrichie par les différences. Cette conviction traverse la pratique de Bernard Mounier, qu'il s'agisse de rapprocher réformés et évangéliques, néos et vétérans cévenols, israéliens et palestiniens, hutus et tutsis ou de faire dialoguer les métiers et les points de vue comme doit le faire un

bon conseiller en management. La rencontre de l'autre implique aussi de mettre le moi en veilleuse. C'est là le sens du « Il faut qu'il croisse et que je diminue » dont Bernard Mounier a plaisamment forgé une réplique à l'usage des consultants : « Il faut que les projets d'entreprises croissent et que les consultants disparaissent » ! Une telle éthique rattache indéniablement l'entrepreneur au pasteur.

Un autre élément de continuité concerne une certaine philosophie de l'existence. Lorsqu'il conseille Vinci en matière d'accident du travail, Bernard Mounier préconise de sensibiliser les personnels en jouant davantage sur le désir de vivre que sur la peur de mourir, d'où le nom du programme baptisé *zoè*, la vie. Au-delà du slogan du communicant, on perçoit là des convictions. Rien ne peut se faire sans une adhésion positive, une « envie » et ce désir fonde en retour une exigence d'effort, de courage, de risque, de rupture. L'itinéraire de Bernard Mounier, l'enthousiasme qui transparaît dans sa personne en portent témoignage.

« ÊTRE PROTESTANT AUJOURD'HUI »

Ainsi en dépit de sa distance prise à l'égard de l'Église, Église contre laquelle il peut avoir la dent dure, Bernard Mounier reste fidèle à des valeurs qui, avec le temps, s'affranchissent du langage religieux. J'ai été particulièrement sensible à cette laïcisation de l'Évangile car j'y ai trouvé un écho à mes propres préoccupations. Élevé dans une famille protestante très engagée dans l'Église évangélique libre de Saint-Jean du Gard, milieu éminemment nourricier auquel je veux ici rendre hommage, je n'ai cessé, depuis les premiers doutes de l'adolescence, d'être hanté par cet héritage que je ne pouvais ni révoquer ni totalement faire mien. Si je formule ce questionnement avec les mots d'aujourd'hui, je dirais qu'il s'est agi en somme d'assimiler l'essentiel de la foi reçue de mes parents en faisant droit à l'exigence de rationalité et d'autonomie propres à la philosophie. J'ai essayé de rendre compte de cette synthèse dans un court texte intitulé *Une confiance sans nom : essai sur la foi*, qui va paraître prochainement aux éditions Ampélos, avec une préface de notre compatriote Olivier Abel. Cette démarche me paraît, dans l'ordre

de la pensée, présenter des analogies avec le parcours d'action suivi par Bernard Mounier.

Ce texte à paraître est trop intime et trop confessionnel pour être exposé ici, puisqu'il se présente à la fois comme un itinéraire spirituel personnel et comme une méditation sur le culte réformé. Mais il n'est peut-être pas déplacé d'essayer de caractériser l'horizon philosophique dans lequel il se situe. Ce sera, si vous le voulez bien, ma manière de satisfaire à l'exercice demandé de présenter un thème d'étude privilégié et, à travers de lui, de me présenter. C'est donc en « philosophe » que je m'adresserai à vous, en sachant que les occasions ne manqueront pas et ce, dès la fin de cette année, de vous entretenir en « bibliothécaire ». La réflexion qui suit sera aussi une façon de répondre à la question que m'a posée le parcours de Bernard Mounier de l'Église vers le monde, parcours qui s'inscrit, me semble-t-il, dans le questionnement de toute une génération. C'est précisément à cette génération de chrétiens engagés dans le monde que s'adresse un texte sur lequel je voudrais m'appuyer. Il s'agit de l'ouvrage posthume de Paul Ricœur qu'Olivier Abel a édité l'année passée sous le titre de *Plaidoyer pour l'utopie ecclésiale*³ et qui regroupe trois textes dont le programme du premier – « Être protestant aujourd'hui » – pourrait aussi bien servir d'en-tête à mon propos. Puisque votre institution - notre institution - a jugé bon de maintenir les trois collègues qui, dans une époque de tensions religieuses, la plaçait au-dessus de l'esprit de parti, qu'on me permette, au moins cette fois, de m'exprimer en protestant !

Une philosophie réflexive et herméneutique

Avant d'en venir à l'ouvrage de Ricœur, se pose une question préalable. Pourquoi partir du texte d'un autre ? Et plus encore pourquoi un texte sur l'Église ? Cela ne va-t-il pas à l'encontre de l'idéal d'autonomie de la philosophie vis-à-vis des croyances et notamment

3 - P. Ricœur, *Plaidoyer pour l'utopie ecclésiale*, éd. par Olivier Abel, Genève, Labor et fides, 2016.

des croyances religieuses ? Dire cependant, comme Socrate et Platon nous l'ont enseigné, que la philosophie implique une remise en question de l'opinion, c'est reconnaître par là-même, qu'elle n'est jamais au commencement. Elle ne vient que dans un second temps pour interroger de manière réflexive et critique des discours qui toujours la précèdent. C'est là le sens de la célèbre formule de Hegel : « *L'oiseau de Minerve* ne prend son vol qu'au crépuscule ».

La philosophie n'a eu cependant de cesse de vouloir abolir cette contingence initiale en découvrant un point origine à partir duquel elle pourrait construire un savoir indubitable et une manière de conduire sa vie assurée d'elle-même. Cette ambition est l'honneur de la philosophie, elle en est aussi l'illusion. Ma conviction est qu'on n'en a jamais fini avec la contingence des origines. La marche régressive vers un principe premier ne peut s'inverser en une déduction systématique du monde à partir de lui. La réflexion est en somme un aller sans retour.

S'il en est ainsi, c'est que l'esprit n'est aux prises avec aucune donnée immédiate. Tout ce sur quoi nous pensons est déjà plein de nous-mêmes et c'est en interrogeant ces œuvres nôtres que nous apprendrons qui nous sommes. Il n'y a pas en effet de réponse directe à la question socratique « Connais-toi toi-même ». Les individus et les sociétés ne se connaissent que par le détour de leurs propres productions. Celles-ci constituent, ainsi que le dit Ricœur dans un article important qu'il consacre au maître de la philosophie réflexive française, Jean Nabert, comme un texte à déchiffrer, comme autant de signes à interpréter pour retrouver les actes qui les ont inspirés. Plus qu'une opposition, il y a donc une dialectique de l'esprit et de la lettre : l'esprit n'existe qu'en produisant une lettre par laquelle il se manifeste en s'oubliant et ne se retrouve qu'en revivifiant par l'interprétation la lettre moribonde de ses productions passées. En cela, la philosophie est non seulement réflexive mais herméneutique. Elle est un art de l'interprétation.

Mais cette interprétation est, si l'on ose dire, une interprétation au carré. Les productions du passé, celles du travail, de l'art, de la science, de l'action politique, de la vie morale, de la foi religieuse viennent à nous

avec toute l'épaisseur des compréhensions et des débats successifs dont elles ont fait l'objet. On ne peut faire abstraction de cet héritage. Il est en nous, il est nous. Il informe notre manière de sentir et d'agir, de penser et de croire. Nous sommes constitués par les strates successives de notre histoire. Nous sommes baignés dans cet univers discursif hérité, dont notre langue maternelle constitue le premier niveau, avec sa manière particulière d'ordonner le réel.

On comprendra dès lors pourquoi on ne peut pas séparer la philosophie de l'histoire de la philosophie et comment, pour penser par soi-même, il est nécessaire de penser à la suite des autres. On comprendra aussi pourquoi il n'est pas illégitime d'ouvrir une réflexion philosophique par une méditation sur l'Église. Ce point de départ est contingent, mais il n'est pas arbitraire, car l'héritage chrétien, ou plus exactement sa confrontation avec l'héritage antique, la rencontre en somme d'Athènes et Jérusalem, est l'élément déterminant de notre histoire et de notre identité intellectuelle d'occidentaux.

Une lecture critique et bienveillante des Écritures

Reconnaître un héritage n'est cependant pas s'y asservir. Cette reconnaissance est au contraire la condition d'une émancipation et le passé nous détermine d'autant moins qu'on ne feint pas de l'ignorer. Il convient donc de passer notre héritage au filtre de la critique. S'agissant de la lecture de la Bible, les bases de la critique ont été posées, avec une force et une érudition incomparables, par Spinoza dans le *Traité des autorités théologique et politique*. Il y a, dans ce texte fondateur, tous les principes des Lumières : exégèse savante, liberté de conscience, autorité de la raison. La « religion dans les limites de la simple raison », pour reprendre la formule kantienne, ne saurait toutefois coïncider avec une reconstruction rationnelle de la religion traditionnelle, à la manière d'un Hegel, pour qui le christianisme exprimerait en langage imagé et donc à l'usage du peuple, ce que le philosophe comprendrait sur le plan conceptuel. Si la philosophie est bien, comme on l'a dit, une réflexion seconde sur des discours non philosophiques, sa lecture critique de la

Bible sera orientée par une écoute bienveillante. Le philosophe qui lit les Écritures ne les lit pas avec la superbe du juge qui sépare d'avec le faux un vrai connu par ailleurs mais avec l'humilité de celui qui est prêt à y recevoir une parole qui l'instruit et l'atteint au cœur de son existence.

Cette combinaison de rationalité critique et d'écoute bienveillante trouve son fondement dans la dialectique évoquée plus haut de l'esprit et de la lettre. La parole vive de la prédication des prophètes ou du kérygme évangélique s'objective nécessairement dans une langue, une culture, une pratique, des affects. La critique, en dissolvant ces objectivations, peut libérer la vigueur et la fraîcheur premières du message. La critique de la religion devient alors la condition de la foi. C'est dans cette perspective que Ricœur distingue, dans l'*Utopie ecclésiale*, trois plans successifs d'objectivations qui appellent trois formes de critique.

Le premier plan est *intellectuel* et se dédouble lui-même entre le mythologique et le rationnel. La parole biblique s'exprime d'abord dans ce que Ricœur appelle le « croyable disponible », c'est-à-dire les croyances, notamment cosmologiques, du temps où elle est née. Réentendre la prédication chrétienne implique donc, dans le sillage de Bultmann, de la *démythologiser*, de l'extraire des représentations du monde de l'époque hellénistique auxquelles elle est nécessairement mêlée. À cette couche mythologique s'ajoute une seconde objectivation intellectuelle, celle de la rationalisation de la prédication chrétienne dans les instruments de la « rationalité disponible », en l'occurrence ceux du platonisme et de l'aristotélisme, à travers lesquels les Pères et les docteurs de l'Église ont pensé et diffusé le message chrétien. La tâche de démythologisation doit donc être doublée par celle d'une *déconstruction* de la métaphysique occidentale.

Un second niveau d'objectivation concerne le plan *socio-culturel*. La religion s'y manifeste par l'opposition du sacré et du profane. Or, la Bible ne cesse de remettre en cause et de déplacer cette ligne de partage. C'est déjà vrai dans l'Ancien Testament à travers la réduction, contre le paganisme cananéen et babylonien, de la nature au statut de créature. C'est a fortiori vrai dans l'Évangile qui conteste le sacré sous toutes

ses formes : plus de temps sacrés ni de lieux saints ni d'aliments purs et impurs ni de prêtres séparés du reste des hommes. Or, l'opposition du sacré et du profane, du religieux et du laïc tend en permanence à se reformer et le christianisme né de la contestation du sacré de l'ancienne religion d'Israël a recréé du sacré. S'ouvre ici un nouveau champ de la critique, celui de la désacralisation, de la *profanation* du sacré. Les réformateurs, Calvin surtout, me paraissent avoir joué un rôle majeur dans ce domaine, comme on le voit dans l'exposition que nous venons d'ouvrir à Carré d'art pour ce qui est de l'image.

Le troisième niveau d'objectivation est celui que Ricoeur désigne comme *émotionnel* ou *anthropologique*. Il s'agit ici de s'interroger sur les ressorts profonds de la croyance. Qu'est-ce qui fait de l'homme un être religieux ? C'est sur ce plan que l'on rencontre les critiques les plus virulentes, celles de ceux que Ricoeur a nommés les « maîtres du soupçon », Marx, Nietzsche et Freud. Ces trois penseurs ne dénoncent pas la religion comme une erreur ou un mensonge mais bien comme une illusion, un masque sous lequel se dissimulent des motivations inavouables, le « masque de la peur, de la domination, de la haine ». Avec ces critiques, on semble avoir atteint les limites de ce qui est assimilable par un chrétien et pourtant, pour Ricoeur, le chrétien d'*aujourd'hui* ne peut rester en dehors de ce procès de *démystification* de la religion : « Le dialogue du croyant et de l'athée, écrit-il, n'est pas, n'est plus, un dialogue avec un autre, mais le dialogue de chacun avec soi-même. »⁴ C'est ce qu'avait si profondément compris le dernier Bonhoeffer en appelant de ses vœux un chrétien irréligieux et profane. C'est cette voie qu'ont explorée nombre de théologiens - je pense en particulier aux théologies dites de la mort de Dieu - ou philosophes comme Jaspers et sa quête d'une « foi philosophique » ou, en contexte catholique, Vattimo, qui cherche à penser un christianisme « d'après la chrétienté ».

C'est à cette même nécessité qu'à ma modeste échelle, j'ai été conduit par tout mon parcours spirituel et intellectuel. Je l'ai traduite, dans mon petit essai, en prenant le parti de réfléchir à la signification

4 - Paul, p. 27.

des différents moments du culte réformé *abstraction faite* de toute présupposition de Dieu. La chose paraîtra peut-être abrupte mais ma conviction profonde de philosophe et de chrétien est que rien n'obscurcit davantage une réflexion sur la foi que la référence à Dieu. Ce n'est pas à partir d'une hypothétique idée de Dieu, idée toujours « humaine, trop humaine », que l'on peut éclairer la foi, c'est bien plutôt à partir de la disposition et de la pratique de foi que le mot Dieu peut être réinvesti d'un sens. Dieu est alors l'horizon inconnaissable et innommable d'une expérience humaine. C'est cette foi sans représentation de Dieu, cette « confiance sans nom » que j'ai cherché à dire.

La « poésie du culte »

Quelle est cette expérience dont Dieu est devenu, par abus de langage, le nom ? Ou, en d'autres termes, qu'est-ce qui reste de la parole biblique quand on la passe, dans une écoute bienveillante, au crible de la démythologisation, de la déconstruction métaphysique, de la désacralisation et de la démystification ? On trouverait dans l'œuvre de Ricoeur de nombreux éléments de réponse à cette question. Dans *l'Utopie ecclésiale* à laquelle je me limite ici, Ricoeur est très rapide, ou plutôt, comme souvent, d'une extrême pudeur quant à sa foi. On y trouve cependant une indication décisive : « L'annonce de la mort et de la résurrection du Christ, dit-il, c'est [pour le chrétien] la lecture d'un chiffre de l'histoire où est attesté le surplus du sens sur le non-sens. »⁵ La signification du grand symbole de la mort et de la résurrection du Christ, c'est l'espérance comprise elle-même comme « surplus du sens sur le non-sens ». L'espérance ! Voilà ce qu'au terme toujours provisoire de son écoute bienveillante et critique, le philosophe Ricoeur reçoit des Écritures ! Cette espérance biblique qui a tant marqué le marxiste juif Ernst Bloch et le théologien Moltmann à sa suite ! Cette « foi inébranlable dans l'improbable » qu'évoquait Bernard Mounier au sujet de Stéphane Hessel !

5 - p. 17.

Espérer c'est, pour Ricoeur, affirmer la possibilité du sens dans un monde où l'empire acquis par la rationalité technicienne occulte précisément la question du sens, en privilégiant l'efficacité des moyens au détriment de l'interrogation sur les fins, ainsi qu'en témoignent le productivisme et le consumérisme absurdes de nos sociétés. Contre le temps des ingénieurs et des technocrates, temps de la prospective, l'espérance introduit une perspective utopique, celle d'un monde où l'humanité serait une et les individus uniques.

Cette dialectique de la perspective et de la prospective se manifeste encore dans la tension entre ce que Max Weber a désigné comme « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité ». Sans un sens du réel et donc du compromis, les convictions sont vouées à l'impuissance, cette impuissance que raillait Péguy à propos de l'impératif catégorique kantien : « Le kantisme a les mains propres mais il n'a pas de mains ». Un angélisme moral peut même conduire à des catastrophes et ici Ricoeur est marqué par ce qu'il a tenu par la suite comme une erreur sinon une faute, le pacifisme de sa jeunesse au temps de la montée du nazisme. Mais à l'inverse, s'il n'est pas redressé par les convictions, le réalisme vire rapidement au cynisme d'une *realpolitik*.

Dans cette optique, la vertu de la parole biblique - mais on pourrait, je n'en doute pas, dire des choses analogues au sujet d'autres discours non rationnels - est d'affermir les convictions et de maintenir ouverte la perspective d'une espérance. Nos sociétés ont besoin, dit Ricoeur, que la prose de la technique et de l'économie soient contrebalancées par la « poésie du culte ». C'est pourquoi l'Église ne peut se dissoudre dans le monde. Certes, elle n'existe que pour le monde et devient anecdotique et insignifiante quand elle se rétrécit à une boutique refermée sur elle-même. Mais l'Église, les Églises, ne pourraient plus exister pour le monde si elles se fondaient en lui. Voilà le témoignage qu'en 1967, Ricoeur adresse aux chrétiens qui, comme Bernard Mounier, se sentent appelés à quitter l'Église pour le monde.

Confiance, espérance, charité,

Laissant à présent de côté *L'utopie ecclésiale*, je voudrais indiquer deux pistes complémentaires pour une réception philosophique de la parole biblique. L'« économie de la surabondance » que Ricoeur perçoit dans le kérygme évangélique ne se manifeste pas que dans la folie de l'espérance. Elle se rencontre aussi et peut-être d'abord dans le précepte évangélique de l'amour du prochain.

L'éthique chrétienne paraît être la part de l'enseignement biblique la plus aisément assimilable par une société sécularisée. Et, de fait, elle a joué un rôle essentiel dans la formation de l'idéal humaniste. Toutefois si l'universalité et la réciprocité des droits peuvent apparaître comme une transposition acceptable de la règle d'or du « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », elles échouent à rendre compte du scandaleux commandement nouveau de l'amour des ennemis. C'est qu'en vérité l'amour évangélique ne se réduit pas, ce qui serait pourtant déjà beaucoup, au régime du droit. L'égalité des droits qui vient limiter l'égoïsme naturel y est traversée vers une inégalité de sens inverse, instituant l'autre comme supérieur à moi-même. De même, le sujet abstrait et universel du droit y est transcendé vers l'individu concret accueilli dans la singularité de ses joies et de ses peines. Mais la charité qui dépasse le droit, en un autre sens le précède. Le miracle du bon samaritain, dit Simone Weil, n'est pas qu'il ait secouru le blessé mais qu'il ait vu une personne dans ce qui n'était que chair et sang. Que servirait-il en effet de reconnaître des droits à l'homme si je ne reconnaissais pas d'abord dans cet individu singulier un homme à part entière ? La même chose se vérifie dans l'ordre politique ainsi que l'atteste la douloureuse question des réfugiés : que valent pour les étrangers tous nos droits et toutes nos protections si on ne leur reconnaît pas d'abord, pour reprendre la formule d'Hannah Arendt, « le droit à avoir des droits » ? L'accueil précède ainsi et rend possible le droit. L'amour est précisément réponse à ce saisissement premier par le sort de l'autre, ou, pour le dire à la manière de Levinas, à cette assignation à une responsabilité infinie que m'adresse, dans sa vulnérabilité, le visage

d'autrui. Et de même que, dans l'espérance, l'ouverture première vers l'avenir instaure la possibilité du présent, de même, dans l'amour, cette ouverture inconditionnelle vers l'autre institue la possibilité de la justice.

Les deux figures de l'espérance et de l'amour entretiennent des liens étroits. Qu'est-ce qui nous autoriserait à espérer là où l'amour, par la puissance miraculeuse de l'accueil et du pardon, n'aurait pas délié les chaînes du passé ? Si Ricoeur voit dans la mort et la résurrection du Christ le chiffre de l'espérance, n'est-ce pas parce que la mort du Christ est une mort aimante et que la résurrection est la métaphore de la puissance de relèvement contenu dans un amour vécu jusqu'à la mort ? Mais si l'amour fonde l'espérance, réciproquement l'espérance rend possible l'amour. Tendre l'autre joue ne serait en effet que de l'auto-flagellation ou une incitation à la violence sans l'espérance que l'autre ne frappera pas une seconde fois. Aimer c'est parier sur l'avenir d'autrui.

Je serais tenté de placer ma dernière remarque - la seconde piste annoncée - sous le vocable de la foi, pour boucler, après l'espérance et la charité, le cycle des vertus théologiques. Mais j'y préfère le mot moins ambigu de confiance. L'espérance est confiance au futur, la charité est confiance au présent. La confiance au passé est reconnaissance. Reconnaissance pour la vie reçue, et avec elle, acceptation sereine de la finitude, contre l'hybris de la toute-puissance. Reconnaissance aussi pour les autres hommes de qui je tiens tout ce que je suis. Par une pesanteur presque inévitable, on a tendance à penser la relation à autrui sur le modèle des corps, extérieurs les uns aux autres. Mais si l'autre est un autre *à côté* de moi, comment la relation deviendrait-elle possible ? En vérité, la relation – celle des parents aux enfants, celle des amants, celle des amis, celle des protagonistes du dialogue et du combat – préexiste aux termes qu'elle unit. C'est dans et par la relation que chacun devient ce qu'il est. Cette interdépendance des personnes est la source d'une dette et d'une gratitude infinies. Reconnaissance enfin pour la beauté et la sublimité de la nature, et au-delà, pour la présence indéfectible et le mystère de l'être qui illuminent l'existence jusque dans l'épreuve de la souffrance. Je n'en connais pas pour ma part d'expression plus

simple ni plus poignante que celle qui transparaît au fil des pages du journal d'Etty Hillesum. Ainsi lorsqu'elle écrit : « J'ai ouvert la Bible au hasard, mais le passage n'apportait aucune réponse à ce début de matinée. Cela ne fait rien, du reste, car il n'y avait pas de questions, seulement une grande confiance et une profonde reconnaissance pour la beauté de la vie, et c'est pourquoi ce jour est historique : non parce que je dois me rendre tout à l'heure à la Gestapo avec S., mais parce que, malgré cela, je trouve la vie si belle⁶. » Que serions sans cette confiance originaire, sans cet acquiescement premier à la vie ?

La confiance, l'espérance, l'amour. Voilà donc la substance que je tire de mon héritage chrétien et d'une lecture de la Bible qui ne me semble pas renier l'impératif d'autonomie de la philosophie. Les trois termes convergent vers un terme unique : je suis donné à moi-même dans le miracle de la naissance, et avec la vie, je reçois les autres et le monde en partage. Mais je suis donné une seconde fois à moi-même dans le miracle de l'amour qui, par la puissance du pardon, me libère des servitudes du passé et me donne un avenir à espérer. Tout ainsi commence dans la grâce. « Sola gratia ».

*

* *

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouveau confrère M. Didier Travier à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30.

6 - E. Hillesum, Une vie bouleversée suivi de Lettres de Westerbork, trad. de P. Noble, Paris, Seuil, 1995, p. 105 (Points).

Séance du 13 octobre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Lassalle, Marès, Pallier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Contestin Fougères, Gouget, Meine, Meunier, Puech, Simon, Trarieux, Didier Travier, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Poujoulat. MM. Chabert, Hugues, Iancu, Matouk, Mutin, Penchinat, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Béné, Chevalier, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Février, Fournier, Chillet-Pijac, Dugas, Magdelaine, Maréchal, Mercier, Nicolas, Ott, Simula.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Brandts. MM. Auriol, Daudé, Pontvieux, Rouanet, Ventura.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il souhaite remercier notre consœur Simone Mazauric pour sa participation au prochain colloque inter-académique organisé en 2018 par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse sur le thème : « L'Esprit de découverte ». La communication de Simone Mazauric aura pour titre : *Simultanéité des découvertes et querelles de priorité.*

La parole est ensuite donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 22 septembre qui est mis aux voix, puis adopté.

À l'invitation du président, notre consœur Michèle Pallier communique le compte rendu du colloque de la CNA qui s'est tenu à Paris les 6 et 7 octobre. Celui-ci est annexé en fin du compte rendu écrit.

Finalement, Bernard Février, correspondant, présente le compte rendu de lecture du bulletin N° 19 d'avril 2017 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. Le texte est également annexé à la fin du compte rendu écrit.

ANNONCES

- Mardi 26 septembre à 19 heures, le président et le secrétaire perpétuel ont assisté à la cathédrale à la messe de rentrée des médecins et des professions de santé, présidée par Mgr Jean-Claude Rodriguez, vicaire général et le père Frédéric Auriol.

- Ce vendredi 13 octobre, à 18 heures, notre confrère Daniel J. Valade nous invite à l'occasion du 150^e anniversaire de « la Coupo » à la réception du Capoulié du Felibrige et de la Coupo qui se déroulera dans la salle des mariages et salle du conseil municipal.

- Samedi 14 octobre, au Musée départemental de l'Arles Antique, de 9 heures à 17 heures, l'Académie d'Arles nous invite au colloque intitulé : « Arles et la Camargue en 1817 : Bicentenaire de la mort de Pierre-Antoine d'Antonnelle ».

- Dimanche 15 octobre, à 14 h 15 au Musée des Beaux-Arts, nous sommes invités à la conférence de notre consœur Hélène Deronne intitulée : « *L'Orient des peintres provençaux, deuxième moitié du XIX^e siècle* ». Cette conférence est à l'initiative de l'Automne Musical de Nîmes en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts.

OUVRAGES ET BULLETINS.

Nous avons reçu :

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts N°85.
- Les Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Tome XLI - Année 2016.
- Le Bulletin « Argence » de la Société et d'Archéologie de Beaucaire. N°30. Octobre 2017.
- Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux Tome XLI - Année 2016.
- Les Actes du colloque de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Toulon, 5-8 octobre 2016. Académie du Var. AKADEMOS, n°35

Le président accueille à présent Michel Fournier pour introduire sa communication intitulée : « *Les petits carnets de Louis Roumieux* ».

Monsieur et Cher ami,

Natif de Nîmes, vous habitez Manduel, vous êtes donc Gardois pur jus, tout en ayant une attache particulière avec Marseille. C'est que votre carrière de journaliste s'y est déroulée au journal *Le Provençal*, devenu *La Provence*, dans lequel vous avez assuré, des années durant, la critique musicale pour l'opéra et la musique classique. C'est d'ailleurs à cette occasion, dans ce temple qu'est l'Opéra de Marseille, que nous nous sommes connus, avec notre ami Jean-Luc Roumieux, dont il me plaît de rappeler ici la mémoire. Vous avez été reçu par le président Jean-Marc Roger, comme sept autres correspondants, à la séance du 14 mai 2010.

Depuis votre entrée à l'Académie, pourtant, vous ne nous avez pas fait bénéficier, jusqu'ici du moins, de votre culture musicale. Pourtant

elle est bien réelle - je le sais par ailleurs - y compris avec les mille et une anecdotes survenues à l'occasion de telle ou telle représentation marseillaise. Aujourd'hui encore, il ne s'agit pas de musique mais de cette autre corde que vous avez à votre violon, cet autre registre musical qu'est la langue d'oc. Vous la parlez et même l'enseignez. Comment notre Académie n'y serait-elle pas sensible, vu l'importante place qu'elle tient dans le fonds de sa bibliothèque ? Hélas, désormais, bien peu d'entre nous sont capables de s'exprimer dans cette langue. Il est vrai que l'un des objectifs de notre compagnie, attribué par les lettres patentes de sa création, est de « parler le langage de la Cour », ce que nous faisons, comme vous-même d'ailleurs, puisque vous fûtes longtemps l'homme de plume d'un quotidien publié en français. Vous êtes félibre depuis plus de quarante ans et nommé Mestre d'Obro en 2005 ; président-fondateur de l'association « Li gent dóu Boufaloun », chargée de la découverte et de la sauvegarde de textes et chansons d'auteurs gardois en « lengo nostro » ; créateur des rencontres des « Parlers du Gard » à Manduel. Deux des trois conférences que vous avez prononcées sont consacrées à cette langue traditionnelle, la troisième cependant s'intitulait *Musiciens baroques de Provence*.

Rien d'étonnant donc à ce que les trois interventions que vous avez présentées en cette enceinte aient trait à votre passion languedocienne. Dès votre réception, vous dédiez votre propos à un autre félibre, « cigale d'or de majourau », secrétaire perpétuel de notre Académie, Pierre Hugues, avant de parler de la *Mirèio* de Frédéric Mistral. Deux ans plus tard, en 2012, vous nous avez permis de découvrir *Les trois félibres de Manduel : Henry Vicher-Eyssette, Antoine Béraud et Pierre Hugues*. Enfin en 2015, vous nous offriez une communication sur *Le député gardois François Fournier, un pacifiste pendant la guerre de 14-18*. Et aujourd'hui, vous nous proposez *Les petits carnets de Louis Roumieux*, tous rédigés en langue d'oc.

Je tiens à souligner ici votre démarche qui, pour n'être pas tout à fait unique, n'en est pas moins rare. En effet, ayant appris par Jean-Louis Meunier l'existence de ces carnets dans nos archives, vous avez souhaité les consulter.

C'est alors que je vous ai demandé si vous accepteriez, outre leur exploitation, d'en établir l'inventaire. Je vous demandai en somme de ne pas être seulement consommateur d'archives mais de nous aider dans notre entreprise d'inventaire en cours.

Vous avez généreusement accepté d'entrer sur ordinateur la liste de quelque 400 pièces contenues dans ces 13 carnets, de sorte que, désormais, grâce à l'intervention informatique du

secrétaire perpétuel, tout un chacun peut, dès aujourd'hui, en prendre connaissance sur le site de l'Académie, sous l'onglet «archives».

Merci donc pour ce travail effectué qui est exemplaire dans sa démarche puisque vous avez inventorié ces carnets, vous les avez étudiés et vous nous présentez maintenant le résultat de ce travail.

Communication de Michel Fournier

Michel Fournier rappelle en introduction que le félibre nîmois Louis Roumieux (1829/1894), membre de l'Académie de Nîmes, est passé à la postérité grâce à sa célèbre chanson « *Lou maset de Meste Roumièu* », mais connaît-on vraiment ce curieux personnage ?

La bibliothèque de l'Académie de Nîmes recèle de nombreux trésors et parmi eux 13 carnets manuscrits de Louis Roumieux, oubliés au fond d'une armoire. Ce fut pour moi un véritable plaisir de les inventorier. Ces textes, écrits entre 1854 et 1892, nous donnent de précieux renseignements sur ses contacts avec les félibres de l'époque et surtout avec Léontine Goirand, la félibresse d'Arèno, qu'il appelle familièrement Leleto, et à laquelle il a fait de nombreuses confidences, peut-on parler d'amour platonique ?

Ces correspondances, toutes en vers provençaux, nous donnent de précieux renseignements sur les fréquentations qu'il entretint avec ses contemporains. Les 411 pièces contenues dans ces carnets, que ce

soit des lettres, des chants et même des pièces de théâtres, sont datées et comportent le lieu où elles ont été écrites. Autant de points de repère qui nous permettent de suivre dans sa vie aventureuse, Louis Roumieux, que ses amis félibres avaient surnommé « le pèlerin du rire ».

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30

Conférence Nationale des Académies des Lettres, Sciences et Arts. Paris – 6 & 7 octobre 2017

Michèle Pallier, membre résidant, correspondant de la CNA.

Le colloque parisien de la Conférence Nationale des Académies des Lettres, Sciences et Arts, s'est tenu à la Fondation Simone et Cino Del Duca les 6 et 7 octobre dernier, sur le thème de «L'héritage» en présence de Monsieur Bernard Bourgeois, président honoraire de l'Académie des Sciences morales et politiques, de Monsieur Jean-Paul Meyrueis, président en exercice de la Conférence nationale des Académies des Lettres, Sciences et Arts, et de Monsieur François d'Orcival, membre de l'Institut, Académie des Sciences morales et politiques, qui se sont exprimés tour à tour sur le thème du colloque.

Notre compagnie était représentée par Alain Aventurier, secrétaire perpétuel, Anne Hénault, Michèle Pallier, Alain Penchinat et Charles Puech. La communication de Daniel-J. Valade, absent excusé, « Une Rome française », est publiée dans les Actes du colloque, qui reprennent, en particulier, les douze communications tant scientifiques que littéraires, de très haut niveau, prononcées lors de ces deux journées.

L'Assemblée générale s'est tenue le 6 octobre, à 17h30, sous la présidence du professeur Jean-Paul Meyrueis, qui a annoncé qu'une réunion intermédiaire se tiendrait au printemps et qu'après Colmar, en 2018, le colloque se tiendrait à Mâcon en 2020 et à Caen en 2022. A l'avenir, tous les actes de ces colloques seront numérisés.

Ordre du jour

Règlement intérieur

Une modification du règlement intérieur devrait intervenir lors d'une prochaine assemblée générale pour compléter le bureau, en ajoutant au bureau actuel (président, vice-président, trésorier), le président d'honneur, représentant l'institut, le président honoraire, le responsable du colloque parisien, le responsable du site internet, le rédacteur en chef d'AKADEMOS, l'archiviste. Autant de responsabilités qui existent actuellement dans la pratique mais ne sont pas formalisées.

Site internet

Les Académiciens sont priés d'envoyer des articles (avec l'accord de leur Académie)

Situation financière

En l'absence d'une véritable présentation du bilan financier, le trésorier a surtout insisté sur le problème de l'absence de subvention de l'Institut, alors que, depuis que les séances n'ont plus lieu quai de Conti, mais à la fondation Del Duca, les frais de location des locaux (4 500 et 3 500 euros) et l'édition des Actes grèvent lourdement notre budget.

Depuis que nous nous réunissons à la Fondation Del Duca, le même problème est soulevé chaque année et chaque année, nous sommes à la recherche de solutions : demander une participation aux Académies, diminuer le tirage d'AKADEMOS (peu lu), restreindre le nombre d'inscrits au colloque...

Un point sur lequel l'unanimité se fait : préserver les relations avec l'Institut.

En conclusion, Madame Christiane Roederer, président de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace, a présenté les grandes lignes du colloque qui se tiendra les 4, 5 et 6 octobre 2018, entre Colmar, Sélestat et Strasbourg, mais qui devra se limiter à 150 participants.

A l'issue du colloque, comme à son habitude, M. Michel Woronoff, ancien président de la CNA, a fait une synthèse remarquable des communications que nous avons entendues.

*
* *

Compte rendu de lecture.

ARGENCE : Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire.

Bernard Février, Correspondant.

La **Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire**, association créée en 1960, a pour but d'étudier et de promouvoir le patrimoine historique de Beaucaire et de la Terre d'Argence.

Sous l'Ancien Régime, ce terroir était la partie de l'archidiocèse d'Arles qui se situait sur la rive droite du Rhône. De nos jours, la Terre d'Argence correspond à peu près à l'actuel canton de Beaucaire.

Entre 1977 et 2003 la société a publié 157 numéros du **Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire**. Depuis 2004, cette publication bisannuelle a pris le nom d'**Argence** en gardant comme sous-titre son ancienne appellation.

Le bulletin n° 19 d'avril 2017 comporte 36 pages et présente en couverture une photo des armoiries de la ville qui étaient gravées sur le fronton de l'ancienne porte du Cancel.

Le premier article, « **La porte du Cancel à Beaucaire** », écrit par Michel Reboul, couvre 10 pages et comporte de nombreuses illustrations dont de beaux plans et dessins représentant la cité rhodanienne à la fin du XVIII^e siècle. L'article évoque l'histoire éphémère de la Porte du Cancel

ou Porte Neuve, percée dans les remparts médiévaux en 1788 à la veille de la grande tourmente de cette fin de siècle. Si les Révolutionnaires se limitèrent à un martelage des fleurs de lys qui venaient tout juste d'être gravées sur le fronton, l'ensemble de la construction ne survécut pas aux débuts de la Révolution Industrielle. En effet, l'accroissement de l'activité commerciale, liée à la mise en service du canal reliant le Rhône à Sète et la pression démographique, fit voler en éclat le carcan médiéval qui étouffait la ville et entraînèrent la démolition, en 1816, de la quasi totalité des remparts et de la porte du Cancel.

Pourtant, moins de 30 ans avant cette démolition, lors du conseil communautaire du 24 mars 1787, les consuls de Beaucaire faisaient preuve d'un souci évident de modernité en présentant un projet urbain en ces termes « *le canal de navigation que la province fait faire pour faciliter le commerce s'avancant de nos murs, il serait essentiel pour l'intérêt de la communauté d'ouvrir une porte pour communiquer de la prairie au canal ... Cette communication paraît d'autant plus avantageuse et agréable, surtout en temps de foire, qu'elle serait un grand débouché qui éviterait des engorgements dans les rues* ».

Si le projet prévoyait la création d'un boulevard moderne, il comportait cependant une mesure symbolique mais quelque peu archaïque, avec le percement, dans les remparts, d'une porte monumentale décrite ainsi : « *elle sera faite en porte flamande composée de deux jambages en pierre de taille avec leur couronnement ... le tout décoré d'ordre toscan* ».

Les consuls tenaient ainsi à maintenir et affirmer l'image symbolique d'une place forte historique, toujours protégée par ses remparts et ses portes alors que, dans le même temps, la cité s'ouvrait à un monde toujours plus vaste.

Cette situation est caractéristique de cette période charnière au crépuscule de l'Ancien Régime et à l'avant-veille de la Révolution Industrielle.

L'article suivant, œuvre d'un collectif, affiche une forme de continuité avec le précédent.

En effet, son titre « **Quand le chemin de fer devait traverser Beaucaire** » évoque lui aussi un projet concernant l'urbanisme de la ville au moment où la région entrait de plain-pied dans l'ère de l'industrialisation et des transports modernes. Les deux pages de l'article sont illustrées d'un plan établi en 1843, déposé à la Bibliothèque Nationale de France et dont l'association possède une copie dans ses archives. Le 3 mars 1843, le maire de Beaucaire présentait un projet ferroviaire comportant 4 tracés possibles permettant le franchissement du Rhône par le prolongement de la ligne Nîmes-Beaucaire. Cette ligne, construite en 1839 par la Compagnie des Mines de la Grand-Combe et des Chemins de Fer du Gard permettait l'acheminement de la houille du bassin minier d'Alès jusqu'au Rhône, d'où elle était dirigée par voie fluviale vers Lyon et Marseille. Devant le rapide succès de ce nouveau moyen de transport et afin d'éviter des transbordements coûteux et contraignants, les autorités et les investisseurs n'avaient pas tardé à envisager le prolongement de cette ligne de l'autre côté du Rhône, puis son dédoublement, au niveau de Tarascon, vers le sud, Arles et Marseille et vers le nord, Avignon, Lyon et Paris. Sur les quatre tracés envisagés au niveau de Beaucaire, deux nous paraissent aujourd'hui totalement incongrus voire irréalistes.

Le premier, situé au nord du château, passait au beau milieu du champ de foire, alors que Beaucaire, grâce à sa célèbre foire devenait, chaque été et pendant dix jours, un des centres majeurs du négoce en France.

Le second tracé, amenant la voie ferrée directement au pied du rocher du château, lui faisait traverser ce site historique par un tunnel ou une tranchée !

Le troisième, contournant l'agglomération par le nord ne posait aucun problème car il traversait des zones non urbanisées mais présentait des inconvénients techniques sur la rive gauche du fleuve.

Le quatrième, le plus logique, et qui fut finalement retenu, passait au sud de la ville et du canal du Rhône à Sète.

La revue propose ensuite 6 pages consacrées à des images et à des commentaires sur le **Colloque International sur le Siècle de Beaucaire**. Siècle qui se déroula en 1216, lors de la Croisade des Albigeois. Cet événement, organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire s'est tenu les 17 et 18 novembre 2016 dans l'amphithéâtre du Collège Eugène Vigne et réunissait des chercheurs et universitaires français, espagnols et américains. Le thème était « **Le Siècle de Beaucaire de 1216. Pouvoir, société et culture dans le Midi Rhodanien - seconde moitié du XII^e et première moitié du XIII^e siècle** ».

En page 22 de la revue, l'article de Jean Roche, « **Traditions perdues** », est basé sur l'étude de documents d'archives, sur des écrits d'historiens mais aussi sur des souvenirs encore présents dans certaines mémoires.

La plantation du Mai est une vieille tradition disparue depuis longtemps à Beaucaire mais qui subsiste encore dans certaines régions, en particulier dans la moitié Nord de la France. Cette très ancienne coutume semble être une survivance des rites païens qui célébraient, en mai, le retour des frondaisons et la fécondité. A Beaucaire, le 1^{er} mai, les membres de la confrérie des ménagers se rendaient dans la forêt domaniale afin d'y couper un arbre qu'ils ramenaient dans la ville pour le décorer de guirlandes et le planter en grande pompe sur la place publique.

Les abbayes de la jeunesse : Afin de canaliser l'énergie débordante de leurs jeunes administrés, les édiles de nombreuses villes médiévales avaient créé des corporations dites **abbayes de la jeunesse** qui n'avaient cependant aucun caractère religieux. A Beaucaire, les plus anciennes nominations d'abbés de la jeunesse remontent à 1475. Le jeune abbé, nommé chaque année à la tête de cette corporation, était généralement une sorte de « chef de bande » dont le charisme assurait la légitimité auprès de ses amis, mais qui se retrouvait, en même temps, sous une forme de contrôle de la part des autorités. Si son rôle consistait surtout à organiser des divertissements, bals ou courses de taureaux, il devait cependant veiller à limiter les dégradations et les graves maltraitances

infligées parfois aux malheureux bovins. Il devait également faire en sorte que les énormes charivaris forçant les veufs ou les veuves se remariant à verser à la jeunesse des étrennes quelque peu forcées ... ne dégénèrent en violences ou en extorsion de fonds.

La course des fillettes : La tradition la plus cocasse est sans doute la course des fillettes qui se déroulait dans les rues de la ville lors de la foire de la Madeleine. Ce divertissement populaire est mentionné pour la première fois dans la *criée de la foire* de 1499, un texte lu, ou plutôt crié, à tous les carrefours de la ville le jour de l'ouverture. On pourrait penser que cette attraction populaire s'apparentait aux courses de garçons de café du XX^e siècle, à la différence près qu'au Moyen Âge, le terme *fillettes* désignait les prostituées et que la course se déroulait, d'après certains auteurs, avec des concurrentes dans le plus simple appareil. Cette tradition a perduré longtemps puisqu'elle est encore signalée en 1657 par Jean Michel de Nîmes dans son livre « L'embarras de la foire de Beaucaire ». Cependant, les mœurs ayant évolué, les *fillettes* couraient alors déceimment vêtues.

Les pages 29 et 30 sont consacrées à une réflexion développée au moment de la Révolution Industrielle. Réflexion qui, de nos jours encore, ne cesse de faire l'actualité.

Il s'agit d'un témoignage des années 1860 évoquant la navigation sur le Rhône et intitulé « **Les méfaits du machinisme : l'exemple de Beaucaire** ».

On peut lire les propos d'un observateur qui, à cette époque, écrivait : « *Il y a 20 ans, 80 équipages à chevaux faisaient le service de navigation de Beaucaire à Lyon ; tout cela a disparu devant une vingtaine de paquebots à vapeur. Assurément le commerce y a gagné ; mais cette population marinière, qu'est-elle devenue ? S'est-elle transposée des bateaux dans les paquebots ? Non ; elle est allée où vont toutes les industries déclassées, elle s'est évanouie* ». Une gravure des années 1830 illustre ce texte et montre le Rhône entre Beaucaire et Tarascon avec le pont suspendu établi en 1829 et l'un des premiers bateaux à vapeur.

Pour finir, la revue commente diverses informations d'actualité liées au patrimoine local.

*

* *

Séance du 27 octobre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Marès, Mazauric, Pallier. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chabert, Chalavet, Fougères, Gouget, Kirschleger, Matouk, Pierre Marès, Meine, Meunier, Penchinat, Simon, Trarieux, Didier Travier, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Fontaine, Gardelle, Hugues, Iancu, Mutin, Puech, Daniel Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni. MM. Cadène, André Chapus, Chillet-Pijac, Frère Jean, Launay, Nicolas, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Reboul. MM. Artus, Auriol, Chalvidan, Daudé, Pontvieux, Rouanet, Ventura.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il donne des nouvelles rassurantes sur l'état de santé de notre confrère Daniel J. Valade à qui nous avons adressé un message de soutien et d'amitié.

Le colloque, organisé par la commission Arc méditerranéen, a connu un vif succès. Le président remercie et félicite chaleureusement

la coordonnatrice Hélène Deronne qui s'est dévouée sans compter ainsi que toutes les consœurs et tous les confrères qui l'ont accompagnée.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 13 octobre qui est mis aux voix, puis adopté.

INVITATIONS

Notre confrère Jean-François Delmas, directeur de la Bibliothèque-Musée « l'Inguimbertaine » nous a invités à l'inauguration de la dite bibliothèque à l'Hôtel-Dieu à Carpentras, le vendredi 17 novembre, en présence de Mme. Françoise Nyssen, ministre de la Culture, Francis Adolphe, maire de la ville de Carpentras, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Maurice Chabert, président du conseil départemental de Vaucluse.

Mercredi 15 novembre 2017, à 18 h, salle de conférences de Carré d'Art-Jean Bousquet, notre consœur, Sabine Teulon-Lardic et notre confrère, Jean-Louis Meunier ont présenté les Actes du colloque de l'Opéra de Saint-Étienne et de l'Institut européen Séguier organisé en 2014 et intitulé : « Provence et Languedoc à l'opéra en France au XIX^e siècle : cultures et représentations ». Un moment musical, donné par des élèves du Conservatoire à rayonnement départemental de Nîmes, a clôturé cette rencontre.

ANNONCES

Notre confrère, Carol IANCU, professeur émérite à l'Université Paul Valéry de Montpellier, membre d'honneur à l'étranger de l'Académie Roumaine, a reçu le prix d'histoire 2017 décerné par le Jury de la IV^e édition des Prix Constantin Brâncoveanu, attribué par la Fondation Alexandrion. Le prix a été décerné, mardi 26 septembre, à l'Athénée Roumain. Le Pr. Carol Iancu a prononcé un discours intitulé : « La nécessité de connaître l'histoire réelle incluant celle des minorités ».

Notre consœur, Hélène Deronne, a remis au président Gabriel Audisio les cadeaux offerts par le maire Jean-Paul Fournier, représenté par notre confrère Daniel J. Valade, adjoint au maire, délégué à la culture, lors de la réception des membres du colloque Arc méditerranéen, à savoir le livre : « Les vingt ans du secteur sauvegardé » et la médaille de la Ville de Nîmes.

OUVRAGES ET BULLETINS.

- Notre consœur, Simone Mazauric, offre son dernier livre intitulé : *Le physicien nîmois Claude Guiraud (1612-1657) et la vie savante dans le Midi réformé*, édité chez Honoré Champion. Au cours de la séance ordinaire du vendredi 23 février, Simone Mazauric nous a permis de découvrir ce savant huguenot et nîmois, très renommé en son temps, mais dont l'œuvre, demeurée manuscrite, a été longtemps considérée comme perdue. Claude Guiraud a occupé une place centrale, vers 1640-1650, dans l'espace savant languedocien et son œuvre, inédite, présentée par Simone Mazauric, démontre sa volonté d'élaborer une nouvelle philosophie naturelle, d'inspiration à la fois mécaniste et atomiste.

- Frère Jean offre son dernier livre : *Signes de lumière. Poèmes et photos* aux éditions Art sacré.

Le président accueille à présent Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant, pour sa communication intitulée : *Vers une nouvelle révolution religieuse ? Comment internet bouscule les religions.*

Cher confrère, cher collègue,

vous êtes maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry de Montpellier et avez été reçu correspondant de notre Académie en 2001, puis membre non résidant en juin 2005 ; agrégé d'histoire en 1998 et docteur en 2005 avec une thèse intitulée :

Approches de l'apologétique chrétienne dans la seconde moitié du XIX^e siècle en France.

Vous vous êtes spécialisé en histoire religieuse, plus précisément dans le christianisme et, plus particulièrement encore, le protestantisme dont vous êtes, certes l'historien, mais aussi un croyant, un pratiquant et un militant, comme le montrent à l'évidence vos publications : sauf erreur, 9 ouvrages, 45 contributions à des ouvrages collectifs ou des revues, 3 publications en ligne et 3 vidéo conférences.

Vous avez présenté, ici-même, trois communications. La première, en 2003, s'intéressait à *L'académie de Nîmes et François Guizot*. En 2007, c'était *Le christianisme dans la tourmente du XIX^e siècle*. Enfin la dernière, en 2012, a porté sur *Daniel Colladon (1802 - 1893), physicien genevois, correspondant de l'Académie de Nîmes*, toutes trois publiées dans les *Mémoires* de l'académie. Ne nous y trompons pas, même si la touche protestante n'apparaît pas évidente dans les titres, elle est en couche sous-jacente, Guizot et Colladon relevant de la mouvance réformée.

Par ailleurs, vous vous impliquez non seulement dans la recherche historique et l'enseignement puisque vous êtes, comme tout universitaire, enseignant-chercheur, mais aussi dans les organes de fonctionnement de votre université et dans les institutions et associations protestantes.

Aujourd'hui, poursuivant votre cheminement en creusant le sillon religieux, vous nous proposez non plus un regard d'historien sur le passé mais une réflexion sur l'aujourd'hui tourné vers demain. Votre titre, formulé sous forme interrogative, m'interroge notamment avec ses deux mots, lourds de sens : «nouvelle révolution». Qu'est-ce qu'une révolution religieuse ? Et il y en aurait eu déjà au moins une ? Comment mieux susciter l'attention d'un auditoire, sinon en l'interrogeant, du moins en l'intriguant par une question ? Voilà qui vous est acquis. Je ne doute pas que vous vous attachiez également à y répondre.

La communication de Pierre-Yves Kirschléger est illustrée avec un diaporama qui montre l'importance et l'étendue de la révolution numérique : dans le monde de l'information, dans le domaine de la santé, dans nos vies quotidiennes, etc.

Alors que tout change sous l'effet d'internet, le domaine religieux n'échappe pas à ces bouleversements. L'omniprésence des éléments audio-visuels sur les sites web, l'instantanéité des réseaux sociaux, le brouillage des frontières confessionnelles, tout contribue à faire d'internet, dans ce domaine également, une rupture fondamentale, comparable à celle de l'invention de l'imprimerie, de la radio et de la télévision, à la révolution apportée par le concile de Vatican 2.

Et de la religion qui s'affiche sur internet à la religion vécue par internet, le pas a été, sans que l'on s'en aperçoive, allégrement franchi : nous entrons dans l'ère de la cyber-religion.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

Vendredi 10 novembre 2017, 14h30 – Salle des séances

Compte rendu et Relevé de décisions

Présents : Mmes H. Deronne, J. Leroy, C. Marès, M. Pallier, M. Poujoulat. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, R. Chabert, B. Fougères, H. Hugues, J. Meine, J. Matouk, J.-L. Meunier, P. Mutin, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, R. stephan, Didier Travier

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, C. Lassalle, B. Maurin-Farelle, P. Plouvier, D. Prat, S. Mazauric. MM. A. Bruguerolle, B. Cavalier, G. Fabre, B. Fontaine, C. Iancu, P. Mutin, P. Marès, A. Penchinat, R. Stephan, Daniel Travier, P. Trarieux, D. Valade.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance à 14 heures30. Il rappelle :

Organisation des deux séances administratives.

a- La séance du mois de mars sera dédiée aux aspects purement administratifs. Examen des comptes de résultats, bilans financiers. Vote du quitus. Présentation des candidatures des correspondants retenus par la commission *ad hoc*.

b- La séance du mois de novembre sera consacrée au balayage des commissions. Introduction de la notion d'évaluation des résultats en fonction des objectifs affichés.

Dans nos relations avec les instances extérieures, bien différencier initiatives personnelles et interventions au nom de l'Académie, ce qui suppose l'accord ou le mandat du président et/ou du secrétaire perpétuel.

Questions à ajouter à l'ordre du jour : René Chabert interviendra pour le colloque de Toulouse, Gabriel Audisio pour le relieur de l'Académie.

Le président lit la lettre de remerciements de notre confrère Daniel J. Valade. Elle est située en page 4.

Examen de l'activité de chaque commission

Le président donne successivement la parole à chaque rapporteur de commission.

1 - Correspondants : René Chabert

Trois candidats sont retenus à l'unanimité par la commission : Sylvain Olivier (Montpellier), Avinoam Bezalel Safran (Genève), Mohammed El Mahdi Krabch (Nîmes). Une quatrième candidature sera examinée ainsi que d'autres si elles se manifestent avant la fin décembre, par la Commission début janvier 2018. **Confirmation de l'appellation : « Correspondant de l'Académie de Nîmes ».**

2 - Bibliothèque archives : Jacqueline Leroy.

Principale difficulté : manque de place. Solution : rendre à la bibliothèque l'espace occupé par les cartes postales. Problème : des ouvrages se dégradent, à relier en urgence. Suggestion : valoriser les ouvrages anciens de la réserve ; la question est posée de l'exposition lors de la journée du patrimoine ? En attente de réponse.

3 - Programme : Catherine Marès

Le programme est établi jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2018. La recension des revues en début de séance est à poursuivre ; elle passe sous la responsabilité de cette commission et Dominique Prats en accepte l'organisation.

Rappel de deux projets :

(i) la radicalisation : Pierre Mutin propose une communication à cet effet.

(ii) l'ouvrage collectif sur Nîmes, dont J. L. Meunier accepte la responsabilité. Gabriel Audisio invite à s'assurer d'un éditeur en présentant un projet rigoureux, à donner aux éventuels contributeurs une ligne générale et précise, à demander quels confrères accepteront de contribuer et sur quoi.

4 - Publications : Jacques Meine.

Le principal problème reste le non respect par certains auteurs de normes éditoriales.

Proposition : les introduire dans le volume des Mémoires.
Objection (G. Audisio) : la diffusion de l'ouvrage pouvant se faire hors de l'Académie, cela pourrait passer pour appel à contributions, comme c'est le cas pour les revues.

Suggestion : la commission du programme pourrait demander aux intervenants, futurs auteurs, de signer un engagement de respect des normes. En attente de décision.

Résultat du travail demandé à Bernand Février, portant sur les 148 communications des dix dernières années (Mémoires 2007-2016), soit quelque 15 par an. 59 à caractère régional (40 %) ; 55 par des résidants (37 %), 55 par des correspondants (37 %), 30 par des non résidants (20 %). Histoire : 108 (73 %), Art & littérature : 15 (7 %), Science : 7, Économie : 5, Société : 4, Droit : 3, Religion : 3, Politique : 2, Géographie : 1.

5 - Patrimoine : Hélène Deronne.

Le travail sur les cartes postales est compromis par l'état de santé de Vanessa Ritter, qui assure chez elle et avec son matériel, les dernières opérations numériques. En attendant l'évolution de la situation, il est proposé de continuer à l'académie le travail qui s'y fait actuellement.

Publication d'un ouvrage sur les faubourgs de Nîmes : réponse négative de la mairie ; envisager une autre piste en trouvant un éditeur : voir ci-dessus, commission programme, les remarques de Gabriel Audisio.

6- Arc méditerranéen : Hélène Deronne.

Bilan très positif du colloque sur la Méditerranée, repris et souligné par Jean Matouk. Publication des actes : 2 000 € ont été attribués par la Région à cet effet, en réponse à une demande de l'Académie. Objectif : publication fin 2018. La commission se charge de la préparation du volume et de trouver un éditeur, qui ne soit pas seulement imprimeur.

Prochaine réunion inter-académique : Nîmes, 20 mars 2018. Perspective : prochain colloque au Maghreb, peut-être en Algérie. Pierre Mutin propose une approche du roi de Maroc à cet effet.

Président et Vice-président pour l'année 2018.

Le président lit la lettre de Simone Mazauric, excusée, qui accepte de présenter sa candidature en qualité de vice-présidente. Bernard Simon, actuellement vice-président accepte de présenter sa candidature pour devenir président.

Pas de nouvelles candidatures enregistrées.

Les deux candidatures de Bernard Simon et Simone Mazauric seront présentées à l'élection au début de la séance du vendredi 22 décembre.

Questions ajoutées :

- René Chabert remercie Simone Mazauric d'avoir proposé une intervention au colloque de Toulouse en 2018 sur l'«*Esprit de découverte*», ayant pour titre : « Simultanéité des découvertes et querelles de priorité ».

- **Gabriel Audisio, au nom du Bureau, propose de nommer Claude Deschamps, qui relie les ouvrages de l'Académie depuis 15 ans, « Relieur de l'Académie ». Proposition adoptée à l'unanimité. Cette nomination se fera au début de la séance ordinaire du 8 décembre 2018.**

Prix de l'Académie.

Le projet est présenté par le président au nom du Bureau. L'accord semble s'être fait sur le montant (3 000 €), sur le rythme bisannuel, en alternance avec le prix Issoire.

Le débat a porté principalement sur :

- Retenir des inédits ou des ouvrages publiés (Catherine Marès).
- Le prix doit-il aller à l'auteur ou à l'éditeur (Didier Travier) ?
- Le thème ne doit-il pas être seulement régionale (M. Belin).
- Le jury doit-il être le bureau (H. Deronne) ?

Le projet n'est pas adopté.

Le président invite chacun à adresser au Bureau ses propositions, tenant compte du fait qu'il importe de considérer la faisabilité des propositions et notamment qui prend en charge la réalisation. L'affaire est donc renvoyée au Bureau et à la prochaine séance administrative.

La séance est levée à 16 h 45.

Séance du 24 novembre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Hénault, Lassalle, Marès, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Hugues, Meine, Meunier, Michel, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Mazaauric, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Fabre, Fontaine, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Matouk, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Bourrat, Cadène, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Frère Jean, Hooreman, Nicolas, Ott, Pey, Rigoulot.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Chevalier. MM. Auriol, Artus, Daudé, Fournier, Galligani, Larnac, Maréchal, Pontvieux, Ventura.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il salue la présence de Madame la ministre Geogina Dufoix.

Il donne des nouvelles rassurantes de Simone Mazaauric qui vient de subir une intervention chirurgicale concernant la colonne vertébrale.

Le président informe l'assemblée de la décision du Bureau de nommer Claude Deschamps, relieur de notre compagnie. Il sera reçu lors de la séance ordinaire du vendredi 5 janvier 2018.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 27 octobre qui est mis aux voix, puis adopté.

ANNONCES :

Vendredi 16 et samedi 17 novembre dernier, le président Gabriel Audisio a participé à Montauban au colloque organisé par la société montalbanaise d'étude et de recherche sur le protestantisme, intitulé : « Effervescence spirituelle en chrétienté au temps de Luther ». Gabriel Audisio s'est exprimé sur le thème : « Les vaudois et la Réforme : quelle rencontre ? (1530-1560) ». Ce colloque a permis également de rencontrer l'Académie de Montauban et son président, le docteur Philippe Bécade.

Jeudi 16 et vendredi 17 novembre, nous avons été invités par l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier au colloque « Humanisme, Sciences et Lumières. De D'Alembert à aujourd'hui ». Ce colloque a été filmé et toutes les conférences sont accessibles sur le site de l'Académie de Montpellier.

Dimanche 26 novembre à 10 h 30, au temple de l'Oratoire, notre confrère Bernard Cavalier, président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes nous invite au Culte de la Cité.

Samedi 2 décembre 2017 de 9 h 30 à 17h, dans l'auditorium de Carré d'Art-Jean Bousquet, à l'initiative de notre confrère le professeur François-Bernard Michel, nous organisons un colloque intitulé : « *Quelle médecine pour demain ?* ». Le but de cette journée publique de réflexion est d'attirer l'attention sur la nécessaire sauvegarde de l'humanisme médical et l'importance de la singularité du rapport médecin-patient.

OUVRAGES.

Nous avons reçu :

Le Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon. Vol. 203-Années 2015 - 2016

Les Mémoires 2016 de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine.

Les Annales 2017 de l'Académie d'Alsace des Sciences, Lettres et Arts.

Le Bulletin de la Société Historique et Scientifique de l'Auvergne. N° 804. Année 2015.

L'ordre du jour prévoit la réception de Madame Francine Cabane en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Pascal Gouget, devenu membre honoraire.

À la demande du président, Madame Francine Cabane est introduite dans la salle des séances, accompagnée par le secrétaire perpétuel et deux des trois parrains, MM. Charles Puech et Alain Penchinat.

Le président Gabriel Audisio accueille notre nouvelle consœur en ces termes :

Madame et chère consœur,

ce jour, l'Académie est en fête, puisqu'elle vous reçoit. Après votre élection, vous intégrez notre compagnie comme membre résidant : je vous en félicite et vous en remercie.

Née à Avesnes-le-Sec dans le département du Nord, qui n'était pas encore dans les Hauts-de-France, vous êtes donc une Nordiste. C'est à Lille que vous passez baccalauréat puis licence d'histoire-géographie. Vous prenez ensuite le large, à vrai dire pas tant vers le nord qu'à l'ouest, vers la Belle Province, obtenant votre DES (diplôme d'études

supérieures) de géographie à l'université de Montréal en 1969, pour revenir au pays dès l'année suivante mais, cette fois, dans le Midi, année qui doit présenter à vos yeux une valeur toute particulière puisque vous épousez alors André Cabane né, lui, à Alès, et obtenez une maîtrise de démographie en géographie, encore soutenue à Lille.

Dès lors commence un parcours peu ordinaire. Chargée d'études par un cabinet d'urbanisme à Lyon et pour le POS (plan d'occupation des sols) de Nîmes. Déjà mère d'un garçon en 1971, vous enseignez dans divers établissements du Gard et de l'Hérault comme maîtresse auxiliaire de 1973 à 1983 et à la Chambre de commerce de Nîmes de 1976 à 1981 pour la préparation au concours national des ESCAE (Ecoles supérieures de Commerce et d'Administration des Entreprises), puis vous êtes titularisée comme adjointe d'enseignement en 1983 et dispensez votre savoir dans plusieurs lycées ou collèges nîmois. Durant cette période, vous donnez naissance à deux filles.

C'est après ce quart de siècle, qui fut tout sauf du vagabondage, et à un âge qui n'est ordinairement plus étudiantin, que vous présentez et obtenez en 1989 le doublet des concours de l'enseignement, CAPES d'histoire-géographie et agrégation de géographie et, de plus, les deux dans les tout premiers rangs. J'ai toujours été admiratif des collègues du secondaire qui, malgré les lourdes tâches qu'ils assurent dans les divers domaines de la vie, parviennent encore à préparer et réussir ces concours.

Au sortir des concours, vous êtes nommée au Collège Révolution de Nîmes, par lequel d'ailleurs vous n'étiez pas encore passée. Puis, en 1993, c'est l'IUFM de Montpellier, où vous enseignez la didactique de l'histoire-géographie et, en 2000, vous êtes nommée professeur d'histoire-géographie à l'IUFM de Nîmes jusqu'à votre retraite.

Cet itinéraire, quoique déjà dense, ne rend pas totalement compte de votre activité car, loin de vous limiter au service minimal, vous vous êtes investie entièrement dans votre rôle d'enseignante en animant des projets éducatifs interdisciplinaires, du journal scolaire du collège Révolution, du Conseil général des jeunes du Gard, du futur

Conseil municipal des jeunes de Nîmes, de la formation de stagiaires, de l'animation dans divers stages d'enseignants, avec diverses interventions au colloque géographique de «Géopole», en participant à plusieurs manuels scolaires, et d'autres encore...

Et ce n'est encore pas tout. Vous êtes une militante dans la vie citoyenne pour la laïcité, pour l'amélioration des conditions matérielles de travail des élèves, dans votre communauté protestante, pour la mémoire de la Résistance et de la Déportation, dans le domaine socio-médical ayant été présidente de la MGEN du Gard et vous êtes membre du Comité départemental d'éducation à la santé du Gard. Vous êtes également connue pour votre attachement à la défense du patrimoine : membre de l'association Pont du Gard et Patrimoine, co-fondatrice de «Passionnement Patrimoine». Vous pouvez donc vous attendre à ce que, comme nous vous l'avons déjà annoncé et tout en vous laissant l'entière liberté, vous êtes comme «prédestinée» à vous retrouver à la Commission du Patrimoine de cette Académie qui, j'en suis convaincu, serait particulièrement heureuse et honorée de vous accueillir.

Quant aux distinctions nationales que vous avez reçues - officier des palmes académiques et chevalier de l'ordre du mérite - elles sont de nature à nous réconcilier avec elles car, contrairement à de trop nombreux exemples relevant d'une attribution fondée plus sur les réseaux et la complaisance que sur l'action et le mérite, elles vous ont été plus que justement attribuées, en couronnement de vos engagements.

Vous le voyez, Madame, vous êtes attendue et la très bienvenue parmi nous.

Le président Gabriel Audisio est vivement applaudi.

A son tour, Madame Francine Cabane prend la parole.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Mes chers amis,

« *Avant d'être ce que je suis, j'ai joué dans les ruines d'un empire, et la poudre de ses marbres a coulé dans mes doigts d'enfant. Elle m'a peut-être enseigné à prendre les mesures des siècles.* ». C'est ainsi qu'André Chamson dans le « Chiffre de nos jours » parle joliment de son enfance nîmoise. Pour ma part, je n'ai pas grandi dans les ruines d'un empire, la poussière de ses marbres n'a pas coulé dans mes doigts d'enfant, en un mot, je ne suis pas Nîmoise et cela n'est pas le moindre de mes défauts. Pourtant cette ville m'a appris à prendre la mesure du temps, m'a questionnée sur la rencontre des civilisations, m'a fascinée par sa lumière, ses secrets, sa beauté. Combien de fois suis-je passée dans la rue Dorée dont le nom évoque des ors perdus ? Combien de fois ai-je fait un clin d'œil à ce petit personnage qui, au n°16, sourit drôlement sous la célèbre inscription « *Ne quid nimis* » Rien de trop ? Jamais, l'idée ne m'a effleurée que j'entrerais un jour dans ce lieu historique pour y occuper une place et, à vrai dire, au moment où vous je parle, j'ai toujours un peu de mal à le croire. Rien dans mon parcours ne me prédisposait à siéger parmi vous. Je ne suis ni savante, ni cultivée. Je mesure chaque jour l'ampleur de tout ce que je ne sais pas mais la vie nous conduit sur des chemins imprévisibles et j'aimerais rapidement évoquer ceux qui m'ont menée jusqu'à vous.

J'arrive à Nîmes en 1970, jeune épouse d'un ingénieur agricole qui occupe un petit appartement à la place du Marché. Née sous les cieux gris bleutés du Nord, arrivant directement de l'hiver québécois et de sa grande froidure, je découvre un univers de carte postale, pour moi

incongru : des cieux bleu marine, lavés par le mistral, la recherche de la « *cagne* » lorsque ce dernier souffle trop, l'amphithéâtre gigantesque, l'accent, la brandade, les jambons des lotos suspendus dans la rue, les ruelles de l'Ecusson dont les noms pittoresques de Calquières, Corcomaires, me rappellent que mon oïl natal est bien loin ! Engagée par l'urbaniste lyonnais Charles Delfante pour réaliser les études préliminaires et paysagères du plan d'occupation des sols, j'ai sillonné la ville depuis les hauteurs de la Tour Magne jusqu'aux marécages de la Bastide, armée d'un appareil photographique et de tous mes sens pour mieux percevoir, écouter, sentir, ressentir. Dans ces longues promenades, le long des trottoirs arpentés, sur le haut des clapas dont les pierres roulaient sous mes pieds, je suis peu à peu devenue Nîmoise... Plus tard, il y eut l'enseignement, la rencontre avec les élèves. Suivant les conseils d'André Chamson, je sentais qu'il leur fallait, pour mieux appréhender la profondeur du temps, utiliser ce livre d'histoire à ciel ouvert qu'était leur ville. Ce que nous fîmes, beaucoup, souvent, nez en l'air, apprenant à voir, à regarder, à admirer, à dessiner et à chercher, derrière les pierres et les façades, les hommes et les femmes dans leurs extraordinaires savoir-faire, enthousiasme, ténacité. Apprendre à regarder n'est pas un acquis, cela demande de l'entraînement, un peu perdu pour nos jeunes générations qui découvrent les villes, le nez collé sur leur écran de portable. Le partenariat développé avec les services de la Culture pour animer les journées du Patrimoine, l'animation de visites guidées au sein de notre association « Passionnement Patrimoine », la rencontre avec Camille Penchinat et l'écriture à trois mains du livre « *Nîmes illustre et secrète* » m'ont ancrée un peu plus dans la passion de cette ville. Ce sont ces chemins qui m'ont menée jusqu'à vous.

Merci donc infiniment de m'accueillir et, pour Monsieur Alain Aventurier ainsi que pour ceux et celles que j'ai eu la chance de rencontrer lors des visites protocolaires, merci de l'avoir fait avec tant de simplicité et de gentillesse. J'espère pouvoir continuer ces visites pour mieux apprécier la richesse et la diversité de vos talents. Je viens vers vous avec une infinie reconnaissance et une immense humilité car je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait mais aussi la difficulté d'être

à la hauteur de cette assemblée. Merci à Monsieur le président Audisio pour son propos d'accueil, à mes trois parrains, Charles Puech qui, le premier, m'a « raconté » l'Académie sur nos chemins de randonnée, à Michel Belin et à Alain Penchinat.

Le temps de la reconnaissance est aussi le temps des dettes car je n'existe que par les autres, au travers de ce qu'ils me donnent et j'ai vraiment beaucoup reçu. Permettez-moi de prendre le temps de cette reconnaissance. Christian Liger disait qu'on ne pouvait entrer dans cette salle sans penser aux illustres prédécesseurs. Même si les premiers académiciens n'ont pas fréquenté ces lieux, je peux vous assurer qu'ils ont franchi tout à l'heure avec moi la porte et, qu'avec force, émotion, gratitude, j'ai pensé à leurs travaux, à leurs écrits qui m'ont baptisée nîmoise dans les eaux claires de la Fontaine : ceux de Jean-François Séguier, Léon Ménard, Rabaut-Saint-Etienne, François Guizot, Samuel Vincent, Jean Reboul, Aimé Vielzeuf, André Chamson, Aimé Bonifas, Christian Liger... tant d'autres encore. Permettez-moi aussi de remercier, présents aujourd'hui ou absents, membres ou non de cette Académie, celles et ceux qui, lors de nos rencontres, m'ont révélé l'âme profonde de cette ville. Des femmes comme Hélène Deronne, Georgina Dufoux, Danièle Jean, Camille Penchinat, Corine Potay, et des hommes, soit parce qu'ils sont historiens, soit parce que, chacun dans son registre, m'a ouvert des portes, confié des clés, indiqué les chemins de la connaissance de Nîmes. Je les en remercie profondément : Michel Boisson, Bernard Cavalier, Robert Chamboredon, Armand Cosson, Jean-François Dufaud, Raymond Huard, Claude Larnac, Jean Matouk, Jean Pey, François Pugnère, Christian Polge, Bernard Simon, Pascal Trarieux, Daniel Jean Valade,... et pour être complète dans mes remerciements, je dois aussi ajouter mon mari, alésien, qui a grandi au cœur du pensionnat de Daudet et mes trois enfants, tous Nîmois !

Comme le veut la tradition, il me revient l'honneur de faire l'éloge de Pascal Gouget. Le docteur Gouget a souhaité pour des raisons de santé accéder à l'honorariat et il n'est pas présent aujourd'hui pour ce que nous avons qualifié tous deux non de succession mais de

« passage de témoin ». J'aime cette image qui, en occitan, se dit « *passa lou flambèu* » et marque la transmission, chère au cœur de tous les académiciens. Monsieur Gouget fréquentera encore cette belle maison et je serai toujours infiniment heureuse de le retrouver. J'ai eu la chance de partager deux entretiens avec lui. Ce n'est pas suffisant, c'est évident, pour cerner une personnalité, une œuvre, des engagements mais assez pour être touchée par la gentillesse et impressionnée par les qualités de la personne. Il y a toujours une première fois. C'était une belle après-midi de septembre encore chargée des vapeurs chaudes de l'été, une rue tranquille et pavillonnaire à l'entrée de Caveirac, une porte qui s'ouvre sur un monsieur âgé, courbé mais dont l'œil pétille et dont le sourire invite à l'échange. Son épouse, Suzanne, est souriante, accueillante, à ses côtés comme elle l'a été la vie durant. « *Soixante sept ans ensemble* », me précise le docteur Gouget. Les académiciens sont aussi des êtres de chair, de sang et d'amour et je suis impressionnée par ce long parcours à deux, 67 ans, noces de chinchilla, petit mammifère des Andes dont la fourrure est une des plus chères et des plus douces au monde...

Le docteur Gouget évoque son enfance à Chartres. Il est né le 16 septembre 1925 dans cette belle ville de Beauce, aujourd'hui capitale de la Lumière et du Parfum, où il apprit à lire et à écrire à l'école communale située à l'ombre des flèches de la cathédrale. Il n'est pas anodin de grandir au pied d'un tel monument qui rappelle à chaque instant non seulement les savoir-faire extraordinaires des générations qui nous ont précédés mais aussi la foi des hommes d'une époque qui pouvaient travailler toute une vie sur un chantier dont ils ne voyaient pas la fin. Enfance marquée par la figure du père, expert-comptable, revenu grand invalide de la guerre 14-18, marqué à vie dans sa chair par une grave blessure à la jambe. Ce père se déplace avec des cannes ou en voiturette à 3 roues et milite sans relâche contre la guerre qui l'a brisé : pacifiste, antifasciste, passionné d'espéranto qu'il fait apprendre à ses enfants. Pascal grandit au milieu de ces multiples combats, héritier de tous ces engagements et de toutes ces souffrances. Bon élève, les études classiques de latin et de grec le mènent aussi bien vers les champs littéraires qu'un professeur de français lui fait découvrir avec passion

que vers les sciences et plus particulièrement la chimie. Il passe avec succès pendant la guerre un baccalauréat philo-sciences.

A la Libération, Pascal Gouget s'inscrit à la Faculté de Médecine de Paris et découvre la vie studieuse mais aussi difficile d'un étudiant peu fortuné. Lors des congés d'été, il développe sa curiosité naturelle et son goût des voyages en parcourant la France et l'Italie en auto-stop. Il choisit de faire un stage d'interne à l'hôpital de Sousse en Tunisie où il reste 18 mois. C'est à Sousse qu'il rencontre Suzanne, la femme de sa vie, à l'époque ambulancière de la Croix Rouge. De retour en France, marié, ayant soutenu sa thèse, le voilà installé comme médecin généraliste à Senonches dans le Perche à 30 kms de Chartres mais Suzanne, habituée au soleil tunisien, supporte mal les brumes et le froid de l'hiver. Toute la famille s'installe donc en 1957 à Montpellier où, pendant 8 ans, jusqu'en 1965, le docteur Gouget part chaque jour vers ses patients comme médecin généraliste dans le quartier de Saint-Denis. L'enthousiasme cependant n'est pas au rendez-vous. Il confie : « *Je rêvais de faire de la recherche* ». La rencontre avec le professeur Chaptal qui lui propose de travailler bénévolement dans le petit laboratoire d'analyses biologiques du service de pédiatrie de l'hôpital Saint-Charles lui permet d'accéder à son rêve. Reprenant des études, il passe des certificats d'études supérieures de chimie biologique tout en continuant à exercer la médecine générale.

Ces années correspondent aussi à ce qu'alors, on appelle pudiquement les événements d'Algérie. Cette guerre qui ne disait pas son nom est une grande souffrance pour Pascal et sa femme. Tout ce qui touche au Maghreb les concerne, tout ce qui touche à la guerre les interpelle. C'est le temps de l'engagement. Pacifiste comme son père, le docteur s'engage dans un mouvement alors en plein essor, l'Action civique non violente (ACNV). Les militants sont pour la plupart des adeptes de Lanza Del Vasto, ce philosophe catholique italien, disciple de Gandhi qui a créé en 1954, près de Bollène, la communauté de l'Arche, transférée ensuite en 1963 à Roqueredonde dans l'Hérault. L'Action civique non violente s'inspire de Gandhi, de Martin Luther King mais

aussi des Evangiles ; elle appelle à lutter contre la violence de la guerre en mobilisant les consciences à travers de longues périodes de jeûnes. Les protestations contre la pratique de la torture en Algérie, contre les violences réciproques dans les deux camps sont, à partir de 1957, le quotidien des combats et, vu le contexte, les militants utilisent de plus en plus le terme de « désobéissance civile ». Pascal Gouget prend son baptême d'action non violente le 28 mai 1960 à Montpellier au sein d'une grande manifestation contre les arrestations de jeunes appelés refusant de partir en Algérie. La mobilisation, importante, regroupe les « réfractaires » qui refusent de partir combattre et ceux qu'on appelle les « solidaires » qui se font arrêter avec les réfractaires, aident les familles ou renvoient leur livret militaire. Suzanne et Pascal furent des « solidaires » actifs, engagés, courageux, réclamant avec force, comme tout le mouvement, un statut pour les objecteurs de conscience et la possibilité pour ces derniers de faire un service civil en Algérie. Pascal Gouget fait sienne l'argumentation d'un tract nîmois de l'action civique non violente qui disait ceci : « ...*Ces jeunes ne condamnent pas l'armée mais pensent qu'il y a place à côté d'elle pour de nouvelles formules de combat pour la paix. Ils croient que la violence et l'usage des armes ne sont jamais une vraie solution et sont prêts comme les militaires à faire don de leur vie mais dans un travail de réconciliation et dans le respect rigoureux de l'Autre quel qu'il soit* ». En signe de solidarité, Pascal Gouget renvoie son livret militaire et pour ce, il devra comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Montpellier en mai 1963. Le Midi Libre de l'époque relate le procès : « *Le docteur Gouget, humaniste, a fait un acte pleinement réfléchi. Il a voulu se solidariser avec les jeunes qui demandent un service civil. Il pense qu'en certains cas, les exigences de la conscience sont impérieuses. Des témoins de qualité viennent à la barre affirmer la valeur professionnelle, morale, humaine de l'inculpé* ». Il sera condamné à 8 jours de prison avec sursis. Quelques mois plus tard, le général De Gaulle accepte enfin qu'une loi autorise, malgré de nombreuses limites, le statut d'objecteur de conscience.

Après la fin de la guerre d'Algérie, tout en continuant à militer au sein de l'Action Civique Non Violente, du Mouvement contre l'armement atomique, du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, d'Amnesty International, le docteur Pascal Gouget reprend des études dans des champs diversifiés : océanographie, histologie qui est l'étude des tissus biologiques. En janvier 1972, un poste de recherche en cytogénétique se présente à l'hôpital Hoche de Nîmes au sein du laboratoire du docteur Oulès. Pascal, Suzanne et leurs trois enfants quittent Montpellier pour s'installer à Caveirac non loin de l'hôpital Caremeau où rapidement sont transférés et modernisés les laboratoires. Dans le service du professeur Bureau, le docteur Gouget se consacre à des recherches sur la pratique des caryotypes sur le sang et le liquide amniotique avec détection de la trisomie 21. Le travail est intense, les interventions lors des congrès et colloques sont nombreuses ainsi que les publications, dont l'Atlas des travaux pratiques d'histologie en 1982. Il faut y ajouter des heures d'enseignement en histologie à l'école dentaire de Montpellier mais aussi en génétique médicale en 4^e année de médecine à Nîmes, en histologie et biologie à l'école des sages-femmes.

En 1991, quand sonne l'heure de la retraite, Pascal Gouget partage ses journées entre les plaisirs de la famille, le vélo, le jardinage à Caveirac et un engagement associatif important surtout au sein de la société d'Etudes de Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard dont il devient président. Il présente dans ce cadre de nombreuses conférences sur les sujets qui le passionnent : l'apoptose ou la mort programmée des cellules et la biologie en général qu'il définit comme sa plus grande passion intellectuelle puisque, dit-il, « *la biologie, c'est comprendre ce qu'est la vie* ». Il entre à l'Académie en mars 1996, voilà donc plus de 20 ans. Il est un membre assidu des réunions et assura la présidence en 2004. J'ai eu connaissance de 4 de ses communications qui traitent, bien sûr, de ses champs de recherche et, plus particulièrement, celle intitulée « De la mort cellulaire à la sculpture du vivant », où il explique de façon magistrale ce qu'est l'apoptose ou la mort programmée des cellules. Il eut aussi des questionnements et des réflexions très profondes sur d'autres thèmes qui nous concernent tous comme le vieillissement

ou les origines de la vie. Dans ces propos, surtout lorsqu'il parle du dépistage de la trisomie 21 et de la relation aux familles, l'humanisme et le respect des autres dont il est pétri se lisent en filigrane dans ses propos. Pascal Gouget s'est attaché également à présenter des biographies de savants qu'il admire, tel le paléontologiste américain Stephen Jay Gould, mort en 2002, grand humaniste qui a beaucoup travaillé sur la structure de la théorie de l'évolution et qui disait non sans humour *« Je crains que Homo sapiens ne soit qu'une petite chose dans un vaste univers et un événement évolutif hautement improbable relevant entièrement du royaume de la contingence. Faites de cette conclusion ce que bon vous semblera. Certains trouvent une telle perspective déprimante. Je l'ai toujours considérée comme vivifiante à la fois source de liberté et de responsabilité morale conséquente »*. L'autre biographie présentée à l'Académie est celle de Luca Cavali Sforza, un scientifique italien, spécialisé dans l'étude de l'histoire de l'humanité retrouvée par la génétique. Sforza a étudié les flux de gènes au sein de populations différenciées, habitant soit des régions isolées de montagne, soit au contraire, des zones de passage, de brassage de populations telles les plaines ou grands axes de communication. Les résultats de Luca Cavali Sforza ont permis d'élaborer une géographie génétique qui prouve qu'Homo sapiens a bien son origine en Afrique et montre comment, à partir de ce berceau, cette espèce a migré sur tous les continents. Ses travaux sur les différentes évolutions génétiques des populations permettent de retracer précisément les migrations. Toutes ces communications sont passionnantes mais je ne me risquerai pas à essayer de vous en faire une synthèse car elles sont scientifiquement à des hauteurs pour moi vertigineuses d'où je risquerais fort de chuter. Lors de mes visites protocolaires, toutes et tous m'ont loué l'extrême gentillesse, la discrétion, mais aussi l'efficacité de Pascal Gouget qui travaille au sein de l'atelier « Cartes postales » à la valorisation et à la création d'une base de données du Fonds Filleron-Lorin, soit une collection de 45 000 cartes postales anciennes sur le thème des édifices religieux. Quand j'ai demandé à Monsieur Gouget quels conseils il pouvait me donner pour mieux entrer dans cette assemblée si impressionnante pour moi, il m'a

répondu : « Soyez assidue ». Monsieur Gouget, je vais m'y employer tant que je le pourrai en essayant d'occuper votre fauteuil avec autant de modestie, de gentillesse, d'implication que vous l'avez fait.

La tradition veut que tout nouveau membre se présente à vous au travers de ses champs de recherche ou de ses passions intellectuelles. Mes recherches, aujourd'hui, vous l'avez compris, sont tournées vers l'histoire de Nîmes, histoire de son patrimoine mais aussi histoire des hommes et des femmes qui ont fait cette ville, histoire des résistances, des combats pour la liberté, celles des protestants, celles des déportés et résistants de la Deuxième Guerre mondiale. Les combats pour la liberté sont pour moi une fascination absolue, une leçon d'une extrême profondeur et une nécessité civique sans précédent. Nous n'en avons pas fini avec l'histoire des camps et, ainsi que le disait Karl Marx, « *celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre* », phrase que Churchill a fait sienne. Ce sont donc ces thèmes que j'aimerais évoquer devant vous, si vous le souhaitez, reprenant ainsi un des objectifs premiers de l'Académie qui, dès sa création, souhaitait établir « *une histoire complète et régulière de Nîmes* ». Peut-être aurai-je aussi l'occasion, dans une communication, d'aborder ce qui fut au cœur de ma passion professionnelle d'enseignante, à savoir la pédagogie, la didactique et ces chemins si complexes qui font qu'un enfant décide ou non d'apprendre et d'aller vers le savoir.

Mais lorsque notre président, Gabriel Audisio, m'a demandé quel serait, si je devais n'en choisir qu'un, le domaine intellectuel qui m'avait le plus passionnée, après un quart de seconde d'hésitation, d'un seul élan, comme un cri du cœur, j'ai répondu : « la géographie ». « Alors, parlez-nous de géographie », m'a dit Monsieur Audisio.

Je crois que j'avais même oublié à quel point pendant tant d'années, la géographie m'a intellectuellement nourrie, habitée, aidée. Ce fut longtemps mon oxygène. Qu'est-ce au juste que la géographie ? Discipline mal définie, mal connue, mal comprise. Est-ce une science ? un passe-temps ? une compilation de connaissances disparates, sorte de fourre-tout indigeste et sans utilité ? A la question : « A quoi sert la

géographie ? », Yves Lacoste, universitaire, spécialiste de géopolitique, répondait dans un livre paru en 1976 : « La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre ». L'épistémologie, autrement dit l'étude de l'évolution des savoirs, postulats, objets d'étude, méthodes de la géographie nous apprend qu'il ne se trompait pas vraiment car celle-ci a beaucoup servi à faire toutes sortes de guerres, pas seulement celles qu'on mène avec des armes mais celles aussi que l'on fait pour le contrôle des espaces, y compris à travers l'aménagement des territoires, villes ou régions.

L'étymologie grecque nous en donne pourtant une définition plus ambitieuse. *Géo*, la Terre, *graphie*, l'écriture, la géographie, c'est donc l'écriture de la Terre. Comment écrit-on la Terre ? J'ai toujours pensé que l'homme, bien avant de s'intéresser à l'histoire et peut-être même aux dieux, a d'abord été géographe. J'imagine les tout premiers Homo sapiens grim pant à l'assaut des hauteurs pour embrasser du regard le territoire qu'ils parcouraient à la recherche de nourriture, d'eau ou d'abri. Peut-être alors, à l'aide d'un bout de bois, dessinaient-ils sur le sol, la ligne d'horizon qu'ils voyaient au loin ou la rivière qui serpentait en bas sous leurs yeux. J'ai l'intime conviction qu'ils écrivaient déjà la Terre et il me semble que cette écriture-là tient du réflexe de survie, celui de l'appropriation de l'espace et du sacré qui est le rapport de l'homme à la nature.

La géographie est aussi au cœur profond de notre identité personnelle. Naître à Pékin au XII^e siècle ou à New York au XXI^e siècle, avouez que cela trace un destin, un caractère, une personnalité, une vie en somme. Peut-on grandir et se construire sans savoir à quel temps on appartient et dans quel lieu on vit ? C'est pourquoi histoire et géographie sont si intimement liées ; sans ces disciplines, nous ne pouvons savoir qui nous sommes vraiment, nous simples humains, faits de gènes et de cellules comme nous l'explique si bien le docteur Pascal Gouget mais pétris de notre temps et des espaces dans lesquels nous circulons et grandissons. Sans faire de déterminisme simpliste qui reviendrait à dire que nous sommes le produit de nos territoires, j'ai pu cependant mesurer tout au long de ma vie que la couleur des cieux, le bruit du vent,

les forêts qui nous entourent conditionnent pour beaucoup notre façon d'être au monde.

Bref, j'ai aimé la géographie... avec passion... comme tous les géographes. J'ai aimé aussi la didactique de cette discipline, c'est-à-dire la manière de l'enseigner, les chemins à trouver pour permettre aux enfants de comprendre les lieux dans lesquels ils évoluent. Depuis la nuit des temps, la relation des hommes à l'espace s'est faite autour de 4 étapes successives ou concomitantes : s'approprier l'espace en le délimitant avec des barrières visibles ou invisibles, avec des frontières, l'habiter avec toutes les formes infinies et diverses que l'on connaît à la surface de la Terre, l'exploiter en y produisant des richesses et y circuler pour échanger des produits, des idées, des inventions, des hommes... Nous vivons un temps où peut-être, comme dans bien d'autres domaines, la révolution informatique modifie, pour la première fois et en profondeur, la relation des sociétés humaines aux espaces terrestres.

Je n'ai pas la prétention de vous faire un cours d'épistémologie mais simplement d'évoquer quelques grandes évolutions et débats foisonnants, passionnants qui ont animé les géographes dans la seconde moitié du XX^e siècle et qui ont profondément modifié la manière d'enseigner cette discipline.

L'écriture de la Terre a pris tout d'abord des formes littéraires. Très tôt, les hommes ont ressenti le besoin de décrire, dessiner, comprendre, expliquer les espaces qu'ils découvraient. L'Antiquité nous a transmis de merveilleux textes géographiques, ceux d'Homère décrivant avec précision et poésie les espaces maritimes ou terrestres dans lesquels ses héros vivaient leurs exploits mais aussi des cartes comme celle d'Anaximandre de Milet établie vers 530 av.J-C qui représente l'Europe, l'Asie, l'Afrique autour de la Méditerranée et entourées d'un immense et unique océan. La carte, c'est-à-dire l'espace vu d'en haut, vu du ciel, en taille réduite, l'espace à plat et maîtrisé, est devenue très tôt l'outil par excellence de la géographie. C'est d'ailleurs la seule vraie façon d'écrire la Terre même si toutes les cartes sont fausses puisqu'on ne peut représenter un espace sphérique à plat sans le déformer, même si toutes

les cartes nous mentent parce que ce ne sont que des dessins codifiés, donc des choix au service d'un propos toujours forcément subjectif.

Hérodote, le père de l'Histoire, est aussi le père de la géographie. Il nous laisse vers 450 av. J-C de fabuleux récits de voyage, s'intéressant aux mœurs et coutumes, comparant les modes de gouvernement des peuples de la Méditerranée, tandis que Strabon, au 1^{er} siècle de l'Empire romain, nous offre les premières descriptions fines de notre territoire gaulois. Le Moyen Age ne fut pas en reste avec les récits de voyage de Marco Polo ou d'autres mais aussi des analyses fines et subtiles des modes d'appropriation de l'espace par les sociétés comme celles du grand géographe arabe *Ibn Khaldoun*, né à Tunis en 1332 et mort au Caire en 1406 étudiant le Maghreb et l'Espagne.

La géographie moderne et contemporaine, telle que, pour la plupart d'entre nous, nous l'avons apprise à l'école, est venue d'Allemagne à travers les travaux de Kant dont tout le monde sait qu'il fut un grand philosophe mais dont on oublie parfois qu'il a donné 40 ans durant, des cours de géographie à Königsberg, sa ville natale au bord de la Baltique. Kant, qui n'a jamais voyagé, propose une géographie plus scientifique, une étude systématique et raisonnée des phénomènes qui intéressent la terre. Il considère le savoir géographique comme une propédeutique à la connaissance du monde et des hommes car, disait-il, « *on ne peut connaître l'Homme si on ignore son milieu* ». L'être vivant est considéré comme le produit du milieu dans lequel il évolue et, pour Kant, la rotondité de la Terre, constat physique incontournable, oblige hommes et femmes à se rapprocher et à échanger. Il fut le premier à poser la géographie comme une étude des rapports de l'homme à la nature et à la définir comme une science chorologique, celle qui explique la répartition des espèces vivantes à la surface de la Terre, entraînant des différenciations régionales. Dans les pas de Kant, la géographie européenne explose au XIX^e siècle, attirant de brillants esprits tels Alexandre von Humboldt, Karl Ritter en Allemagne, Darwin en Angleterre, Vidal de la Blache en France.

Paul Vidal de La Blache, né à Pézenas en 1845, est le père incontesté de l'école de géographie française. Maître de conférences puis sous-directeur de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, professeur à la Sorbonne, son charisme suscite de nombreuses vocations et, parmi ses élèves et disciples, on compte de brillants géographes tels Lucien Gallois, Emmanuel de Martonne, Albert Demangeon, Raoul Blanchard. Il eut un rival, Elisée Reclus, anarchiste libertaire, engagé dans le combat de la Commune, exilé en Belgique et dont les travaux sont d'une puissance et d'une modernité époustouflantes car Elisée Reclus fut le précurseur de la géographie sociale, de la géopolitique, de la géohistoire et de l'écologie mais ses travaux, très marqués politiquement, ont été à l'époque volontairement maintenus dans l'ombre. Il faut dire que la III^e République naissante, votée en 1875 à une voix de majorité dans un pays encore profondément monarchiste, mit la géographie au service du politique. Tout comme l'Histoire de Lavisse dont la mission affichée était de raconter aux petits Français le grand roman national qui, de Vercingétorix à Jeanne d'Arc en passant par l'Alsace-Lorraine, développait des sentiments nationalistes pour ne pas dire belliqueux, la géographie scolaire eut pour mission de glorifier le territoire national. Le « *Tour de France par deux enfants* » de Bruno, pseudonyme d'Augustine Fouillé, paru en 1877, fit rêver des générations d'élèves qui, derrière les deux héros, André et Julien, découvraient les belles provinces françaises et leurs caractéristiques. C'était l'époque où on apprenait par cœur la liste des départements, préfectures et sous-préfectures, fleuves et affluents, rive droite et rive gauche, les chaînes de montagne et leurs points culminants. Chaque classe fut dotée de ces magnifiques cartes de Vidal de la Blache qui décoraient si joliment les murs et dont les noms étranges et inconnus faisaient rêver. La fleur rose épanouie au cœur de la France, c'était le Massif Central et ce rose renvoyait à des granites et des schistes nés il y a des centaines de millions d'années. Quand la carte vous dit la profondeur du temps, le temps de la terre, si éloigné du temps des hommes, c'est magnifique ! Dans notre époque saturée d'images, on a oublié à quel point les vignettes des paysages des livres scolaires ont été pour des millions d'écoliers, leur seule et unique représentation

du monde. Cette géographie, dite « des curiosités », répondait aux questions de nomenclature, de localisation, de description mais jamais au pourquoi et au comment. Il serait réducteur cependant de ramener le grand géographe que fut Vidal de la Blache à la géographie scolaire de cette époque, un peu sclérosante et répétitive. Il fut aussi le père de ce qu'on appelle « la théorie du possibilisme » qui affirme que « *la nature propose et que l'homme dispose* », qu'il n'y a pas de déterminisme absolu et que, sur un territoire donné, marqué par des atouts et des contraintes, les hommes développent des comportements différents selon le contexte et les groupes sociaux. Pourtant, la géographie vidalienne s'affirme comme étant d'abord la science des lieux, tous différents et non celle des hommes. Elle donne la primauté à la géographie physique et particulièrement à l'étude des formes du relief, la géomorphologie, ce que le géographe Georges Bertrand appelle « le syndrome de la cuesta ». La région Île de France s'appelait alors Bassin parisien, au regard du bassin sédimentaire qui la constitue en partie, terminologie aujourd'hui complètement désuète et certaines études régionales allaient jusqu'à opposer l'Ardèche cristalline, bovine, catholique et de droite à l'Ardèche calcaire, ovine, protestante et de gauche ! Dans un ordre sempiternel, il convenait d'étudier le relief, le climat, la végétation, et seulement ensuite les activités des hommes, agriculture, industrie, commerces et services. Une trilogie immuable s'est imposée dans les études universitaires : géographie physique, géographie humaine, géographie régionale et coloniale. La carte d'Etat-major (aujourd'hui carte IGN) était l'outil par excellence de l'approche analytique des espaces mais aussi d'un exercice de synthèse de haute voltige. Derrière les courbes de niveau, on cherchait les failles, les synclinaux, les anticlinaux, les systèmes d'érosion, derrière la toponymie, on supputait la végétation, les activités des hommes, derrière l'organisation des routes, la disposition des villages ou de l'habitat, on imaginait le paysage, openfield ou bocage ! En croisant toutes ces informations, on aboutissait à une synthèse régionale qui caractérisait et différenciait chaque territoire comme unique. L'école de Vidal de la Blache revendiquait cette vision puissamment synthétique au carrefour de multiples autres sciences (géologie, climatologie, histoire).

Cette posture explique le statut d'expert qu'on leur accorda lors de la conférence de la Paix en 1919 pour décider de la nouvelle carte politique de l'Europe.

L'école française fut si profondément marquée par la pensée de Vidal de la Blache qu'il fallut attendre l'après Deuxième Guerre mondiale pour voir émerger de nouvelles manières de penser la géographie. La sortie du conflit mondial a montré les interdépendances planétaires économiques et politiques, a permis la prise de conscience de la course vers la modernité, de la rapidité des évolutions que vont désormais exprimer les faits urbains, industriels et de polarisation. De jeunes universitaires, Pierre George, Jacqueline Beaujeu-Garnier ouvrent des champs de recherches nouveaux, changent les paradigmes, les méthodes, les outils, utilisent statistiques et ordinateurs et tentent de participer aux grands débats intellectuels et politiques du temps. Finies les études sur les plaines de la craie de la France du Nord ou la boutonnière du Bray et place aux études urbaines, industrielles, géopolitiques, démographiques et sociales. Pierre George écrit : « La géographie a pour objet l'étude de la condition humaine dans son environnement, qu'elle a successivement subi, puis maîtrisé et dans certains cas détruit ». Les chiffres de l'INSEE sont décortiqués, analysés, utilisés pour mieux comprendre la démographie, les migrations, les productions, les évolutions, les réseaux urbains. La discipline explose et se transforme radicalement en une science sociale, quantitative, se définissant cette fois comme science de l'organisation spatiale, tout en empiétant sur les terrains de recherche d'autres sciences qui lui contestent sa légitimité et s'interrogent sur son utilité. C'est le moment aussi où les géographes quittent le monde universitaire pour s'engager dans la vie politique ou administrative et y développer ce qu'on appelle la « géographie appliquée ou active ». DATAR, aménagement du territoire, cabinets d'urbanisme, les géographes sont partout et souvent dans le sillage des politiques comme Raymond Dugrand aux côtés de Georges Frèche à Montpellier.

En mai 1968, une révolution secoue la discipline ; elle porte un nom : c'est la « nouvelle géographie ». Enfin perméables aux travaux

des écoles étrangères qui avaient évolué plus vite et différemment, les géographes français s'aventurent derrière Antoine Bailly, Paul Claval, Roger Brunet sur des chemins fondamentalement différents, ceux des modèles et des systèmes. En effet, dès l'entre-deux guerres, les travaux de von Thünen et de Walter Christaller en Allemagne, de Burgess et de l'école de Chicago aux Etats-Unis bouleversent l'approche spatiale et ouvrent la voie à l'étude de modèles qui sont les lois de fonctionnement de l'espace. Au lieu d'expliquer que tout est différent partout, on cherche au contraire les similitudes, les répétitions, les règles, y compris mathématiques. Le modèle de Christaller, par exemple, analyse la distribution des villes dans l'espace en observant que les grandes métropoles, appelées « places centrales », exercent sur les territoires environnants une influence proportionnelle à leur taille et aux services qu'elles proposent, reléguant ainsi les villes de rang immédiatement inférieur en périphérie dans une disposition concentrique et un même éloignement de la place centrale à laquelle elles sont reliées en étoile. Ce modèle, construit à partir du réseau urbain de la Bavière du Sud, est censé fonctionner partout en Europe. En France, l'hypertrophie de Paris, place centrale, a créé un vaste désert urbain autour de celle-ci, renvoyant en périphérie du pays et dans une disposition concentrique les autres grandes métropoles : Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes... Le modèle christallérien fonctionne aussi à d'autres échelles et autour de Nîmes, les villes de rang inférieur, Uzès, Beaucaire, Saint-Gilles, Vauvert, Alès se disposent également de manière concentrique. Il arrive que le modèle ne fonctionne pas et le plus intéressant alors est de chercher les facteurs, souvent historiques ou économiques, qui expliquent les distorsions. La géographie modélisante qui expose des lois d'organisation de l'espace fut, pour les enseignants, une révolution et un vrai bonheur didactique. Enfin, on pouvait donner aux élèves des clés de compréhension de l'espace, exposer des lois, aborder des démarches déductives. Un de mes beaux souvenirs de professeur fut d'entendre un élève me dire dans le car qui nous amenait vers le centre de Rome : « *Madame, on roule vers le centre-ville.- Pourquoi dis-tu cela ? - Parce que le tissu urbain se densifie !* » Ainsi, cet élève, loin de

ses repères nîmois, se situait dans un espace inconnu en appliquant, sur le paysage qu'il voyait par la fenêtre du car, la modélisation des villes européennes étudiée en classe et qui montrait les auréoles concentriques de plus en plus denses vers les cœurs de ville.

La nouvelle géographie a introduit une réflexion sur les rapports des territoires entre eux au travers du modèle centre-périphérie dont certains ont dénoncé les connotations marxistes. Les « centres », situés d'ailleurs parfois en périphérie comme aux Etats-Unis sont les lieux qui concentrent richesses, emplois, pouvoirs de décision et exercent leur domination sur d'autres espaces, entretenant des relations dont la configuration évolue en fonction de la distance, pas seulement kilométrique mais du paramètre distance-temps. Ainsi, le paysage de la Grande-Motte ne s'explique pas comme on pourrait le penser de prime abord par la présence de la mer et du soleil (l'Afrique a d'immenses plages baignées de mer et de soleil) mais bien parce qu'une décision parisienne a voulu arrêter sur le territoire national le flux migratoire estival qui, chaque année, amenait des milliers de touristes de l'Europe du Nord vers l'Espagne. C'est donc une politique volontariste, la présence d'un foyer important de touristes potentiels et fortunés au Nord de l'Europe et d'un axe de communication majeur qui ont décidé de l'implantation et de la réalisation de la Grande-Motte. Les clés d'explication sont hors du champ du paysage. Elles ne sont accessibles que si on étudie des cartes aux échelles française et européenne. Celles-ci font apparaître le cœur de l'Europe de l'Ouest, la fameuse « banane bleue », vaste croissant englobant la grande mégapole européenne qui, depuis Londres jusqu'à Gênes en passant par l'axe rhénan, concentre fortes densités et richesses. La gymnastique intellectuelle des emboîtements d'échelles est devenue réflexe. La cartographie modélisante s'est mise au service de cette géographie. A la carte vidalienne de la Bretagne qui expliquait comment avec son Armor (pays de la mer), son Arcoat (pays des bois), ses petits ports de pêche, ses stations balnéaires, cette région vivait au rythme de l'Atlantique, les géographes de la nouvelle école démontraient, cartes à l'appui, comment la Bretagne au contraire tourne le dos à la mer pour ne regarder que vers Paris : énormes exploitations agricoles alimentant le marché parisien, ports de pêche ravitaillant en poissons frais chaque

jour toute l'Île de France, stations balnéaires fréquentées par les Parisiens, réseau routier entièrement centré sur la capitale.

Le questionnement permettait aussi de s'interroger sur la relativité des espaces dominants. La Catalogne espagnole et la Catalogne française ont bien des points communs sur le plan de la géographie physique, du climat, des ressources naturelles et pourtant l'une, en Espagne, est un « centre », « un Nord », une grande et riche région céréalière où sont concentrés richesses, emplois, pouvoirs de décisions quand l'autre, en France, est « une périphérie », un « Sud », aux emplois précaires et au chômage important qui produit des fruits et des légumes pour le marché français. On est toujours le Nord ou le Sud d'un autre... Ces cartes réveillaient l'âme des géographes, les entraînaient dans d'interminables discussions qu'il fallait argumenter avec chiffres et études à l'appui et permettaient d'ouvrir avec les élèves des débats fructueux. La géographie des modèles qu'a magnifiquement incarnée le montpelliérain Roger Brunet a révolutionné l'enseignement de la discipline mais l'a aussi complexifié. Plus difficile à enseigner que la géographie classique, elle utilise un langage spécifique, celui des chorèmes qui sont des figures élémentaires combinées pour expliquer le fonctionnement spatial : les maillages, quadrillages, discontinuités, aires d'influence, zones de contact, de tropisme, de dissymétrie, les ruptures, seuils, interfaces, têtes de pont... Ce langage nécessite une bonne connaissance de multiples exemples pour que les élèves comprennent. Dans un monde en mouvement qui ne cesse de changer, il convient d'expliquer des dynamiques de territoires, des polarisations, de délimiter des bassins de vie ou d'emploi, de repérer les acteurs, les rapports de domination entre espaces. On construit des géosystèmes pour expliquer les relations extrêmement complexes à l'intérieur des territoires et des territoires entre eux. Les objets d'étude changeant d'échelle, deviennent le système Monde. Devant cette complexité, les non spécialistes qui représentent l'immense majorité des professeurs d'histoire géographique peinent parfois et finissent par renoncer, ce qui explique la portion congrue de la géographie aujourd'hui dans le cursus scolaire français et sa quasi disparition à l'école élémentaire.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Ayant abandonné la réflexion universitaire et géographique depuis 10 ans, je ne me risquerai pas à essayer de vous en faire une présentation détaillée. Ce que je sais, c'est que la géographie actuelle est polymorphe et complexe. Sa diversité est sa richesse mais aussi sa fragilité car elle met en péril son unité et sa capacité à se définir pleinement et clairement. De celle d'autrefois, caractérisée par son plan à tiroirs, le souci de la nomenclature, la primauté donnée à la géographie physique, à des explications souvent déterministes, à des études à l'échelle des Etats avec peu d'outils spécifiques, on est passé à une toute autre géographie qui a pour ambition la compréhension des rapports entre les sociétés humaines et l'espace. La discipline se recentre sur l'organisation spatiale, ne sépare plus la géographie physique de la géographie humaine, mène des études à des échelles diverses, pratique systématiquement les emboîtements d'échelle avec des découpages régionaux plus diversifiés, développe des démarches explicatives avec des systèmes d'interprétation plus larges, plus cohérents et plus solides. La géographie n'est plus la science des lieux ni celle de la simple organisation spatiale mais celle des **pratiques spatiales des sociétés humaines et de leurs interactions**. Elle se trouve de ce fait au cœur des mobilisations politiques contemporaines. Dans un livre intitulé « *Région, espace perçu* », Armand Frémont montrait comment les comportements, les sensibilités, les perceptions interfèrent dans la définition d'un territoire et à l'heure où montent en Europe des volontés de redéfinition des territoires, de réorganisation spatiale dans le cadre européen, de recomposition des identités locales et nationales, la géographie se doit de fournir aux politiques des clés d'analyse et de compréhension.

Enfin, cette géographie du XXI^e siècle n'a pas oublié la poésie puisqu'on voit des publications ayant trait à la géographie des odeurs, des parfums, des saveurs, des bruits... Je garde le souvenir d'une lecture de paysage avec des 6^e depuis le haut de la Tour Magne. Nous avons fermé les yeux, fait silence et écouté. D'abord, nous arrivaient le chant des oiseaux, le froissement des feuilles des arbres du jardin, plus bas les caquètements des canards de la source, la circulation des voitures sur les

allées Jean Jaurès, le bruissement de la ville, le roulement du train sur le viaduc puis au lointain la rumeur sourde et continue de l'autoroute. Nous pouvions, ainsi uniquement à l'oreille, mettre en plans successifs et ordonnés le paysage que nous avions enfermé sous nos paupières. Cette géographie-là, celle des sens, celle du cœur, celle qui nous autorise à savoir qui nous sommes pour mieux aller au-devant des autres, de l'ailleurs, du différent me paraît essentielle. Je crois qu'on appartient un peu aux lieux qu'on traverse et beaucoup aux lieux où l'on vit mais on ne le sait pas toujours. Quand on fait de la géographie, on finit par découvrir que le plus important est la manière de vivre ensemble dans l'espace partagé et ce, à toutes les échelles, de la rue, du village au monde entier. Cet espace partagé est aujourd'hui menacé. 15.000 scientifiques mondiaux nous le rappelaient il y a peu dans une tribune du journal *Le Monde* et il est temps que les hommes se ressaisissent pour s'en préoccuper. Le grand historien Fernand Braudel disait: «*La géographie, me semble, dans sa plénitude, être l'étude spatiale de la société, ou, pour aller jusqu'au bout de ma pensée, l'étude de la société par l'espace*»

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouvelle consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30.

Séance du 8 décembre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Leroy, Marès, Mazauric, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Girard, Matouk, Pierre Marès, Meine, Meunier, Mutin, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Herrmann, Lassalle,, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Poujoulat,. MM. Fabre, Fontaine, Hugues, Iancu, Kirschleger, Penchinat, Daniel Travier, Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Frère Jean, Maréchal, Mercier, Nicolas, Pey, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Chevalier. MM. Auriol, Artus, Daudé, Dominique Fabre Fournier, Galligani, Ott, Pontvieux.

Le Président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il salue la présence de Monsieur le Procureur général près la Cour d'Appel Michel Desplan.

Il lit ensuite la lettre de notre confrère François-Bernard Michel qui remercie les membres de l'Académie pour leur investissement ayant permis le succès du colloque : « Quelle médecine pour demain ? »

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 24 novembre qui est mis aux voix, puis adopté.

ÉLECTIONS

Le président demande au Secrétaire perpétuel de procéder à l'élection du président et du vice-président pour l'année 2018.

Votants : 56. Exprimés : 24

Bernard Simon : 23 oui – 1 abstention

Simone Mazauric : 22 oui – 2 abstentions

Le président Gabriel Audisio prononce les résultats avec les applaudissements de l'assemblée.

COMPTE RENDU DE LECTURE :

Le président Gabriel Audisio rappelle la procédure concernant les comptes rendus de lecture des publications reçues par l'Académie. Il s'agit de présenter au début de chacune de nos séances ordinaires un numéro ou l'article d'un numéro, au choix du recenseur. Il ne s'agit pas d'un véritable compte rendu, mais d'une simple présentation pour attirer l'attention.

Le Bureau avait confié à Jean-Louis Meunier d'établir un tableau qui consignera pour chaque confrère, qu'il soit membre titulaire, honoraire ou correspondant de réaliser un rapport sur un article d'une revue de son choix pour être présenté en début de séance ordinaire. (Temps de parole de dix minutes et la présentation écrite ne doit pas excéder une page). La procédure a été modifiée et c'est désormais la commission du programme avec notre consœur Dominique Prat qui prend en compte l'organisation du planning des comptes rendus de lecture. Il suffit d'adresser un message à son adresse électronique : dclprat@yahoo.fr

Le président donne la parole à Daniel J. Valade, membre résident, qui présente le compte rendu de lecture : « Étude d'un volume des Actes de l'Académie de Bordeaux. » Ce texte est annexé à la fin du présent compte rendu.

ANNONCES :

Nous avons appris la disparition de Pierre Monteils à l'âge de 92 ans. Ses obsèques se sont déroulées au temple de Lasalle vendredi 24 novembre. Pierre Monteils avait été élu Correspondant en 1994. Il avait été sous-intendant du lycée de garçons (aujourd'hui lycée Alphonse Daudet) alors que notre confrère Pierre Hugues - qui devint secrétaire perpétuel de notre Compagnie - en était le Censeur des études. Pierre Monteils avait créé en octobre 1950 un journal interscolaire dont le titre était : Ecole buissonnière à Nîmes. Ce journal a été largement diffusé et bien intégré à la ville jusqu'en 1968. Pierre Monteils avait effectué une communication sur l'Ecole Buissonnière à Nîmes en 1998 qui figure dans nos Mémoires.

Nous apprenons que Jean-Michel Faidit, Mathématicien et Correspondant de notre Académie vient de se voir décerner le Prix Manley-Bendall par l'Académie Nationale des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux pour son ouvrage édité en 2016 sur les aurores boréales et Jean-Jacques Dortous de Mairan, biterrois d'origine remis à l'honneur cette année par le comité Nobel pour sa découverte des rythmes circadiens de la sensitive en 1729, ouvrant la voie aux travaux sur l'horloge biologique.

OUVRAGES

Nous avons reçu :

- La Revue Savoisienne. Académie Florimontaine Annecy Année 2016

- Causses & Cévennes. Revue du Club Cévenol N0°4 – 2017

- Le Bulletin de l'année 2017 de la Société d'Emulation d'Abbeville.

Le président accueille à présent Michel Belin pour introduire sa communication intitulée : « *Apollinaire et Parsus : deux artistes à Nîmes.* »

Cher Confrère,

Nîmois de naissance, après un bref passage lyonnais, vous avez effectué une magistrale carrière de magistrat, dont le parcours - tout sauf linéaire - vous a fait sillonner le pays : Paris, Tarascon, Charleville-Mézières, Montluçon, Guingamp et Bonneville, pour revenir finalement à Nîmes. À vrai dire, il est inutile de vous présenter. D'abord parce que vous êtes connu en ville, même hors de votre cadre professionnel, notamment par votre action au sein de l'association d'aide aux victimes, dite AGAVIP, dont vous venez tout récemment de quitter la présidence pour en récupérer la trésorerie, et au sein de laquelle nous collaborons. Ensuite parce que, entré à l'Académie comme correspondant en 2012 puis comme membre résidant en 2015, vous avez été présenté alors, comme il est de coutume, amplement et précisément, donc tout récemment. Les personnes ici présentes qui, pour quelque raison, n'étaient pas à votre réception, pourront toujours consulter le site de l'Académie où figurent, comme pour tous les membres, les deux discours traditionnellement prononcés à cette occasion.

Je rappellerai seulement qu'après la licence, vous avez obtenu une maîtrise de lettres modernes à l'Université Paul Valéry de Montpellier avec un mémoire sur *Les personnages légendaires et mythologiques dans l'œuvre poétique de Guillaume Apollinaire* ; voilà qui donne sans doute une clef pour le propos de ce jour. Puis, passant par l'Institut régional d'administration de Lyon, vous avez bifurqué vers le droit et cette magistrature du parquet, la bien nommée «debout».

Comme académicien, vous n'avez pas chômé. Dès 2013, vous présentez ici même sous forme prudemment interrogative : *Le procureur de la République : un grand communicant ?* Deux ans plus tard, nul n'en sera surpris, vous nous offrez : *La justice restaurative, une justice humaniste*. Thème que nous avons repris ensemble en juin 2015 pour une conférence publique, co-organisée par l'Académie et l'AGAVIP.

Aujourd'hui, selon donc un rythme bisannuel que vous semblez avoir adopté, vous nous invitez à une sorte d'aventure. En effet, que peut bien rapprocher d'une part l'écrivain et poète Guillaume Albert Vladimir Alexandre *Apollinaire* de Kostrowitzky, dit Guillaume *Apollinaire*, né sujet polonais de l'empire russe à Rome en 1880 et mort à Paris 1918 et, d'autre part, le peintre, sculpteur et illustrateur Pierre Parsus, né à Paris en 1921, soit trois ans après la mort d'Apollinaire ? Pour en avoir parlé ensemble, je dispose de quelques éléments de réponse. Mais, ne voulant déflorer le sujet, je vous laisse le soin de nous l'exposer et à votre auditoire le plaisir de le découvrir.

Résumé de la communication :

Tous les rapprochements entre Apollinaire et Parsus qui ne se sont pas connus et qui n'ont pas vécu à la même époque sont évidemment artificiels et pures inventions de l'esprit.

Mais l'on peut retracer dans quelles conditions tous deux sont arrivés à Nîmes, par hasard et sans trop savoir où se situait cette ville.

L'acclimatation ne fut pas simple, Apollinaire ne se plut jamais dans notre ville alors que Parsus y trouva inspiration mais tous deux cependant y connurent l'amour, fugace et violent pour l'un, unique et éternel pour l'autre.

Tous deux traversèrent des guerres en poète combattant, quasiment en spectateur pour Parsus.

L'on ne peut également ignorer qu'Apollinaire adulait la peinture et qu'il s'était même essayé à cet art soit directement à travers des

aquarelles soit en transposant dans des poèmes des techniques propres à la peinture cubiste tandis que Parsus illustre des poètes et des romanciers.

Enfin tous deux ont été dans leur art des innovateurs mais sans jamais tourner définitivement le dos à l'héritage du passé.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio lève la séance à 17 heures 30.

*

**

Compte rendu de lecture :

Étude d'un volume des Actes de l'Académie de Bordeaux.

Daniel J. Valade

C'est à notre « intérêt » pour le Sauternes ; notre passion pour Montaigne dont nous avons visité la Librairie ; notre attention à Léon Valade qui, le premier, proclama que Rimbaud était un génie ; notre respect pour Jacques Valade qui fut ministre de l'enseignement supérieur, que nous avons choisi d'analyser un récent volume des Actes de l'Académie de Bordeaux.

Couverture en papier glacé blanc, lettrage élégant, encres rouge et noire, l'invite s'orne d'une médaille à l'effigie de Montesquieu présentant son romain profil gauche.

Titre : « Actes de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux ». Le format est de 16x24 et le nombre de pages, 382.

La quatrième page de couverture reproduit le sceau de la compagnie : le croissant de lune (rappel de cette partie des armoiries de la ville dont le port est de cette forme astartéenne), accompagné de la devise : « Crescam et lucebo » (Grandir et briller).

La page de titre rappelle quelques dates :

- 5 septembre 1712 : le Roi Soleil, à son déclin, signe les patentes créant l'Académie.

- 3 mai 1713 : le Parlement de Bordeaux les enregistre.

- 3 août 1828 : l'Académie est « reconnue » par ordonnance royale de Charles X.

Un sommaire guide.

A tout président, tout honneur : M. François Braud signe l'éditorial : « La partie la plus originale de mon mandat sera celle de la défense de la langue française ».

Suivent 7 communications entre 6 et 23 pages, 100 pages pour le tout.

- « L'indépendance du juge, mythe ou réalité ? », par le président Braud, est introduite par une pensée de Confucius. Le premier paragraphe traite des « Sources de dérapage de l'indépendance des juges ».

- M. Jacques Battin étudie la « Signification bio- anthropologique de la puberté » dans une perspective chronologique depuis Darwin. Nombreux graphiques dont celui sur « la vélocité pondérale du chimpanzé ».

- « Les débuts du microscope et ses progrès en médecine assez lents » est signé de M. B. Hoerni. Le texte s'ouvre sur une citation de notre cher concitoyen Jean Paulhan : « La chose n'était pas si facile que je l'avais pensé ». L'invention des lunettes à la fin du XIII^e siècle commence la recherche.

- M. Dubois décrypte « La symbolique des nombres dans l'héritage culturel ». Les « aficionados » de la mise en page noteront

les innombrables notes de bas de page, leur surface allant jusqu'à une demi- page.

- Vaste programme que celui de M. Bourguinat : « L'énigmatique reprise de l'économie française » !

- Place, ensuite, à un artiste dont nous apprécions l'image du Grand Architecte, créant l'univers, compas en main : « William Blake, peintre, poète, visionnaire : beauté et grandeur de l'homme », étudié par M. Ritz. Soulignons les 7 pages de reproductions couleur.

- Enfin, M. de Grandmaison signe l'itinéraire d' « Un botaniste très aventureux », Nicolas Joseph de Ménonville, passionné de cochenille et de voyages au Mexique, cela au cœur du XVIII^e siècle.

Quatre comptes rendus de réception suivent :

M. Xavier Darcos, de l'Académie française, ancien ministre de l'Éducation nationale, auteur d'un remarquable « Dictionnaire amoureux de la Rome antique » dont nous vous avons entretenus par ailleurs, est reçu membre d'honneur. Il répond par une communication sur « Ausone et l'éthiopée des professeurs bordelais.

Madame Brigitte Delluc est reçue membre correspondant. Cette préhistorienne traite : « 45 ans sous terre à la recherche des images de Cro- Magnon » (26 pages dont 8 en couleur).

M. François Courtot passe de la chaise au fauteuil. M. Bétin, qui parle après lui, salue celui qui « fait partie du monde de l'aéronautique ».

M. Jean- Pierre de Beaumarchais fait aussi bref qu'une réplique de Figaro : 2 pages pour recevoir M. Jacques de Décker, nouveau correspondant, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique ». Il débute ainsi, non sans humour : « La Belgique a une histoire pas comme les autres. C'est un pays, d'abord, qui n'a jamais désiré exister ».

M. Bernard Bigot, directeur général d'Iter, rejoint la compagnie. Dans sa réponse, il nous apprend tout sur le tokamak d'Iter à Cadarache, et son prix : 4,44 milliards d'euros... : 21 pages dont 5 en quadrichromie.

A l'issue de ces 119 pages consacrées aux nouveaux / nouvelles venu(e)s, les Actes évoquent en 41 feuillets la « Rencontre des Académies de Bordeaux et de Toulouse. Deux communications lors de cette visite dont celle de M. le professeur Laffont sur « La présence animale et ses nuisances, à Toulouse, sous l'Ancien Régime ».

S'ouvre alors le chapitre des « Solennités ». Le 4 novembre 2015, est donnée une communication à deux voix concernant « La commémoration de la messe de mariage de Louis XIII à la cathédrale Saint-André de Bordeaux, le 25 novembre 1615 ». Puis, lors de la séance de clôture de l'année 2015, à l'issue du rapport moral du président, sont détaillés les 24 prix dont 6 spéciaux qu'attribue l'Académie. On notera qu'ils sont conférés à des ouvrages correspondant aux intérêts des créateurs des prix, en ciblant le territoire bordelais. Leur nombre, leurs qualités et... leur montant font école dans toutes les compagnies dont, sans doute, dès ce soir... la nôtre !!!

Le chapitre « In memoriam » consacre 3 pages à chacun des 2 académiciens décédés.

S'ensuit, sur 5 feuillets, la « Liste des Académies et autres sociétés savantes correspondantes de l'Académie » :

- près de 110 en France, dont Nîmes
- 17 pays sont concernés pour l'étranger dont, pour les USA, les universités de Berkeley et de Yale.

Le volume présente alors le conseil d'administration : 7 personnes au bureau auxquelles s'ajoutent 7 « conseillers ».

Est détaillé le « Tableau des membres » qui comporte 6 classes :

- 9 de droit, dont « le général en charge de la zone de défense ».

- 39 résidants dont 6 dames, la première de l'actuelle liste ayant été élue en 1964.

- 6 honoraires dont une dame.

- 12 d'honneur, dont Jean d'Ormesson, élu en 1975.

- 17 associés.

- 48 correspondants, le plus ancien ayant été élu en 1977.

Le « Calendrier des manifestations » permet de relever un grand nombre de formules : conseils d'administration : 5 réunions.

- séances publiques : 8.

- conseils d'administration suivis d'une séance publique : 5, ce qui porte à 13 le nombre de séances ouvertes au public.

- 2 visites dans 12 régions.

- 2 jours de rencontres Bordeaux-Toulouse.

- une sortie annuelle à Périgueux.

- les journées du patrimoine.

- 2 jours de Conférence nationale des Académies.

Une page est consacrée aux « Bienfaiteurs ». Ils sont trois, dont l'Office de Tourisme de Bordeaux et Mme Philippine de Rothschild...

L'ensemble, nous apprend l'ultime page, est « imprimé en Gironde ».

« Ne quid nimis »

* *

*

Séance du 22 décembre 2017

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fougères, Gouget, Pierre Marès, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Mazauric, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Chabert, Fabre, Fontaine, Hugues, Iancu, Kirschleger.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Artus, Frère Jean, Fournier, Hooreman, Godlewski, Maréchal, Nicolas, Ott, Pontvieux, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Bénel, Blanc-Bijon, Chevalier. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Galligani.

Le Président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 8 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

COMPTE RENDU DE LECTURE :

Le président donne la parole à Brigitte Maurin-Farelle, membre résidant, qui présente le compte rendu de lecture : « *Atti e Memorie dell'Accademia di Verona* (2012) ». Le texte est annexé à la fin de ce compte rendu.

OUVRAGES.

Notre confrère Didier Travier offre un exemplaire de son dernier livre « *Une confiance SANS NOM. Essai sur la foi* », paru aux éditions Ampelos, préfacé par Olivier Abel, philosophe.

Nous avons reçu :

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Tome 16. Année 2016

Le président accueille à présent Didier Travier, membre résidant, pour introduire sa communication intitulée : « *Les protestantismes et l'image. Un exemple : le motif polémique de la balance.* »

Mon cher confrère,

voici exactement trois mois, jour pour jour, vous étiez assis dans le même fauteuil pour votre réception à l'Académie. Vous inaugurez ainsi une nouvelle pratique, et même doublement. D'abord parce qu'il n'est pas coutumier qu'un académicien présente deux interventions la même année et ensuite parce qu'à peine arrivé, et ayant donc prononcé le discours de votre réception, vous soyez à nouveau et si promptement mis à contribution.

C'est que cette année est marquée du sceau de Luther. C'est pourquoi il a paru expédient à la Commission du programme de ne pas la laisser s'achever sans que l'Académie y apporte, de quelque façon, sa contribution. Comme par ailleurs, dans votre discours de réception, vous vous êtes présenté comme un grand protestant devant l'Éternel, vous avez été sollicité et vous avez bien voulu accepter.

Dès lors se posait une difficulté inédite : fallait-il à nouveau vous présenter et rééditer ce que j'avais dit voici à peine quelques semaines. Je n'ai pas cru devoir vous infliger à tous cette répétition. Je puis seulement ajouter que l'ouvrage que vous annonciez alors est maintenant paru : *Une confiance sans nom, essai sur la foi*, chez Ampelos. Il m'a paru plus approprié, avec votre accord, de rappeler plutôt l'événement survenu en 1517, qui vaut cette commémoration d'un cinquième centenaire.

La mémoire collective a retenu que le 21 octobre 1517, Martin Luther, âgé de 34 ans et prier du couvent des augustins, docteur en théologie, afficha ses 95 thèses sur la porte de l'église du château de Wittenberg en Saxe. Cette image a traversé les siècles. J'en retiens pour preuves deux exemples tout récents. Suite au colloque de Montauban consacré à Luther et auquel j'ai participé, *La Dépêche du Midi* lui a consacré un article le 29 novembre dernier : «Le 31 octobre 1517, Luther, chanoine augustin placarda sur les portes de l'église de Wittenberg en Allemagne ses 95 thèses...». L'autre témoignage provient d'une BD consacrée à Luther, parue cette année : la couverture montre Luther en train de placarder ses thèses. La cause est donc entendue : la naissance de la Réforme aurait été marquée par un acte spectaculaire et provocateur.

Que s'est-il passé en réalité ? D'abord le jour lui-même, 31 octobre : veille de la Toussaint, jour où les fidèles venaient vénérer les 17 413 reliques exposées dans l'église pour y acquérir des indulgences, moyennant finance. Luther envoya ce jour-là ses 95 thèses à Albert de Brandebourg, grand électeur du Saint Empire et archevêque de Mayence. En réalité, ce professeur d'université se conformait à la tradition médiévale de la *disputatio* : il lance des thèses, puis attend et espère qu'un collègue relève le défi, pour organiser le débat. D'ailleurs ces thèses sont en latin. Qui pouvait les lire ? En ce début de siècle, la population germanique comptait 3 à 4 % de personnes capables de lire. L'archevêque ne répondit pas. Or, dès le 11 novembre, puis le 20 décembre, des amis du moine, apparemment à son insu, firent imprimer les thèses luthériennes à Leipzig, Magdebourg, Nuremberg et Bâle. Dès lors l'imprimerie assura une foudroyante diffusion à un document

qui, à l'origine, était destiné à une élite universitaire et scolastique. De sorte que, si l'on ne peut pas affirmer que les thèses de Luther ne furent pas affichées, il est plus délicat encore d'affirmer le contraire, faute de preuves. Nous aurions donc affaire, une fois encore, à un mythe fondateur, créé a posteriori à l'instar de Remus et Romulus pour Rome ou de la prise de la Bastille en France...

Le succès de la Réforme fut évidemment dû, entre autres causes, à l'imprimerie qui diffusa les textes de Luther puis des autres réformateurs. N'oublions pas qu'alors la lecture, même en privé, se faisait à haute voix. Et n'oublions pas non plus l'importance des chants. Mais la presse répandit aussi les idées par les gravures. Il ne fait aucun doute que l'image y joua un rôle majeur, tant auprès des lettrés que des illettrés.

Il me semble qu'à cet égard, notre époque est plus proche de celle de Luther qu'il n'y paraît, l'illettrisme augmentant tandis que l'image, sous toutes ses formes, y domine largement. N'est-ce pas ce qu'a aussi révélé la récente exposition de Carré d'art qui présentait des images de la Réforme ? Et puisque il s'agit d'images et de protestantisme, je cède la parole à notre orateur.

Résumé de la communication :

Le protestantisme réputé iconophobe a abondamment eu recours à l'image, développant en particulier, dans sa lutte contre Rome, une véritable propagande visuelle. Le motif de la balance opposant, dans sa forme canonique, la Bible seule aux attributs multiples du catholicisme, en est un exemple significatif. Maintes fois reproduit, imité, détourné, il se répand paradoxalement davantage en Angleterre, aux Pays-Bas ou en Suisse qu'en Allemagne ou en Suède, attestant par là une vitalité propre de la Réforme non luthérienne en matière d'images de combat. Il fournit en outre un bon terrain d'étude des stratégies mises en œuvre par la polémique visuelle protestante, puisant à la fois à un vieux fond iconographique médiéval et à l'émblématique contemporaine

et s'adaptant sans cesse aux publics et aux circonstances. Cette variation dans la répétition lui permet de parcourir un large spectre de significations, le cas le plus éloquent étant à cet égard celui des Pays-Bas où il sert tour à tour dans les luttes internes au calvinisme, la polémique anti papiste et la controverse janséniste. L'analyse de ces images et de leurs filiations complexes s'appuie sur un ample corpus de gravures, dessins et peintures, allant de la période hussite au début du 18^e siècle.

Cette communication était illustrée par un important fonds iconographique.

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio rappelle que l'Hôtel de l'Académie sera fermé entre Noël et le Jour de l'An. Il réouvrira mardi 2 janvier.

En souhaitant de belles fêtes à l'assemblée, il conclue:

A l'an que ven se siam pas mai que siguem pas mens.

La séance est levée à 17 heures 30.

*

* *

Compte rendu de lecture :

Atti e Memorie dell'Accademia di Verona (2012). Brigitte Maurin-Farelle

Avant d'examiner les Mémoires de l'académie de Vérone, ville jumelle de Nîmes, il n'est pas inutile de préciser que tout en étant issues du même tronc des sociétés savantes, les académies des deux villes ont développé des caractères spécifiques. Si notre société, née en une période de déchirements religieux, a érigé en ciment la culture et le savoir, à Vérone l'Académie d'Agriculture, fondée en 1768 par les Vénitiens profita des largesses de la Serenissima. A l'origine, son siège était situé dans l'hôtel de la Préfecture actuelle et, depuis 1955, dans le palais Salvi Erbisti, au 6 de la rue Leoncino ; très vite elle fut dotée d'une riche bibliothèque et d'un musée renfermant les herbiers ou les collections de fossiles que les membres déposaient. La démarche vénitienne était frappée du sceau du pragmatisme ; en effet depuis que l'ère du commerce en Méditerranée et au-delà, connaissait un dramatique déclin et que la menace turque s'accroissait, les Vénitiens accordèrent plus d'attention qu'auparavant à la Terre Ferme, base arrière stratégique et réservoir de ressources nourricières. C'est pourquoi un véronais, protégé de Séguier, Pietro Arduino (1728-1805), professeur de botanique à Padoue fut chargé d'une enquête sur les campagnes de Vénétie ; au vu du retard qu'avait pris l'agriculture, il préconisa l'institution dans chaque ville d'une Académie d'Agriculture qui aurait la mission d'éduquer les paysans et petits propriétaires terriens afin d'obtenir un meilleur rendement. Durant les dix premières années de son existence l'Académie travailla à la mise en valeur des campagnes. L'Académie s'inscrivait bien dans le courant des Lumières avec les concours qu'elle organisait sur des sujets scientifiques, enrichissant un maillage culturel déjà serré et rejoignait le réseau de sociabilité existant (salons privés, Académies des Filarmonici, Filotimi) dans lequel Scipione Maffei, ami et collaborateur de Séguier, occupait une place de choix. On a bien compris que l'académie véronaise penchait vers les

sciences exactes ou appliquées, les termes de « commerce » et « arts » ajoutés en 1780, ont disparu en 1913 et celui de « lettres » fut introduit au XIX^e siècle : de nos jours l'intitulé est *Accademia Agricoltura Scienze Lettere* (qui possède un site, AASLV). Sans entrer dans le détail de son organisation : soixante membres résidants et soixante correspondants répartis en deux sections, « agriculture, sciences physiques et naturelles, mathématiques » et « sciences morales, historiques et philologiques », ni de la gestion confiée pendant quatre ans au bureau (comprenant le président, deux assesseurs, un pour chaque section, un secrétaire bibliothécaire et un administrateur), ni même de la scansion des séances, on observera que l'institution est conçue comme un pôle culturel de diffusion du savoir grâce aux nombreuses séances ouvertes au public, allant des communications des académiciens aux diverses interventions de membres extérieurs qui prennent la forme de comptes-rendus de livres, de conférences, de cycles de causeries ; l'inauguration de l'année académique est bien sûr l'objet d'une séance publique. Par ailleurs la publication des diverses communications constitue un pan non négligeable de l'activité de l'Académie ; par exemple les communications vouées à la publication dans le recueil annuel des *Atti e memorie* sont sélectionnés par une commission scientifique. Quant aux séances privées, elles sont réservées aux membres résidants et aux membres d'honneur et honoraires et revêtent un caractère administratif. Il n'était pas dépourvu d'intérêt de se pencher sur le fonctionnement de l'académie de notre ville jumelle qui a conservé les traits hérités du siècle des Lumières tout en les adaptant aux exigences historiques et en accentuant sa vocation d'organisateur de culture, comme l'atteste l'article II des Statuts. Ces considérations permettront de mieux saisir l'articulation du recueil de *Mémoires* et, en particulier celui de 2012. Si l'on parcourt le recueil on distingue trois parties : a) administration : liste des membres, les réunions de différents types et de fréquence variable ; les bilans ; b) les communications des deux sections; c) publications : catalogue et normes.

Ce numéro 185 retrace les activités de l'année 2011/12 ; or l'année 2011 a été celle du 150^e anniversaire de la naissance de l'Italie en tant

que Royaume (1861) ; l'Académie ne pouvait manquer de s'associer aux nombreuses manifestations même si Vérone et une portion de la Vénétie ont fait partie du Royaume en 1866. Trois communications de la section des sciences morales, historiques et philologiques ont retenu notre attention dans la mesure où elles sont centrées autour du thème des nouveaux Italiens (« L'Académie durant le Risorgimento », « Un Risorgimento partagé, la communauté juive de Vérone et l'unité nationale », « Le Risorgimento et l'émancipation des juifs »). Alors que le Risorgimento a donné lieu à une abondante littérature, ces trois contributions nous conduisent dans les replis du corps social avec les élites intellectuelles véronaises et la communauté juive. La première communication retrace le rôle dans l'éveil national d'académiciens nobles et bourgeois ; ces victimes de la répression autrichienne témoignent de la pénétration de l'idéal unitaire ; le maillage de la sociabilité aurait permis l'affirmation d'hommes nouveaux décidés à prendre en main leur destin jusqu'au sacrifice (les martyrs de Belfiore en 1852). La communication suivante s'attache à montrer comment la communauté juive de Vérone (attestée dès 1408) a su, malgré l'occupation autrichienne (1815-1866), affirmer progressivement une identité dont on peut dégager cinq caractères. Tout d'abord une visibilité économique : les activités industrielles sont entre les mains d'entreprises juives, représentées à la chambre de commerce ; ensuite une visibilité politique avec l'accès aux charges publiques (12 noms juifs sur 100 sont proposés pour faire partie du conseil municipal) ; en outre on observe une visibilité démographique : de 1200 fidèles en 1864 la communauté véronaise passe, deux ans après, à 1400, sur une population de 86 000 habitants) ; la visibilité se décline également au plan confessionnel : dans les années 1850 la communauté organise ses structures de fonctionnement, met en place son enseignement et, alors qu'elle est encore sous la domination autrichienne, elle lance le projet d'une synagogue ; enfin, cinquième caractère, la communauté s'inscrit au plus profond du corps social et assure un rôle d'assistance auprès des combattants de 1866. Les juifs étaient bien des Italiens à part entière qui ne se limitaient pas à recevoir la manne des libérateurs napoléoniens ou du Statut albertin de 1848, émancipant Vaudois et Juifs. La communauté

juive inscrivait son identité dans l'histoire et, ce faisant, contribuait à construire celle de la nation. La troisième communication confirme que le rôle joué par la communauté juive italienne dans le processus unitaire a coïncidé avec sa propre émancipation. L'histoire du XX^e siècle l'a d'ailleurs rapidement prouvé : les juifs participèrent aux gouvernements avec deux présidents du conseil (Alessandro Fortis et Sidney Sonnino) et, s'impliquèrent dans l'éducation ; on doit au véronais Cesare Lombroso⁷ et à Sidney Sonnino⁸ les premières études sur le Sud qui seront poursuivies par un autre juif Carlo Levi et qui ouvriront les voies de l'école d'ethnologie. Il est clair que la minorité juive véronaise a su tirer parti de la politique autrichienne oscillant entre concession et marches arrière vers un passé idéal (dont les piliers étaient la noblesse et l'église) mais également d'un vent du Nord émancipateur dont les Cattaneo⁹, les d'Azeglio, obstinés défenseurs des deux minorités opprimées, sont les représentants. On serait tenté de parler de la « belle histoire » des Juifs sur le modèle de la belle histoire des protestants français s'il n'y avait pas eu la tache des lois raciales de 1938.

En consacrant trois communications à ces nouveaux Italiens, l'Académie posait la question de la complexité de la domination autrichienne et mettait en avant la participation des minorités à l'éveil national ; en outre elle montrait qu'en 2012 elle n'était pas indifférente

7 - Cesare Lombroso (1835-1909), célèbre pour ses recherches en anthropologie criminelle à l'université de Turin était originaire de Vérone ; une fois terminée ses études de médecine à Padoue en 1858, il s'engagea comme volontaire dans l'armée sarde et écrit *In Calabria* (1863) après avoir pendant trois mois les armées piémontaises dans la région ravagée par le banditisme ; regard ethnographique plus progressistes que cela fut dit.

8 - Sidney Sonnino (1847-1922), de père juif et de mère britannique, avant d'accéder à la fonction de président du conseil, en 1906 et 1909, fut l'auteur d'une enquête sur la Sicile (en collaboration avec Leopoldo Franchetti) en 1876, intitulée *Condizioni politiche e amministrative della Sicilia*.

9 - Carlo Cattaneo (1801-1869), économiste et fédéraliste, esprit brillant fondateur du *Politecnico* posa dès 1836, le problème de la discrimination des Juifs dans son essai *Interdizioni israelitiche* ; quant à Roberto d'Azeglio (1790-1862), frère du célèbre Massimo, dès la fin de l'année 1847, il alerta l'opinion publique sur la discrimination que subissaient les minorités juive et vaudoise par le biais d'une pétition et d'articles dans le jeune journal de Cavour *Il Risorgimento*.

aux mouvements qui agitent la Vénétie et que le récent référendum du 20 octobre 2017 a mis en évidence ; on a vu que la consultation, certes conforme à la Constitution, a fait ressortir l'aspiration de la population à jouir d'une plus grande autonomie et à préserver un statut de « non dépendance » (Ilvo Diamanti) que la Serenissima et dans une moindre mesure l'Autriche lui avaient accordé.

* *

*

Achévé d'imprimer en avril 2018
sur les presses de l'imprimerie
Mondial Livre - Nîmes
04 66 29 70 86
contact@mondial-livre.com

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2018

Le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL